



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

C
830

Vernet



Library of the Divinity School.

—
Bought with money

GIVEN BY

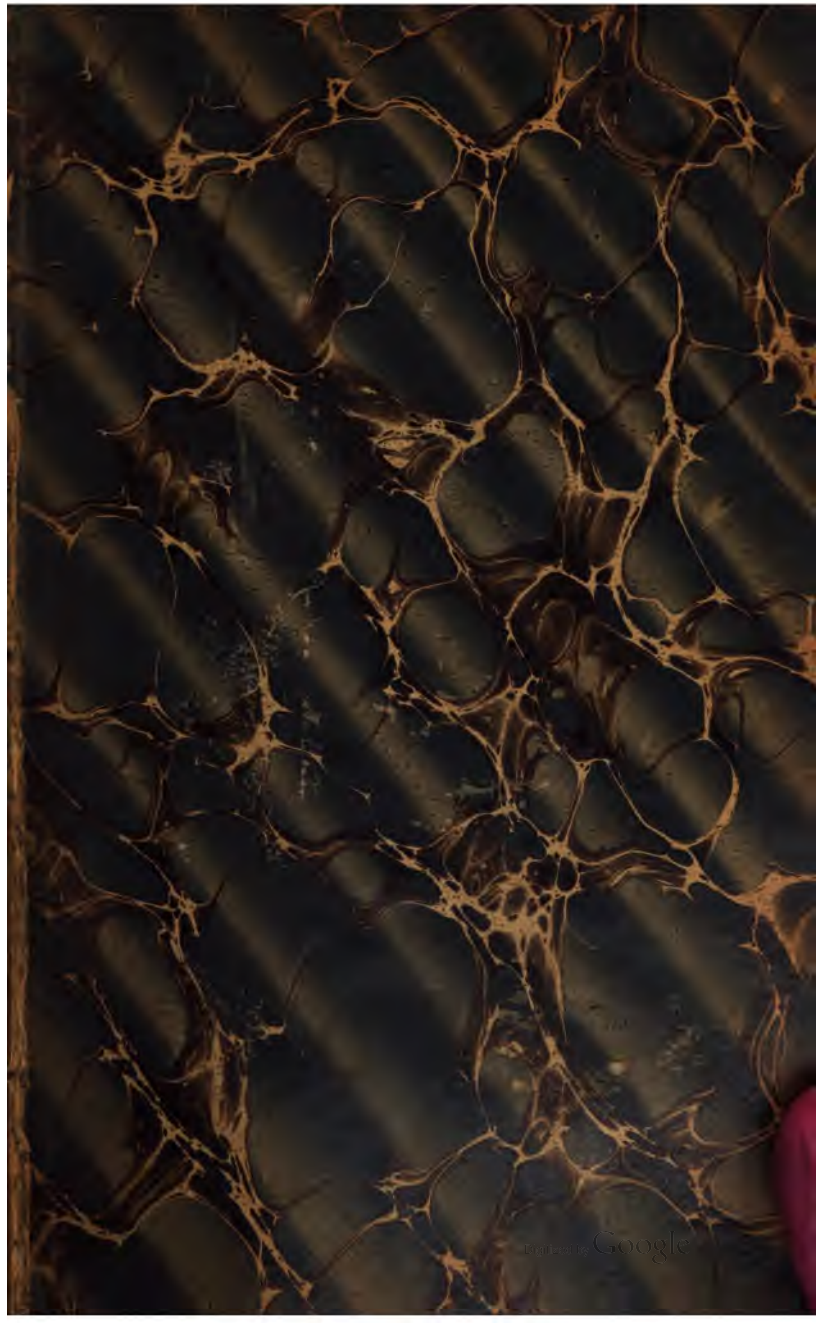
THE SOCIETY

FOR PROMOTING

THEOLOGICAL EDUCATION.

—
Received 26 April, 1895.





JACOB VERNET

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL & C^{ie}

VIE
DE
JACOB VERNET

THÉOLOGIEN GENEVOIS

1698-1789

PAR

E. DE BUDÉ



^c
x LAUSANNE
GEORGES BRIDEL & ^c^{ie} ÉDITEURS
1893
Droits réservés.

APR 26 1895

School

CHAPITRE PREMIER

Jeunesse de Vernet.

36

Jacob Vernet, fils d'Isaac Vernet et de Jeanne Richard, naquit à Genève le 29 août 1698. Sa famille, originaire de Seyne en Provence, s'était réfugiée dans notre ville vers le milieu du XVII^e siècle ; André Vernet, grand-père de Jacob, obtint les droits de bourgeoisie en 1659.

Isaac Vernet était un négociant qui, après avoir fourni avec intelligence et probité une honorable carrière, mourut en 1706, laissant sept fils et deux filles. S'il leur transmettait un nom respectable à porter, un noble exemple à suivre, il ne leur léguait en héritage qu'une fortune médiocre ; aussi les fils aînés durent-ils se destiner au commerce.

Jacob se livra à l'étude. Comme il n'avait que huit ans lorsqu'il perdit son père, son éducation fut confiée à deux parents distingués : Daniel Le Clerc, le savant auteur de l'*Histoire de la médecine*, et Marc-Conrad Trembley, l'un des plus dignes magistrats de la république genevoise. Sous leur habile direction, l'esprit et le cœur de l'enfant se développèrent rapidement. Sa mémoire, naturellement bonne, se fortifia par un exercice raisonné. Il faisait des analyses et des recueils de tout ce qu'il entendait ou lisait de remarquable. On peut dire qu'en inculquant à cet enfant de tels principes, Le Clerc et Trembley suivaient la méthode de Locke, qui fait si heureusement travailler l'esprit et l'aide à s'assimiler la nourriture qu'on lui donne.

Jacob Vernet ne tarda pas à s'asseoir sur les bancs de l'Académie, pour suivre les cours de belles-lettres. A seize ans, il fit, pendant les vacances, un voyage à Lyon, et témoigna d'une singulière précocité par les travaux auxquels il se livra dans cette ville. Il nota d'ingénieuses remarques sur les livres rares conservés dans la belle Bibliothèque des Jésuites, examina aussi avec soin quelques vieux monuments, et cette

étude contribua à accroître en lui le goût des antiquités.

A son retour il commença à suivre un cours de philosophie. Tandis qu'il étudiait et que son esprit se développait rapidement, son cœur voyait grandir ses aspirations au bien et ses sentiments de piété.

Nous avons raconté dans la *Vie de Bénédicte Pictet* quelles furent les circonstances qui déterminèrent Vernet à embrasser la carrière ecclésiastique : une prière qu'il entendit faire à Pictet au chevet d'une femme mourante le décida à se vouer à des fonctions dont les bienfaits paraissaient si visibles auprès des êtres souffrants.

Vernet fit ses études théologiques sous la direction de J.-A. Turrettini, B. Pictet et Samuel Turrettini. Lorsqu'on lit la correspondance de Vernet avec J.-A. Turrettini, on voit à quel point il se défiait de lui-même et combien, après avoir cédé à un sentiment de généreux enthousiasme, il s'était pris à réfléchir, à méditer sur les difficultés inhérentes à la carrière pastorale. Il estimait que sa voix était basse, peu flexible, et son imagination trop froide ; il craignait de n'être jamais qu'un prédicateur médiocre.

« Ce n'est point fausse modestie, dit-il, peut-être aurois-je quelques parties du prédicateur, mais les plus utiles me manqueroient, et je prendrais beaucoup de peine pour faire peu de fruit. Il me semble qu'un homme sage doit embrasser non pas toujours ce qui seroit le mieux en soi-même, mais ce qui est le plus assorti à ses talens. Or, j'ai déjà dit que le mien, si j'en ai quelqu'un, est celui d'enseigner soit quelques sciences humaines, soit la religion, par des méthodes nettes, simples et proportionnées à la portée des jeunes gens. Voilà à quoi je m'appliquerois volontiers, et j'ose dire avec succès, si j'y étois appelé. L'état de notre Eglise à Genève me paroît demander qu'on s'applique plus qu'on ne fait à l'instruction religieuse de la jeunesse. L'indévotion s'y glisse de plus en plus et nous perdra tôt ou tard. Il seroit important qu'on donnât aux jeunes gens des idées saines et sages de la religion, qui la leur fissent estimer et aimer. Ce que j'en ai vu et les relations que l'on m'en fait tous les jours me confirment de plus en plus la nécessité d'y porter remède. »

En dépit de ces sentiments exagérés de défiance, Vernet acheva ses études de théologie

avec succès. On lui offrit alors à Paris une place de précepteur dans la famille Harenc. Il l'accepta volontiers et partit en 1720, heureux de pouvoir séjourner dans ce centre intellectuel, où il allait compléter son instruction première par le commerce des hommes les plus distingués. Il y passa neuf ans pendant lesquels il ne revint à Genève que temporairement, en 1722, pour y subir avec distinction les examens qui lui conféraient le titre de ministre.

A Paris, Vernet faisait deux parts du temps que lui laissait l'éducation de son élève : les courses, les promenades dans la grande ville et ses environs, dont il était émerveillé ; puis un travail théologique sérieux, qui occupait un certain nombre d'heures de la journée.

Dans ses pérégrinations il visite avec intérêt les musées et surtout les collections de numismatique, dont il s'entretient ensuite avec M. de Launoy, inspecteur des médailles du roi. Il va, en flânant, furéter chez les bouquinistes, à la recherche de quelque ouvrage rare ou curieux qu'il achètera pour le compte de J.-A. Turrettini. Puis il voit les hommes de lettres et converse sur les événements politiques, scienti-

fiques ou littéraires du jour, dans le cabinet de ces nombreux savants qui, grâce aux recommandations de J.-A. Turretini, lui font le meilleur accueil.

Il fréquente, par exemple, la maison de l'abbé de Saint-Pierre qui, par son intermédiaire, remercie Turretini de l'envoi de ses ouvrages et lui fait agréer en retour son mémoire sur le moyen de diminuer le nombre des procès.

« L'auteur lui-même, écrit Vernet, me charge de vous en faire un présent de sa part, pour vous témoigner sa considération après la lecture de vos thèses dont il fait un très grand cas. Je lui ai promis d'en faire venir un exemplaire pour lui. Vous voyez que vous n'en serez pas quitte à moins de lui rendre honnêteté pour honnêteté. Ayez la bonté d'y joindre la thèse « *Pro veritate Religionis Judaicæ.* »

Vernet se lie d'amitié avec les hommes les plus éminents, l'abbé de Longuerue, Le Courayer, Bignon, le Père Montfaucon, Mairan, Fontenelle, etc.

A propos de Fontenelle : « Je lui ai montré vos thèses, écrit-il à Turretini; il se dit très glorieux d'être cité par vous si honorablement et il vous

en seroit toujours obligé, fût-ce en le réfutant. Ce sont ses termes. »

Au sujet du même, il écrit encore à son cher maître, auquel il transmet toutes les anecdotes qu'il pouvait recueillir :

« M. de Fontenelle a lu dernièrement à l'Académie des sciences un éloge de M. Newton, dans lequel il fait beaucoup d'honneur à la nation angloise et glisse un mot de la Reine, ci-devant princesse de Galles, qui se trouva capable d'interroger un aussi grand homme, et qui compta au nombre des avantages de sa vie d'avoir pu lui donner des marques d'estime. A chaque ouvrage de M. Newton qui paroissoit, l'Angleterre n'avoit qu'un cri d'admiration. Il a vu de son vivant son apothéose, plus heureux en cela que les anciens inventeurs des arts ou héros déifiés, plus heureux particulièrement que Descartes, avec qui l'on en fait un beau parallèle. Vous verrez un extrait de cet éloge dans le *Mercuré galant*. »

« M. de Fontenelle, dit-il dans une autre lettre, vient d'être déchiré par une satire assez mal écrite, où l'on introduit Rome, Genève et Jérusalem qui se le disputent. La première allègue sa

profession de catholicité, la deuxième cite la Relation de Bornéo où il joue l'Eglise romaine, la troisième prétend qu'en niant que la venue de Jésus-Christ ait imposé silence aux oracles il s'est déclaré contre le Messie des Chrétiens. La conclusion est que c'est un vrai Pomponace sans religion. Ce libelle l'a, dit-on, fait pleurer de dépit, il renouvelle des choses oubliées depuis longtemps. Son grand ouvrage des *Infiniment petits*¹ va bientôt être livré à la presse. Il essaye des mortifications à la fin de ses jours pour s'être abandonné avec trop de bassesse et de flatterie au parti de M. de la Mothe. »

A propos de ce dernier, Vernet écrit à Turretini : « M. de la Mothe a donné son *Œdipe* qui n'a ni les défauts ni les beautés de celui d'Harouet. Ses ennemis trouvent la pièce froide et mauvaise. Ses amis la vantent comme un chef-d'œuvre. De ce nombre sont les Jésuites ; car l'intérêt théologique s'en mêle ; on y trouve des traits de pur Molinisme touchant l'influence du ciel sur les penchans et les vertus des hommes. Voilà de quoi attirer à l'auteur des censures ou

¹ *Traité géométrique et métaphysique des Infiniment petits.*

des louanges sérieuses. Quelle pitié et quelle petitesse ! »

D'autres fois c'étaient les hauts faits de Voltaire qui alimentaient la conversation des salons que fréquentait Vernet.

« Monsieur de Voltaire, écrit-il, s'est attiré une grêle de coups de bâton de la part du chevalier de Rohan. Celui-ci affectoit de l'appeler « M. de Voltaire » en lui parlant. Harouet répondit qu'il savoit bien son nom. Le seigneur répliqua qu'il croyoit lui faire honneur, de quelque manière qu'il le nommât, et y ajouta plusieurs termes de mépris. Le poète mal endurent fit mine de lever la canne. La scène se passoit dans la loge d'une actrice à la Comédie. De là Harouet alla souper chez le duc de Sulli, où quelqu'un vint le demander pendant le souper. Il sortit sans chapeau, et à peine eut-il mis le pied dans la rue qu'il fut roué de coups par quatre coquins. En rentrant furieux dans l'hôtel de Sulli, il rencontre le Chevalier de Rohan qui étoit un des convives, et soupçonnant que le tour venoit de lui, il veut l'attaquer, mais il n'en remporte que de nouveaux coups par les mains de ses laquais. Dès lors il ne paroît plus. Les uns disent

qu'il apprend dans un fauxbourg à faire des armes, les autres qu'il part pour l'Angleterre. Il ne sauroit se montrer que sa honte ne soit lavée. On le blâme de n'avoir pas supporté quelque chose de la part d'un homme de qualité ; mais on blâme encore plus cet homme de qualité de ne l'avoir pas châtié lui-même sur le champ. La voye qu'il a prise est un assassinat. Voilà un poëte perdu pour la France ! »

Et ailleurs :

« Il est certain que M. de Voltaire s'étoit attiré l'accident qui lui est arrivé. Il avoit poussé l'insolence jusqu'à dire au Chevalier de Rohan, après quelques paroles : « Savez-vous la différence qu'il y a de vous à moi ? C'est que je fais honneur à mon nom et que vous déshonorez le vôtre. » Sur cela le Chevalier leva sa canne. On le retint ; il différa la vengeance à trois jours de là qu'ayant appris que Voltaire étoit à l'hôtel de Sulli, il se transporta à trente pas de là et envoya un homme lui dire que quelqu'un souhaitoit de lui parler dans un carosse. Le pauvre poëte étant sorti fut investi par quatre hommes à qui le chevalier cria de son carosse : « Épargnez la tête, elle est encore bonne pour faire

rire le public. » Le battu rentra tout furieux à l'hôtel de Sulli et n'eut pas la prudence de cacher son aventure. Depuis il s'est tenu caché pour apprendre, dit-on, à faire des armes. Après quoi il a cherché son ennemi et a eu l'imprudence de le faire demander jusques chez le Cardinal de Rohan à Versailles. On s'est aperçu que c'étoit lui et Son Eminence a demandé à Monseigneur le Duc une lettre de cachet pour le faire arrêter. L'ordre est donné, mais n'est point exécuté, par la sage retraite du coupable à la campagne où on n'ira point le poursuivre. On ne sait s'il prendra le parti de passer en Angleterre ou de se cacher jusqu'à ce que son affront soit oublié. »

Vernet rencontre un de ses compatriotes : « J'ai vu, écrit-il à J. A. Turrettini, M. Huber¹, qui étoit ci-devant à Turin et qui est à présent ici en habit d'abbé. Il a de l'esprit comme un

¹ Jean-Jacques Huber, connu en France sous le nom de « l'abbé Huber, » étoit d'origine genevoise et frère de M^{lle} Huber, la célèbre mystique. Il avoit embrassé la religion catholique. Il fut quelque temps chargé d'affaires à Turin pour le compte de la France. Il étoit remarquablement spirituel, comme le constate Vernet.

ange, ou si vous voulez comme un démon. Je ne doute pas qu'il ne fasse son chemin, surtout ayant la protection du Cardinal de Rohan. Il soutient habilement la controverse et parle fort bien de sa famille et de sa patrie. »

Nous avons dit qu'à Paris Vernet ne consacrait pas tout son temps à des courses ou à des visites, mais qu'il travaillait sérieusement. C'est là précisément qu'il conçut le projet de traduire les thèses latines de Turretini et qu'il commença ce travail. C'était le prélude de son grand ouvrage sur la Religion chrétienne, où il voulait renfermer l'esprit et pour ainsi dire l'essence de la théologie de son maître vénéré.

A l'affût de toutes les nouveautés littéraires, Vernet se fait le pourvoyeur de la bibliothèque de Turretini, cherchant pour lui les livres rares.

« Il ne m'a pas été possible ¹, écrit-il, de trouver les *Remontrances de l'Evêque de Montpellier*, parce qu'elles ont été supprimées avec une sévérité extrême. Elles contiennent une relation exacte et abrégée des disputes qu'excita le Formulaire, et de la conduite des deux partis. Cette querelle paroît fort assoupie depuis l'élévation

¹ Paris, 23 Mars 1725.

du nouveau pape ¹, qui aspire au titre de Pacificateur. Le peuple d'ici est persuadé qu'il n'a pas d'éloignement pour le Jansénisme, ni même pour la Réformation. Une bonne femme à qui une dame religieuse faisoit du bien et à qui elle demandoit si elle étoit bonne catholique: « Hélas, » Madame, dit-elle, que savons-nous ce que nous » allons devenir ? On dit que nous avons un pape » huguenot ! » Quelques personnes ont même osé débiter impertinemment qu'il a écrit au Consistoire de Genève, pour offrir des moyens de réunion. Pour peu qu'il continue à vouloir ramener une discipline que nos tems ne peuvent plus porter, il est à craindre qu'on n'aime mieux en faire un Saint au Ciel que de le laisser être le lieutenant de Dieu en terre. Voudroit-il réunir deux qualités que Pallavicin regardoit comme opposées : *d'esser ottimo Ecclesiastico ed ottimo Pontefice*? Voudroit-il démentir une pensée qui a presque tourné en proverbe, c'est qu'un pape peut faire du bien en tant que particulier, mais qu'en tant que Pape il ne peut que faire du mal ? Le dessein qu'on lui attribue, de permettre la lecture de l'Écriture-Sainte en langue vulgaire, ne

¹ Benoît XIII.

seroit pas nouveau, si l'on en croit ce que dit Gregorio Leti de la Bible italienne du Pape Sixte V. Mais le P. Le Long de l'Oratoire, qui avoit fait sur cela les recherches les plus exactes, m'a assuré que c'est une pure fable, de même que tant d'autres faits dont cet historien a orné ses écrits.»

Vernet écrit encore, au sujet de l'Abbé de Saint-Pierre: « Il a inséré, dans les derniers *Mémoires de Trévoux*, quelques avis à l'Abbé Houteville pour perfectionner son ouvrage¹ dont il prépare une seconde édition. Il soutient que dans ces sortes de traités on ne doit point négliger l'avantage des figures et des peintures qui frappent l'imagination, parce que l'homme est déterminé à croire par un certain ébranlement de cerveau, par sentiment, par goût, autant que par raison. Ayez la bonté de lire cet endroit et de m'en dire votre pensée. Il y auroit bien d'autres choses à réformer dans le livre de l'abbé Houteville. Les Catholiques romains ne me paroissent pas situés aussi avanta-

¹ *La vérité de la religion chrétienne prouvée par les faits*, un vol. in-4°, 1722. La seconde édition parut en 1740, 3 vol. in-4°.

geusement que nous sur cette matière. S'agit-il de montrer l'excellence de la Doctrine Chrétienne ? Ils suent sang et eau sans en venir à bout. Ce sont partout des monstres qu'ils ne sauroient étouffer. Ils se contentent de tirer le rideau par dessus et de les couvrir sous un voile de mystères. L'unique preuve qu'ils ayent en main est celle des *faits*. L'abbé Houteville l'a bien senti. Il n'a eu garde de justifier la doctrine chrétienne elle-même. Il a fallu chercher du secours au dehors et faire plier l'esprit sous le poids des autorités. »

Vernet entretient Turretini de tout ce qui excite l'intérêt des Parisiens.

« J'ai eu la curiosité d'aller voir l'hémorroïsse en question. Elle m'a paru femme de bon sens et de piété. Elle conte son histoire avec grâce et ingénuité ; surtout elle ne peut se lasser d'exprimer le trouble et l'agitation où elle se trouva, au point de ne savoir ce qu'elle faisoit ni où elle étoit. Elle ne comprend pas comment elle n'a point perdu l'esprit par le concours de monde qui l'a obsédée. »

Il s'agissait d'une femme, Marguerite La Fosse, qui déclarait avoir été guérie subitement en sui-

vant une procession. Vernet étudia de près ce prétendu miracle, et ce fut l'occasion de son premier opusculé, sur lequel nous reviendrons plus tard, à propos de ses ouvrages. Voici comment il en explique l'origine à Turrettini :

« L'ouvrage de M. Saurin sur le Miracle commence à paroître. A cette occasion il faut vous confesser mes fredaines. Lorsque le Mandement du Cardinal de Noailles fut publié, je m'avisai de jeter sur le papier quelques pensées, qui de fil en aiguille formèrent deux lettres, l'une sur le fait, l'autre sur les conséquences qu'on en tire par rapport à la doctrine. Je fis voir mon ouvrage à M. Guiton qui voulut m'engager à le faire imprimer. Des raisons de timidité et de circonspection m'en empêchèrent. Je consentis seulement qu'il en envoyât copie à M. Saurin, en gardant l'*incognito*. Depuis peu M. Saurin m'a fait demander par lui si je voulois qu'on l'imprimât. Je lui ai répondu directement, et en me faisant connoître, que n'ayant jamais eu la pensée de travailler pour le public, je l'aurois encore moins depuis que j'ai vu son ouvrage. Je joins à cela des honnêtetés (mesurées pourtant, car il ne faut pas ramper devant lui), je fais quelques remarques sur son livre et je le prie de remettre mon

manuscrit à une personne que je lui indique. Sa réponse n'a pas eu le tems de venir encore. Depuis j'ai remis mon original à M. Bordier, qui est parti avant-hier pour Genève et qui aura soin de vous le rendre. Vous verrez, par le titre et par les notes, comment il faut se situer pour le bien entendre. Je n'y parle point du Mandement de l'Evêque de Montpellier, parce que mon ouvrage est antérieur. Ayez la bonté de le reprendre comme vous faisiez autrefois mes essais de propositions. Si vous en êtes content vous pourrez le faire voir à M. Chenaud, à Madame Perdriau, à M. Baulacre, à M. Abauzit et au peu de personnes qui s'intéressent à moi, mais avec secret, parce que j'ai de fortes raisons pour qu'il n'en soit pas parlé dans le monde. Si vous voulez le garder, il faudroit m'en envoyer une copie, parce que je n'ose pas en faire faire une ici, ni en garder une de ma main. L'on n'entend point raillerie sur ces sortes de choses en ce pays-ci ! »

Et plus loin, en date du 26 Juillet 1726, revenant sur cette affaire, il dit :

« J'aurois pris plus de tems pour répondre à votre lettre, si un article que j'y trouve ne m'obligeoit à prendre la plume à la hâte. C'est celui où vous parlez de remettre à l'imprimeur

le manuscrit que vous savez. Je croyois vous avoir assez témoigné dans la lettre qui l'accompagna quelle étoit l'intention de l'auteur. Mille raisons l'obligent à s'en défendre. Il est si délicat ici de toucher ces matières qu'il n'a garde d'en vouloir courir le risque. Quelqu'un en a porté la peine à la Bastille, il n'y a pas longtems. Le lieu de l'impression trahiroit bientôt l'auteur, dont mille gens ici connoissent la patrie. D'ailleurs il en a fait hautement le sacrifice à M. Saurin de la Haye; il s'est fait un mérite de sa circonspection auprès de deux familles, et a déclaré ses sentimens à trois ou quatre personnes étrangères. Que diroit-on de lui s'il chantoit la palinodie? Ne le soupçonneroit-on pas d'une vanité ridicule, et croiroit-on que ses amis lui eussent dérobé son ouvrage, ce qui est une finesse usée? Comptez, Monsieur, qu'il y a cinq ou six personnes devant qui j'aurai à rougir si pareille chose arrive. J'en recevrai même un préjudice très considérable, vu ma situation. Ainsi, je vous prie expressément qu'il n'en soit plus parlé¹. C'est assez que

¹ il est probable que Turretini ne crut pas devoir tenir compte de ces scrupules, car l'ouvrage en question fut imprimé à Genève, la même année, sous ce titre : *Deux lettres sur le*

ce petit ouvrage ait mérité votre approbation. Si j'ai dans la suite à me produire en public, ce ne sera que sous votre ombre. »

La vie de Paris, les distractions de la capitale, les jouissances littéraires et les curiosités que l'art et la science lui faisaient rencontrer à chaque pas ne le rendaient pas indifférent à ce qui se passait au pays. Avec quel chagrin il apprend la mort de Samuel Turretini, cousin de Jean-Alphonse ! Aussi s'empresse-t-il d'écrire à ce dernier des lignes empreintes d'une sympathique émotion.

« Je viens d'apprendre avec une extrême douleur la perte que vous avez faite, ou plutôt que notre Eglise et notre Académie ont faite avec vous. Elle est si grande que, de quelque côté qu'on l'envisage, on y trouve de nouve aux sujets d'affliction. Quel trésor qu'un théologien sage, éclairé, pieux comme étoit celui que nous regrettons ! Jamais avec une grande érudition on n'allia un jugement si sain, un cœur si pur, tant de modestie et des lumières si droites. A peine un grand nombre d'années fournissent-elles l'exemple

mandement de Monseigneur le Cardinal de Noailles, ... etc.
Voir plus loin, au commencement du chap. VII.

d'un si excellent homme. Cependant il nous est enlevé au commencement de sa carrière, et lorsqu'il sembloit que le public dût attendre de lui quarante années de service, ce qui auroit été pour notre ville d'un prix inestimable; car quelle obligation peut approcher de celle qu'on a à un maître qui forme de bons esprits et de sages théologiens pour l'Eglise? C'est un genre de service dont l'effet se perpétue jusqu'à la postérité. Un grand prédicateur édifie pendant sa vie : mais le fruit que produit un habile professeur s'étend fort au delà de sa mort, en ce qu'il répand un germe de bonne doctrine et qu'il élève des hommes propres à la maintenir après lui. Dans un siècle notre Académie se ressentira encore de ce qu'elle vous doit et à M. le Syndic Chouet. En fait de science et de choses morales, on ne sauroit dire quel bien fait un grand homme. C'est pourquoi l'on ne sauroit trop regretter celui que nous venons de perdre. Mais ce qui en redouble la douleur c'est la part que vous y prenez. Je sai combien doit vous coûter cette épreuve et que c'est une des plus grandes que vous puissiez essayer dans la vie. Mais comme vous avez toujours moins considéré en lui le bon parent

que l'homme utile au public, permettez-moi d'employer cette raison même pour vous relever de votre abattement puisque, s'il duroit trop, il nous donneroit une allarme encore plus terrible. C'est ici une occasion où le zèle du bien public doit surmonter la nature. Plus ce qui nous manque est digne de regrets, plus il importe de conserver ce qui nous reste. Tant que vous vivrez, nous ne désespérerons de rien ; vous pourrez réparer nos pertes ; celui qui a formé le premier ouvrage peut en rendre d'autres. Mais tout est perdu, si vous vous laissez entraîner au chagrin. Je disois hier à M. Sarasin, qui m'apprit cette triste nouvelle, que c'est une raison pour nous qui sommes jeunes de travailler avec plus de zèle et d'ardeur, pour rendre à notre patrie de bons sujets qui compensent par leur nombre le rare mérite de celui qu'elle vient de perdre. Dieu veuille, Monsieur, vous donner plus de santé que vous n'en avez eu ci-devant, et vous donner toute la consolation nécessaire pour vous ranimer et pour dissiper nos craintes. »

Cette admiration de Vernet pour son ancien maître se retrouve pour ainsi dire à chaque page de sa correspondance. C'est avec une joie pro-

fonde qu'il apprend les succès littéraires ou oratoires de Turretini.

« Quelque ingrate que soit la matière du sermon, lui écrit-il, on y découvre le talent qui vous est propre d'ennoblir les sujets en s'élevant toujours au grand et au pathétique, avec une noble simplicité de stile et un ordre naturel.

Ut jam nunc dicas jam nunc debentia dici.
Il n'y a aucun des lecteurs qui ne crût qu'il en auroit dit autant. C'est la perfection de l'art que d'imiter si bien la nature. »

On peut dire que Vernet, tout en admirant le charme et l'éclat du milieu littéraire où il vivait, ne subit guère l'influence étrangère, demeurant toujours lui-même et bon Suisse. C'est ainsi que, parlant de deux lettres sur le *Pline* du Père Hardouin, écrites par un professeur de l'Université, il dit à Turretini: « L'Abbé des Fontaines a essayé d'en faire autant sur les lettres de M. de Muralt, mais non avec le même succès. Ses amis même conviennent que cet écrit est fort mal raisonné. Je ne l'ai point vu. La première ligne contient une sottise. L'auteur s'étonne qu'un Suisse pense ! Et moi je m'étonne qu'un François pense si peu et si mal ! »

Après avoir étudié, avec l'esprit d'observation qui le distinguait, et jusque dans ses moindres détails, la société lettrée de Paris, Vernet était désireux de visiter d'autres pays. Une excellente occasion s'offrit à lui, celle d'accompagner son élève en Italie. Il partit donc en 1728, passa les Alpes et séjourna d'abord quelque temps à Turin. Là il eut la satisfaction de retrouver, au milieu des objets d'art qui décoraient le cabinet des Archives, un monument que l'on croyait perdu : c'était la fameuse *Table Isiaque*, décrite par le Père Montfaucon d'après les dessins et sur les remarques de Pignorius¹. Après avoir été enlevée dans le sac de Rome, en 1525, puis dans celui de Mantoue en 1630, elle était tombée entre les mains des ducs de Savoie. On peut comprendre avec quelle joie et quel empressement Vernet annonça sa découverte au Père Montfaucon, qui déplorait la perte de ce précieux monument.

En passant par Modène, il vit le savant abbé Muratori. A Bologne, il fit la connaissance du célèbre Manfredi. Il séjourna à Florence, où il reçut des lettres d'association à l'Académie des

¹ Voir Saladin, *Mémoire historique sur Vernet*, 1790, p. 10.

antiquaires de Cortone. C'était, pour le dire en passant, une société savante, ayant à sa tête le sénateur Buonarotti, et qui dans ses travaux ne s'occupait pas seulement de l'archéologie étrusque, mais de celle du monde entier.

A Rome, il rencontra Montesquieu dans un petit hôtel où ils firent bonne connaissance. Ils assistèrent ensemble à la canonisation de saint Jean Népomucène.

Après avoir visité pendant le jour la Rome ancienne, celle des rois, de la république et des empereurs, les deux voyageurs se retrouvaient le soir dans le logis qu'ils habitaient et se faisaient part de leurs impressions. Le philosophe français découvrit d'emblée en Vernet les solides qualités qui l'engagèrent plus tard à lui confier l'impression de l'*Esprit des Loix*.

De toutes les villes d'Italie, ce fut Rome qui produisit sur Vernet la plus vive impression.

« Me voici à Rome depuis un mois, écrit-il à Turretini, en date du 6 mars 1729. Vous pouvez croire que je ne m'y endors pas. C'est une ville curieuse à voir de toutes les manières, soit pour le physique, soit pour le moral. Le jour se passe à courir çà et là et le soir à écrire ce qu'on a vu.

J'ai été bien adressé pour connoître des gens de lettres. Il n'y en a pas ici autant qu'on le pourroit croire. Leur sort les attache au service des grands et les condamne à passer leur vie dans les antichambres. L'esprit d'intrigue et le manège de cour sont l'unique moyen de parvenir. Cela ne s'accorde point avec les Muses. »

Vernet fréquentait le salon du cardinal de Polignac. On rencontrait là tous les personnages distingués de Rome et les célébrités de passage ; on s'y entretenait des événements du jour.

« La perte qu'on vient de faire de M. Bianchini, le célèbre astronome, est irréparable, écrit Vernet. Personne ne peut le remplacer. Il y a plus longtems que M. Gravina est mort. C'étoit un bel esprit, fort suspect pour la foi, et dont les cendres auroient été jetées à la voirie, si dans son testament, écrit en latin dans le stile des Douze tables, il n'avoit eu la précaution de léguer la valeur de quinze messes pour son âme. »

« Le cardinal de Polignac, poursuit-il, fait un des ornemens de Rome. Il me disoit l'autre jour que les théologiens ont étrangement brouillé la matière de la grâce en y cherchant des mystères, et y appliquant des Définitions purement

scolastiques. Rien, disoit-il, n'est plus simple. La grâce agit sur nous comme la raison et l'éloquence, *quand on sait la faire valoir*. C'est ainsi que Virgile nous représente une sédition apaisée par le discours d'un homme grave. Si un homme peut tant sur les autres, que sera-ce de Dieu lui-même ? Ce langage, ajoute Vernet, me satisfait si fort que je ne pus m'empêcher de lui dire que, sur ce pied-là, il ne falloit pas chercher ailleurs que chez lui un exemple du pouvoir de la persuasion sur les esprits et de cet attrait victorieux dont on parle tant... »

Vernet continue son voyage d'Italie par Livourne, Pise, Lucques où il va faire un pèlerinage en l'honneur des Turretini ; puis il se rend à Venise et a l'occasion d'assister aux épousailles de la mer qui se font le jour de l'Ascension. Dans cette ville, il rencontra le trop célèbre Law, qui après avoir bouleversé les finances de la France sans réussir à faire sa fortune, méditait au bord de l'Adriatique sur la vanité des choses humaines. Tout en expiant par une vie misérable le mal qu'il avait causé, il croyait encore à l'excellence de son système : il ne cessait de répéter que « des têtes chaudes l'avoient gâté en poussant les choses trop loin. »

Quand on lit les lettres¹ et mémoires où Vernet rend compte en détail de ce voyage, on est frappé de sa finesse d'observation. Avec quelle sûreté il porte son jugement sur l'état politique, religieux, scientifique et littéraire de l'Italie à cette époque ! Comme il décrit bien cette lutte acharnée qui eut lieu dans la péninsule, ainsi qu'en France, entre la scolastique et le cartésianisme, et comme il fait voir clairement les degrés par lesquels la philosophie italienne finit par arriver au newtonianisme ! Qu'elle est mouvementée la description qu'il donne de chaque université, et comme ils sont vigoureusement tracés les portraits de ces nombreux savants qu'il peignait d'après nature !

Au mois de septembre 1729, Vernet, chargé d'une riche moisson de souvenirs, revint à Genève, en passant par Padoue, Vérone, Mantoue et Milan. Dans sa ville natale il se sépara de son élève, qui retournait à Paris, et se mit alors à la disposition de l'Eglise.

¹ Voir en particulier la lettre insérée dans le tome IV de la *Bibliothèque Italique*, p. 119.

CHAPITRE II

Suite des voyages de Vernet.

• 36 •

La Vénérable Compagnie qui, depuis 1722, époque à laquelle elle avait admis Vernet au saint ministère, n'avait cessé d'entendre parler avantageusement de lui, se réjouit à l'idée qu'il rentrerait au pays et qu'il jouerait un rôle actif au sein de l'Eglise de Genève.

En juin 1730, il fut nommé pasteur de Jussy. Nous voyons dans les registres de la Compagnie et du Conseil l'éloge qui est fait de ses aptitudes pastorales.

Comme il n'y avait pas de presbytère à Jussy, on lui donna deux cent cinquante florins pour se loger, en attendant qu'on lui eût acquis ou bâti une maison. Le 11 du même mois il fut pré-

senté dans son église rurale par M. Gallatin, délégué de la Compagnie, assisté de M. l'ancien syndic de Chapeaurouge. « Il y fut reçu agréablement, » disent les Registres. Le lundi il prêta serment en Conseil et fut admis dans la Vénérable Compagnie. Le Modérateur Fatio lui souhaita la bienvenue, et Vernet signa les règlements. Le vendredi 30 juin, il demanda que les fonctions qu'il devait remplir dans l'Eglise de Jussy et sa dépendance de Gy (fonctions qui, pour le dire en passant, n'étaient pas une sinécure) fussent clairement déterminées.

Vernet occupa le poste de Jussy jusqu'en février 1731, époque à laquelle il demanda la cure du Petit-Saconnex.

« Etant passé à la provision de l'Eglise de Saconnex, lisons-nous dans les registres de la Compagnie, M. le Modérateur a demandé à Messieurs les pasteurs de campagne si quelqu'un d'eux souhaitoit de prendre l'Eglise vacante. M. Vernet a offert seul ses services ; ayant donné liberté avec ses parens, il a été grabellé à haute voix et par les ballottes il a été nommé pasteur de Saconnex. »

On renvoya la cérémonie d'installation de

quelques semaines, disent les mêmes registres, « vu la rigueur de la saison. » Ce ne fut que le dimanche 18 mars qu'il fut reçu par J.-A. Turretini qui occupait la chaire, tandis que le syndic Chouet représentait le Conseil. En s'établissant au Petit-Saconnex, Vernet se rapprochait de la ville, et en même temps de son cher maître Turretini, qui vivait là une grande partie de l'année.

En 1731, Vernet fut chargé d'une mission de confiance. L'année précédente, le roi de Sardaigne avait chassé des vallées du Piémont sept à huit cents personnes pour cause de religion. La reine d'Angleterre, comme nous l'avons vu dans la vie de J.-A. Turretini, envoya à ce dernier une somme de mille livres sterling pour la distribuer à ceux de ces pauvres Vaudois qui s'étaient réfugiés en Suisse. Turretini crut devoir confier la répartition de cette royale aumône à son fils Marc et à Jacob Vernet.

En avril 1731, la Vénérable Compagnie autorisa le pasteur de Saconnex à faire ce voyage. Vernet et Marc Turretini se rendirent d'abord à Berne pour y prendre conseil des principaux ma-

gistrats. Ils virent en premier lieu M. de Steiger, qui leur fit un cordial accueil et leur témoigna d'emblée une grande sympathie pour l'objet de leur mission.

« Quand il a été question de l'affaire qui nous amène, écrit Vernet, il a témoigné qu'elle ne pouvoit être vue que de très bon œil, que LL. EE. ont fait tout ce qui dépendoit d'elles, et qu'elles seront bien aises de voir qu'il y ait des personnes qui soient animées du même esprit; qu'ainsi la nature de notre commission la rend recommandable à tous les gens de bien; après quoi il s'est étendu sur ce que le Roi de Prusse a fait demander quelques Vaudois, mais en attirera peu, et sur les espérances que l'on a que leur Prince les traitera mieux dans la suite, comme aussi sur ce que le canton de Berne en demeure seul chargé. Après une conversation d'une demi-heure, il nous a avertis qu'il falloit en parler à Son Excellence M. d'Erlach¹.

» En tout cela, M. votre fils et moi nous en sommes bien précisément tenus aux termes généraux

¹ Jérôme d'Erlach, avoyer de Berne. Nous avons publié, dans les *Lettres inédites adressées à J.-A. Turrettini*, tome I, p. 331, une lettre de lui relative à cette mission de Vernet.

que vous nous avez recommandés ; et cela n'a pas été difficile parce qu'on ne nous a fait aucune question particulière. A vue de pays, je comprends que tous les Vaudois qui sont dans les maisons particulières n'ont besoin de rien, et notre liberté est réservée tout entière, en exposant toujours que cette aumône regarde les plus nécessiteux et qu'elle a pour but unique de les mettre un peu plus à leur aise. »

Le lendemain Vernet et Turretini « eurent l'honneur de faire la révérence, » suivant l'expression du temps, à Monsieur d'Erlach. Après les compliments d'usage on entra dans le vif de la question : « Son Excellence, écrit Vernet, loua beaucoup le sujet de notre voyage, et assura que LL. EE. nous donneroient toutes les facilités que nous désirions ; demandant si nous voulions qu'on donnât ordre aux Baillifs de faire assembler et tenir à notre disposition tous les Vaudois de leurs bailliages. Je lui répondis que tant d'appareil ne me paroissoit pas nécessaire, et qu'il suffiroit que nous fussions assurés et qu'il parût que nous agissions avec la permission et sous les ordres de LL. EE., et que, pour l'exécution de la chose, elle se feroit sans

bruit et sans causer d'embarras à personne. Sur quoi S. E. se réduisit à dire qu'il rapporteroit au Sénat le sujet des lettres que nous lui présentions, que cela seroit vu avec plaisir, qu'on n'avoit garde de violer la discrétion due à ces sortes de charités et aux personnes qui les font, et qu'on se contenteroit de nous expédier une patente, qui porteroit qu'en quelque lieu que nous voulussions aller, tous les officiers du Canton doivent nous prêter la main, comme étant chargés d'une commission louable et agréable à LL. EE. Le rapport ayant été fait lundi, le Sénat nous fit dire que nous étions les maîtres d'exécuter notre commission de telle manière que nous jugerions à propos, suivant les intentions du donateur, et en même tems M. de Trey reçut ordre de nous assister en tout ce qui dépendroit de lui. Quant à la somme et à la proportion qu'on doit garder, on ne nous a point fait de question positive et nous nous sommes tenus entièrement sur la réserve là-dessus, déclarant seulement qu'il s'agissoit d'adoucir l'état des plus nécessiteux, surtout des vieillards et des infirmes ; que c'est ici une affaire de charité particulière, que la somme n'est point limitée ni même entièrement fournie,

mais que le secours peut s'étendre plus ou moins selon les besoins qui se rencontreront. Le Sénat a pris la chose tout à fait dans ces termes. Quelques personnes firent seulement remarquer qu'il eut été à souhaiter que ce secours fût venu plus tard, parce qu'actuellement ces gens-là ne souffrent point et que dans peu ils pourront se trouver dans des conjonctures à mieux mériter ce soulagement. En effet, comme vous le savez déjà, il y a ici un M. d'Alençon¹, envoyé par le Roi de Prusse pour offrir à tous les Vaudois qui voudront aller s'établir dans ce pays-là, des terres et du pain. Ce M. d'Alençon est ami de M. Achard², et comme nous sommes logés dans la même auberge il me communique tout ce qu'il fait. Quoique il n'ait pas encore pu tenter beaucoup de gens, il se pourroit faire néanmoins que quelques familles, détrompées de l'espérance qu'elles ont de retourner dans les Vallées, prissent ce parti-là. De plus le Duc de Wirtemberg fait des offres semblables; et hier il partit d'ici

¹ Voir les *Lettres inédites adressées à J.-A. Turretini*, tome I, p. 332.

² Antoine Achard, pasteur à Berlin. Voir *Lettres inédites.....*, tome I, p. 2-17.

deux députés pour Arau , afin de conférer avec ceux de Zurich au sujet de ces pauvres gens. Il paroît qu'on seroit bien aise de se soulager en partie du fardeau ; et quoique l'on en use avec eux avec beaucoup de générosité et de charité, on s'attend que ceci doit avoir quelque fin. Le terme du mois d'Avril donné par le roi de Sardaigne étant prêt à expirer, c'est une nouvelle raison pour croire que un mois ou deux décidera de leur sort ou qu'il y aura du moins quelque changement à leur état. Ces divers motifs ont fait faire à quelques personnes la réflexion dont je vous ai parlé, et M. Moutach, qui vous estime singulièrement, a été chargé de l'insinuer à M. de Trey, mais seulement comme une pensée particulière, avec beaucoup d'honnêteté et de ménagement. Je m'en suis entretenu avec M. Moutach en lui faisant vos complimens ; et comme votre dessein a toujours été de mettre quelque chose en réserve pour les besoins à venir, nous avons cru de prendre le milieu le plus convenable, à tous égards, que d'assister dès à présent les vieillards et les infirmes, et de grossir par cette épargne le reste qui est destiné aux besoins éventuels. Par cet arrangement personne ne souffre et l'on sa-

tisfait également à l'intention du donateur et aux règles de la prudence.

« Nous avons témoigné le parti que nous prenions, soit à M. Moutach, soit à M^{rs} les deux Avoyers, qui l'ont fort approuvé ; et nous avons agi en conséquence. Les Vaudois qui sont ici sont très bien entretenus ; il n'y en a qu'une vingtaine à qui un peu de secours venoit à propos, et une quarantaine d'écus a suffi pour cela. Il faudra s'élargir davantage pour ceux qui sont hors de la capitale. Mais avec cela les mille écus que j'ai emportés suffiront pour tous, tant ceux du pays allemand que du pays de Vaud. En distribuant cet argent nous déclarons, afin qu'il n'y ait point de jalousie, qu'il n'est destiné qu'aux vieillards et aux malades, mais que s'ils prennent quelque parti, il y aura encore pour tous quelque secours ; notre affaire s'arrangera sur ce pié-là si vous l'approuvez. Nous ne faisons rien sans la participation de M. de Trey, qui nous rend toutes sortes de bons offices et veut nous accompagner à Payerne, sa patrie, à l'occasion d'une affaire qu'il y a. »

Comme M. de Trey voulut bien se charger de la distribution à Moudon, Vernet et Turrettini

épargnèrent ainsi du temps et des frais et purent se rendre directement à Neuchâtel. Là ils furent reçus à bras ouverts par Osterwald, qui saluait en eux un ami, un fils de J.-A. Turrettini. On leur fait mille honneurs, on leur donne à souper au nom de la Vénérable Compagnie. Vernet date de cette ville une lettre à Turrettini, où il lui fait part de cet excellent accueil et continue à le mettre au courant de sa mission parmi les Vaudois.

« La distribution faite à Berne, dit-il, a été très modique, parce que les trois quarts des Vaudois sont dans de bonnes maisons et que les autres ont des pensions plus fortes que partout ailleurs, outre que l'on n'a envoyé là que l'élite de ces pauvres gens. Ceux qui sont ailleurs ont beaucoup plus besoin d'assistance et nous avons bien compté de nous élargir beaucoup plus. C'est ce qui a été exécuté à Avanche et à Payerne, où nous avons donné environ deux cents livres et laissé autant à M. de Trey pour Moudon. »

A Yverdon, Vernet et Marc Turrettini s'empressèrent d'aller voir le Bailli qui donna les ordres nécessaires au rassemblement des Vaudois. Ce fut une lamentable revue de malades et

d'infirmes, auxquels les délégués genevois firent une distribution d'argent sous les yeux de deux ministres et d'un secrétaire de la ville. Après avoir réconforté ces malheureux par leurs bonnes paroles et leurs aumônes, nos voyageurs reprirent la route de Lausanne, en faisant halte à Romainmôtiers et à l'Isle.

A Lausanne et à Vevey nouvelles distributions. Vernet constate le peu de succès que le délégué prussien rencontre auprès des réfugiés Vaudois qu'il invite à se rendre sur terre allemande. Dans toute cette correspondance les détails intimes que Vernet donne à Turrettini sont des plus intéressants. Si le pasteur genevois et son jeune compagnon éprouvaient quelque fatigue dans les courses un peu précipitées et lointaines qu'ils étaient obligés de faire à travers les campagnes où les Vaudois se trouvaient éparpillés, combien ils furent dédommagés par la joie qu'ils ressentirent à la vue de tant de souffrances apaisées et par la vive gratitude que leur exprimèrent ces infortunés proscrits!

« Ils trouvèrent plus d'une fois, dit Saladin¹, ces bonnes gens occupés à chanter ensemble, d'une manière simple, des espèces de *cantiques*

¹ *Mémoire historique sur J. Vernet*, page 16.

historiques qu'ils avoient appris dans leur pays natal et qui leur faisoient oublier, pour quelques momens, la misère et les peines de leur situation. C'est une circonstance assez remarquable, que le petit peuple des vallées du Piémont eût conservé, par le moyen de ces chansons, l'ancienne simplicité de croyance des premiers tems. Dès avant la Réformation, ils existoient dans leurs vallées, comme un rejeton ignoré de la primitive Eglise; et comme ils avoient peu de livres et d'écoles, les pères faisoient réciter à leurs enfans le Décalogue, l'Oraison dominicale et le Symbole des Apôtres; puis quand ils les menaient aux champs, ils leur racontaient l'Histoire Sainte arrangée en chansons, dans un idiome moitié françois, moitié piémontois. Ces espèces de ballades ou de cantiques ont été recueillies et imprimées sous le titre de *Noble Leçon*. On n'y trouve point de mystères, peu de dogmes, une morale pure et une religion simple. »

En résumé on peut dire que, dans leur voyage, Vernet et Marc Turrettini reçurent partout, de la part des autorités et des hommes d'Eglise, un accueil si cordial et une hospitalité si libérale que leur tâche en fut singulièrement facilitée.

J.-A. Turrettini, à qui cette mission avait per-

mis d'apprécier les hautes qualités de Vernet, songea à lui confier de nouveau son fils pour un long voyage d'instruction à l'étranger. En mars 1732 il demande au Corps ecclésiastique un congé pour Vernet et un autre pour son fils Marc, qui servait dans la Compagnie de Noble Grenus ; on règle le remplacement du pasteur de Saconnex, dont la cure sera confiée aux soins de M^r Archimbaud et B. Turrettini, et nos deux voyageurs se mettent en route. Ils ont dessein de parcourir ensemble la Suisse, l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, la France. Le jeune homme achèvera de se former au contact des hommes éminents qu'il fréquentera. Vernet complétera ses études littéraires ; il notera soigneusement, dans sa volumineuse correspondance avec ses parents et ses amis, toutes les observations qu'il ne pouvait manquer de faire. Doué d'un excellent jugement et d'une grande finesse, il appréciait sainement tout ce qui se présentait à ses yeux. Comme on l'a dit, dans les voyages qu'il fut appelé à faire, il pensait sans cesse à s'instruire, il ne cherchait point à briller ; mais son mérite le faisait distinguer aisément et lui attirait des témoignages flatteurs de considération de la part des personnes de tout rang auxquelles il était présenté.

Les voilà donc partis, roulant la poste. A chaque étape, le souvenir de J.-A. Turrettini leur ouvre la porte de maisons hospitalières. Dans les cantons allemands, partout ils trouvent cette cordialité parfaite qu'on leur avait prédite.

A Soleure ils sont reçus à l'Ambassade de France, sur la recommandation de M. d'Erlach, dont la lettre leur procure « un favorable accueil à la Cour. C'est ainsi, dit Vernet, que l'on nomme l'hôtel de M. l'Ambassadeur. Nous avons été reçus ce matin fort gracieusement et retenus à dîner. C'est une maison et une table où tout va du plus grand air. » Comme M. de Bonac, l'ambassadeur, était un lettré, on parla littérature et religion. On s'entretint aussi de politique, notamment de la révolution de Turquie, dont le diplomate français était fort bien renseigné par les liaisons qu'il avait conservées dans ce pays-là, où il avait séjourné comme ambassadeur. « Après diné, dit Vernet, il nous a donné son carrosse avec son écuyer pour nous promener dans les dehors de la ville qui sont très beaux. »

De Soleure ils allèrent à Zurich.

« Vos amis de Zurich vous sont fort attachés, écrit Vernet à Turrettini, et vous ont su bon gré

d'avoir voulu que M. votre fils allât voir sa seconde patrie, car ils comptent Lucques pour la première, Zurich pour la deuxième et Genève pour la troisième, en ayant égard seulement à l'ordre des tems. » Là le fils Turretini visite la maison de ses ancêtres. Ils passent dans le cercle de famille des Escher des heures charmantes. On s'y entretient avec le chanoine Hirzel des débats théologiques du jour et des délicates affaires de Wetstein qui était, comme on le sait, tombé dans de graves erreurs doctrinales.

De Zurich nos voyageurs gagnent Bâle en passant par Schaffhouse ; ils vont voir la chute du Rhin, dont Vernet se contente de dire en une ligne que « c'est effectivement un beau spectacle. »

A Bâle ils vivent dans la société des Werenfels, des Iselin, des Gernler. Vernet, qui donnait une attention toute particulière à l'état des affaires religieuses dans les différents pays qu'il visitait, fait une riche moisson de détails sur la situation des Eglises suisses. Ce sont encore les tristes débats sur Wetstein qui défrayent la conversation.

« On ne peut pas douter, écrit Vernet, que ce ne

soit un esprit profane et audacieux, qui serviroit mal l'Eglise. Ce qu'il a dicté à ses écoliers est tout parsemé de traits d'Arianisme, d'opinions trop libres sur l'autorité des livres sacrés, et de quelque relâchement sur la profession de la vérité que, selon lui, on peut dissimuler plutôt que de s'exposer à la persécution. Les gens les plus desintéressés le tiennent convaincu sur tous ces points. Encore n'auroit-on point fait tant de recherches sur son compte si ses discours ordinaires n'avoient montré un libertinage d'esprit et de cœur qui a déjà infecté un grand nombre de gens, la plupart de ceux avec qui il est intimement lié étant des gens peu religieux. Toutes ces considérations ont fait juger que ce seroit un loup dans la bergerie, ce qui obligea les Théologiens d'ici, la plupart gens sages et modérés, comme vous le savez, à le faire connoître au Magistrat. »

Vernet s'étend longuement sur toutes les phases de ces interminables débats où, d'abord déposé, puis rétabli, Wetstein se montra constamment ce qu'il était, suivant l'expression de Werenfels lui-même, un esprit impie et dangereux.

Vernet voit aussi Werenfels, qu'il dit demeu-

rer étranger à la procédure dont nous venons de parler. « Il y a longtems, dit-il à Turrettini, qu'il est en possession de ne se mêler de rien, craignant comme la mort les tracasseries, et se sentant trop agité quand il a quelque affaire à conduire. Son caractère doux et pacifique et son esprit un peu paresseux le rendent ennemi de toute querelle. Il ne pense présentement qu'à finir doucement ses jours, ayant pourtant la conversation vive, délicate et spirituelle, autant qu'il l'ait jamais eu. Mais il travaille peu et n'écrit point, pas même à ses meilleurs amis. Surtout il s'est abstenu de rien écrire sur le sujet en question, par un excès de précaution et de timidité. »

S'arrachant à la société de tant d'amis qui s'efforçaient de les retenir, nos voyageurs font prix avec un postillon qui doit les mener en Allemagne en passant par Strasbourg. Dans cette ville, tout en procurant à son élève des distractions littéraires et artistiques, des visites aux musées, une soirée à la Comédie, Vernet se délecte à passer de longues heures dans la célèbre bibliothèque des Jésuites.

Ils poursuivent leur route à destination de la Hollande, par Heidelberg, Francfort et Cassel.

A Heidelberg, Vernet entre en rapport avec les docteurs Mig et Hottinger, et avec une foule de professeurs et de gens instruits, qui le mettent au courant de l'état des Eglises du Palatinat. A la suite de ces entretiens il écrit à Turretini une lettre fort étendue dans laquelle il lui expose la situation du pays au spirituel et au temporel. — A Marbourg ils voient le célèbre Wolf. « En passant par Marpurg, dit Vernet, nous avons fait visite à M. Wolf et pris du café chez lui ; c'est un homme poli, qui a de grandes vues et qui inspire la modération aux disciples qu'il forme. Votre nom et quelques-uns de vos ouvrages lui sont fort connus. »

En Hollande, Vernet et Turretini continuent à tout explorer, et ils ont pour guides les célébrités du pays. A Groningue, ils logent chez le fameux Barbeyrac, le traducteur et le commentateur du traité latin de Puffendorf intitulé : *Du droit de la Nature et des Gens*. Au moment où Vernet était en quête d'une hôtellerie, Barbeyrac, averti par un Français qui l'avait vu débarquer avec son élève, va aussitôt les trouver, sans même prendre le temps de quitter sa robe de chambre, et les oblige à descendre chez lui. Ce

fut une bonne fortune pour nos voyageurs, car il les présenta à tous les hommes distingués de la ville. Ils virent, entre autres, le ministre anabaptiste Butterman, celui qui traduisait en chaire le *Nubes Testium* de Turretini, déclarant à ses paroissiens qu'il ne pouvait rien leur dire de meilleur. « Auriez-vous cru d'être prêché dans une église anabaptiste ? » écrit Vernet à son ancien professeur. D'Utrecht, Vernet date une lettre des plus intéressantes. Il y parle des charmes de la société hollandaise, qui les reçoit avec une réelle cordialité, des curiosités du pays, des plaisirs dont on les fait jouir, y compris le spectacle d'une grande *kermesse*, auquel ils ont la bonne fortune d'assister. Passant du gai au grave, il aborde les questions théologiques. « Dans tous les lieux où nous allons, nous tâchons de voir les Ecclésiastiques et les Professeurs les plus renommés, et cela d'une manière circonspecte et respectueuse, en disant, quand il y a le moindre lieu à cela, que vous nous avez chargés de leur rendre ce devoir de votre part, et recherchant tout ce qui peut marquer quelque égard pour eux et pour leurs ouvrages. Quelques uns sont sensibles à cette attention; cela ne peut faire

que du bien, quoique, à dire vrai, il y en a plusieurs qui ne se radoucissent jamais et dont les louanges se répandent plutôt sur M. votre père que sur vous. Utrecht est une des Universités les plus rigides et les plus coccéiennes. »

D'Utrecht, nos voyageurs se rendirent à Amsterdam, où ils fréquentèrent aussi plusieurs théologiens distingués. Dans sa conversation et toute sa conduite, Vernet met en pratique les règles de prudence et de discrétion dont il ne s'écartait jamais. « Cette ville, dit-il, a l'avantage d'être pourvue à présent d'excellens prédicateurs, ce qui n'a pas toujours été. Je tâche de me conduire avec ces Messieurs d'une manière qui ne heurte point le parti qu'ils ont épousé et qui soit propre à dissiper les préjugés que certaines gens ont fait naître sur l'état de notre Eglise. » Et quand il prêche : « Je prêchai dimanche, à la grande Eglise, devant un monde épouvantable. Il falloit faire de grands efforts de voix. Je ne sais si on aura été content, mais à coup sûr je ne débitai point d'hérésie. »

Vernet et Marc Turretini gagnent ensuite la Haye en repassant par Utrecht. La compagnie de M. et M^{me} Barbeyrac avec quelques parents ou

amis les engagea à suivre cet itinéraire. « La foire ou *kermesse*, dit-il, a donné lieu à cette promenade. » Ils firent dans les mêmes conditions une excursion à Saardam.

A la Haye, comme partout, ils trouvent la plus franche hospitalité. Vernet se félicite pour son élève du milieu dans lequel ils vivent. « La maison de Madame Falaiseau, dit-il, fait grand bien à Monsieur votre fils. Nous y avons été reçus avec toute la cordialité possible et nous y allons aussi librement que des enfans de la maison, à toute heure, et tant qu'il nous plaît aux heures des repas. On y trouve cette politesse aisée et gaie si propre à former un jeune homme : toutes les manières et le bon air de Paris. M. Chais¹ en use avec nous on ne peut pas mieux. Il nous introduit chez ses amis et n'oublie aucune sorte d'attention et de civilité à notre égard. Un trait de politesse et de discrétion dont je lui sais beaucoup de gré, c'est de ne m'avoir parlé en aucune façon de leurs affaires ecclésiastiques, ce

¹ Charles Chais, Genevois d'origine, était alors pasteur de l'Eglise wallonne de la Haye. Il avait été, quelques années auparavant, précepteur de Marc Turretini. Voir *Lettres inédites adressées à Turretini*, t. I, p. 276.

qui n'auroit fait que m'embarrasser. On m'a laissé la liberté de voir tout le monde et de garder la neutralité. Il seroit à souhaiter que l'on eût toujours eu cette liberté-là, et même que la mémoire du passé fût entièrement effacée. »

Vernet, comme nous l'avons vu plus haut, trouvait le temps de prêcher quelquefois pour ses collègues de Hollande, et il le faisait avec toute la prudence qui le caractérisait. « J'ai aussi prêché deux fois à la Haye, dit-il. Il m'est revenu qu'on a été content. J'ai eu du moins l'attention de me conformer au goût du pays pour le choix des sujets. Le sermon sur : *Je n'ai point honte de l'Evangile de Christ*, etc., m'a bien réussi. »

Le prince d'Orange, auquel nos voyageurs furent présentés, fournit à Vernet l'occasion d'un portrait tracé d'après nature en quelques lignes. « Le Prince d'Orange, écrit-il à Turretini, est venu à la Haye pour notifier son accommodement avec le Roi de Prusse au sujet de la succession du roi Guillaume. Quoiqu'il sacrifie assez par cette convention, il ne laisse pas de mettre par là ses affaires en meilleur ordre, et de demeurer maître de certaines terres qui lui donnent plus d'autorité dans le pays. Ce prince a de l'esprit,

de la générosité et de la bonté. Mais il a le malheur d'être fort disgracié pour la taille, étant petit et bossu. Il a un conseil de jeunes têtes et il trouve des oppositions à son avancement telles qu'on ne peut guères penser qu'il les surmonte, à moins que les conjonctures ne changent extrêmement. Il est allé faire un tour en Frise, d'où il reviendra dans quelques jours. On doit nous faire l'honneur de nous présenter à S. A. d'abord après son retour ; c'est une raison pour séjourner ici un peu plus. »

En attendant, et pour ne pas perdre leur temps, Vernet et Turretini firent une excursion à Delft et à Rotterdam ; grâce au plan qu'ils préparaient pour l'emploi de chacune de leurs journées, ils virent toutes les curiosités qu'offrent ces deux villes. Ils revinrent faire un court séjour à la Haye, puis visitèrent le camp de Bréda où, grâce à des recommandations exceptionnelles, ils purent voir dans ses plus petits détails ce superbe déploiement de forces militaires.

Disant enfin adieu à la Hollande, ils se rendirent à Calais en passant par Anvers, Bruxelles, Gand, Courtrai, Menin, Tournai, Lille, Ypres et Dunkerque. Cette dernière place suggère à Vernet

de tristes réflexions. « Il faut bien quelques heures, dit-il, pour voir non ce que cette ville est, mais ce qu'elle a été. Les ouvrages du port, les bassins, magasins et chantiers, les bastions de la ville et la citadelle, tout cela étoit compté au rang des plus belles choses qu'il y eût en Europe. Mais on n'y voit plus que de tristes masures depuis la paix d'Utrecht; tout a été ruiné et comblé par les Anglois, au grand crève-cœur des habitans :

Nunc seges est ubi Troja fuit. »

Quelque temps avant de s'embarquer pour Londres, nos voyageurs avaient reçu une lettre de J.-A. Turretini les engageant à faire leur séjour à Paris avant celui d'outre-mer. Avec un grand sens pratique, Vernet répond à Turretini pour le convaincre de la supériorité du plan primitif, qui consistait à aller tout d'abord en Angleterre. « Les courses les plus éloignées doivent être faites les premières, parce qu'après cela vous aurez l'esprit plus en repos en sentant Monsieur votre fils plus près de vous et à portée d'être rappelé au premier besoin. Le voyage d'Angleterre ne s'entreprind pas comme celui de France, et quand l'occasion est manquée on

court grand risque de n'y plus revenir, au lieu que nous sommes toujours à la porte de la France. »

Cet argument prévalut, car au commencement d'octobre Vernet et son élève mettaient le pied sur le sol britannique. Sans tarder ils se rendirent à Londres, où ils passèrent quatre mois. C'est un plaisir de parcourir les nombreuses lettres où Vernet se plait à consigner les impressions que font naître en lui les aspects multiples sous lesquels se présente la vaste métropole.

Un jour nos voyageurs vont à Greenwich visiter des amis et ont la bonne fortune de voir remonter la Tamise aux yachts du roi George II qui arrive de Hollande ; une autre fois, en compagnie du pasteur Saurin¹ qui leur sert de *cicerone*, ils passent de longues heures à Kensington, dont ils parcourent les jardins et admirent les appartements. Ils dînent à la table des gentils-hommes du nombre desquels est leur guide.

Ils visitent les hommes de lettres. « Croiriez-vous, dit Vernet, que M. Fitzor s'est érigé en

¹ Louis Saurin, frère du grand prédicateur de la Haye, était alors pasteur de l'église de Savoie, à Londres.

auteur d'un journal anglois intitulé *The present state of the Republic of Letters*, qui se distribue tous les mois. Dans le volume dont il a fait présent à Monsieur votre fils, il y a mis un grand éloge de notre gouvernement, de notre Académie et de vous. Il faudra bien payer un peu cet encens, quoique le personnage me paroisse toujours être un patelin rusé, importun et dange-reux. »

Les visites, les courses se succédaient continuellement. « Vous voyez, écrit Vernet, comment chaque jour produit quelque événement intéressant et comme notre séjour d'Angleterre devient toujours plus fructueux. »

Toutes ces distractions n'empêchaient pas Vernet de penser à son pays, qu'il aimait profondément et dont il était si fier. Aussi accepte-t-il avec joie de prêcher le jour de l'*Escalade*, à l'Eglise de Londres. Comme il est heureux de rappeler en chaire ce glorieux épisode de notre histoire nationale !

« La curiosité attira bien des gens, dit-il. Tout ce qui réveille l'attention du monde sur notre bonne patrie et l'intérêt qu'on doit prendre à sa conservation, ne peut faire qu'un bon effet. Je

trouve quantité de personnes qui en ont une opinion avantageuse. Il faut faire tout ce qui dépend de nous pour l'entretenir. »

Dans l'une de leurs excursions, ils visitent Richmond. « C'est un paysage délicieux, écrit Vernet; la Reine a extrêmement étendu ses jardins et y a fait établir un petit hermitage ou grotte tout à fait rustique, où elle va se rafraîchir en été. Cette grotte est ornée des bustes de quatre grands hommes: Locke, Newton, Clarke et Wollaston. Car le livre de ce dernier sur la *Religion naturelle* passe ici pour un chef-d'œuvre, quoique le principe sur lequel il bâtit tout son édifice ne soit pas généralement approuvé. »

Un autre jour ils vont voir l'évêque de Londres qui les reçoit de son air riant et affable. « Quand il nous a vus, dit Vernet, à la chapelle de Saint-James, comme cela est arrivé le jour de Noël et d'autres fois, il nous a salués, comme nous sachant gré du goût que nous faisons paroître pour le service anglican. »

La missive par laquelle Vernet raconte à Turrettini comment lui et son élève furent présentés à la reine Caroline, offre un réel intérêt. Nous n'hésitons pas à la transcrire dans son entier.

« La lettre que j'eus l'honneur de vous écrire, il y a huit jours, dit-il¹, vous promettoit quelque chose de plus intéressant. Je vous tiens parole. M. le Marquis de la Forest, qui a une charge à la Cour, me fit inviter à aller le voir, ce que je fis aussitôt, et en fus reçu avec toute la civilité possible. Le même jour il en parla par occasion à la Reine et ajouta que nous avions vu le prince Frédéric à Cassel et avions mangé chez lui. M. Schutz, qui survint alors, dit qu'il avoit dessein de nous présenter aux Princesses (avec lesquelles il est fort familier) et ajouta ce qu'il devoit sur votre nom. La Reine dit là-dessus : « Je veux les voir aussi, amenez moi les. » Nous y allâmes dès le lendemain avec M. de la Forest, qui parla au grand chambellan Mylord Granthan et se tint auprès de nous quand la Reine approcha. Il y avoit une trentaine de personnes dans la chambre. Après avoir parlé à la duchesse d'Argile elle vint à nous. On nous nomma. Nous ne fîmes point la cérémonie de baiser la main, un genou en terre. Cela ne regarde que les Anglois. Elle dit à Monsieur votre fils : « Je suis bien » aise de vous voir. Monsieur votre père est

¹ Londres, 11 Janvier 1733.

» un grand homme ; son mérite est connu par-
» tout. » Puis, se tournant vers les Anglois, elle
leur dit en leur langue : « *Master Turretin from
Geneva is a great man, a very good Divine ; that
is his son.* » Elle me demanda ensuite si ce n'é-
toit pas moi qui avois prêché dimanche dernier
à la Chapelle, et ajouta des choses obligeantes
sur ce qu'elle avoit ouï dire de moi. « Depuis
quand êtes-vous ici ? » dit-elle à Monsieur votre
fils ; et quand elle sut qu'il y avoit déjà assez
longtems : « Il falloit venir nous voir plus tôt. »
Nous répondîmes que nous avions attendu que
quelques personnes absentes revinssent pour
nous procurer cet honneur, n'en étant pas
dignes par nous-mêmes. « Non, dit-elle, vous
» pouviez venir nous voir, j'en aurois été bien
» aise, cela me fait plaisir. N'avez-vous pas vu
» l'Archevêque ? Il est des amis de Monsieur
» votre père. » Comme elle sut que nous y avions
été plusieurs fois : « Il faut, dit-elle, voir aussi
quelques-uns de nos Evêques. »

« Après cela elle nous parla du Prince Frédéric et de sa maladie. Elle dit qu'elle avoit
appris qu'on l'avoit très bien reçu à Genève et
que quelques magistrats avoient insisté pour

le faire saigner dans cette attaque, que c'étoit fort bien fait. « Car, dit-elle, nous autres Alle- » mands nous avons un sot préjugé contre la sai- » gnée, et dans des maux de cette nature c'est le » plus grand remède. Il y a quatre ans qu'il eut » déjà une maladie semblable. J'espère qu'il se » trouvera bien du séjour de Genève. » Nous l'as- surâmes que si de son côté il en paroît content, tout le monde est charmé de son esprit, de sa bonne grâce et de sa politesse. « Peut-être, » dit la Reine, qu'on l'a élevé trop délicatement, » comme cela arrive aux Princes. » Là dessus M. Hop, qui étoit là pour faire sa cour, dit : « On » ne fera pas ce reproche à Votre Majesté ! — J'es- » père que non, dit-elle, j'élève mes enfans à la » fatigue et je crois en cela faire leur bien. On » les gâte par trop de ménagemens, il faut que le » corps s'endurcisse. Aussi voyez-vous qu'à toute » heure et en tout tems ils sortent sans s'en » faire de la peine. » En tenant ces discours elle continua sa ronde et parla à d'autres personnes qui étoient dans le cercle. »

Puis Vernet et Turretini sont présentés aux Princesses. « Elles nous dirent quelques-unes de ces gentillesse qu'on dit d'ordinaire aux voya-

geurs, et comme ayant à parler à cent personnes également. Le lendemain nous vîmes les deux plus jeunes princesses, qui ont déjà un maintien et une bonne grâce qui charment. La princesse Marie fit une ou deux questions à M. Turretin, comme sachant entretenir son monde. »

Les deux voyageurs poussaient quelquefois assez loin leurs pérégrinations. C'est ainsi qu'ils allèrent à Cambridge, où ils visitèrent les Bibliothèques et les Collèges, sous la conduite du professeur en théologie Newcom, auquel ils avaient été recommandés. Loin de s'immobiliser dans la contemplation des raretés bibliographiques ou des beautés architecturales de cette vieille ville universitaire, Vernet, poussé par sa curiosité naturelle et le désir de tout montrer à son élève, franchit les dix milles qui le séparent de Newmarket pour voir les courses de chevaux, qui étaient alors célèbres et offraient un spectacle particulier à ce pays. Vernet et son compagnon achevèrent cette tournée, qui ne dura pas moins de dix jours, en passant par Oxford, Windsor et Hampton-Court. Cette course eût été plus agréable si le beau temps l'eût favorisée. « Il a fallu, écrit Vernet, essayer assez de pluie, ce qui n'ac-

comode pas des gens à cheval, comme nous l'étions, car c'est la voiture qu'il nous convenoit le mieux de prendre pour des routes de traverse et des promenades telles que celles que nous voulions faire. Dès que nous serons décrottés et délassés il n'y paroitra plus. »

Les jours se passaient avec une grande rapidité et Vernet voyait avec regret approcher le terme que J.-A. Turrettini avait lui-même fixé. Dans une lettre à Madame Turrettini, il ne manque pas d'attirer son attention sur l'opportunité qu'il y aurait à prolonger de quelques semaines un séjour dont il attendait un grand bien pour son fils. Il est probable que son désir fut pris en considération, car il demeura à Londres avec son élève jusqu'au mois de janvier. Ce qui engageait Vernet à retarder son départ, c'était surtout le désir qu'il avait d'assister à l'ouverture du Parlement « qui, dit-il, donne l'idée d'un gouvernement qui n'a pas son pareil au monde, qui agite les esprits et donne un mouvement aux discours, aux papiers et aux affaires qui rend l'Angleterre tout autre qu'elle n'est ordinairement. Sans voir cela, poursuit-il, on peut dire qu'on ne connoit point le genre et la liberté de

la nation. Les étrangers ne s'en font point d'idée. D'ailleurs, pour connoître un peu les personnages d'une Cour, il faut la voir plus d'une fois ; autrement c'est une apparition qui s'efface d'abord. »

Grâce à l'intervention de Louis Saurin, Vernet et Turrettini, comme la lettre précédente nous le faisait pressentir, retournèrent à la Cour.

« Lundi nous allâmes avec M. Edouard Walpole à la Cour de la Reine. Elle nous remarqua, nous salua et demanda à M. Walpole si nous étions de sa connoissance. La Cour étoit fort grosse, elle le devient tous les jours davantage, et ce n'est pas dans ce tems-ci qu'on peut s'attendre à de longs discours dans ces occasions. Cette seconde présentation ne devoit être qu'une façon de remercier pour l'honneur reçu dans la première. Quand on a débuté par la Reine, on n'est plus à tems de remonter au Roi : l'ordre seroit violé ; outre que cela n'aboutiroit à rien pour des gens comme nous. »

Enfin arriva le jour si désiré où Vernet et Turrettini purent assister à l'une des séances du Parlement, sous la conduite de l'évêque de Durham qui voulut bien les y introduire. Ils y restèrent

même après que le Roi se fut retiré, afin de voir comment on s'y prenait pour rédiger une adresse. « Le lendemain, écrit Vernet, nous vîmes présenter l'adresse des Seigneurs et Jeudi celle des Communes. Nous avons passé deux heures dans la Chambre Basse pour en voir aussi la procédure. Mais ce n'est pas encore le tems des débats, ce qui est le plus curieux. Il faut pourtant être content de ce que nous avons vu. »

Durant le reste de leur séjour qu'ils mirent fort à profit, nos voyageurs visitèrent tous les hauts personnages auxquels ils avaient été recommandés, les hommes de lettres et les ecclésiastiques. Ils reçurent, entre autres, à Lambeth un cordial accueil de l'illustre Archevêque Wake, qui les invita à dîner. « Il a eu beaucoup de joie à voir votre fils, écrit Vernet à Turretini, vous regardant comme le meilleur de ses amis; il dit que son estime pour vous n'a fait que croître de jour en jour, qu'il ne fait pas moins de vœux pour la prospérité de l'Eglise de Genève que pour celle de l'Eglise Anglicane et qu'il nous regarde véritablement comme ses frères. Je vous rapporte ses propres termes parce que j'en fus touché. Il l'étoit lui-même en nous parlant et je

crois que vous le serez aussi. Dieu veuille qu'il y ait toujours en Angleterre des Prélats pleins des mêmes sentimens et qui prennent à cœur tout ce qui regarde les Eglises étrangères. On ne peut guère s'en flatter dès que cette génération, qui a vu les malheurs de la France et qui s'y intéressa, sera passée. Il s'élèvera un autre Roi qui n'aura point connu Joseph. »

Avant de quitter Londres, Vernet fut nommé membre de la *Société pour la propagation de la Foi*.

Au retour, nos voyageurs s'arrêtèrent quelque temps à Paris. Nous allons voir qu'ils y menaient une vie douce et facile.

« L'appartement que nous avons est dans la rue de Richelieu, écrit Vernet à Turretini (auquel il rend un compte scrupuleux des moindres dépenses), sur le jardin du Palais-Royal, au centre de toutes nos connoissances. Il consiste en une chambre et un cabinet pour Monsieur votre fils, une chambre pour moi et un cabinet en haut pour Simon ¹, le tout pour cent francs par mois; ce n'est pas trop cher pour Paris et pour la saison. Un carrosse ne coûte pas moins de trois

¹ Le domestique qui les accompagnait.

cens livres pour le maître et vingt livres pour le cocher. L'année passée il en coûtoit quatre pistoles de plus. Or un carrosse est indispensable à des étrangers qui ont beaucoup à sortir et qui veulent voir bonne compagnie, surtout dans cette saison. La table ne va pas loin pour des gens qui ont beaucoup d'amis. Tout compris et calculé, notre dépense ira à sept cens livres de France par mois. Ceux qui connoissent Paris vous diront si c'est trop. »

Ils voient le carnaval. « Monsieur votre fils, écrit Vernet, a encore attrapé trois jours de carnaval. Cela lui convenoit fort. Il est bon d'avoir une idée de ce genre de folie qui, Dieu merci, est inconnu chez nous. »

Ils assistent à la réception de l'Evêque de Vence à l'Académie française. « Il fit un beau discours, mais récité d'un ton de prédicateur, ce qui ne convient pas dans ce lieu-là. M. Danchet fit la réponse avec esprit et dignité. »

Ils voient grand monde: le résident d'Angleterre, puis Mylord Waldgrave, le Duc de Portland, la noblesse allemande et suédoise.

Quant aux hommes de lettres qu'ils fréquentent, ce sont sensiblement les mêmes que Ver-

net avait connus lors de son premier séjour et auprès desquels il voulait introduire son élève. C'était Fontenelle, c'était l'abbé Bignon, le P. Tournemine et le P. Montfaucon ; c'était Voltaire, dont Vernet fit la connaissance personnelle. C'est alors que le pasteur genevois commença avec l'illustre écrivain français des rapports qui devaient se renouer plus tard.

Nos voyageurs rencontrent aussi quelques-uns de leurs compatriotes suisses et genevois. « Nous en voyons quelques-uns, écrit Vernet, autant qu'il faut pour ne les pas choquer, pas assez pour leur être à charge. »

En juin 1733, Vernet rentre enfin dans sa patrie, qu'il ne devait plus quitter désormais, en dépit des offres les plus flatteuses qu'il reçut plus d'une fois du dehors. Il remercie la Vénéérable Compagnie du congé qu'elle lui a accordé, l'assure qu'il a cherché à se conduire dans les pays étrangers d'une manière qui répondit toujours à son ministère et au désir qu'il a d'être utile à son Eglise ; il lui promet de se remettre avec zèle à ses fonctions, afin de lui prouver sa reconnaissance et son dévouement. Il reprit en effet son poste de Saconnex jusqu'en sep-

tembre 1734, époque à laquelle il fut appelé en ville. Il fut présenté comme pasteur à Genève par J.-A. Turretini à St-Pierre, et par M. Sarasin à St-Gervais. Il eut M. Perron comme successeur à la cure de Saconnex.

Tout en exerçant d'une manière active et consciencieuse ses différentes charges, Vernet ne cessait pas d'écrire : aussi a-t-il composé un grand nombre d'ouvrages très variés quant à leur objet. C'est à leur analyse que nous consacrerons les chapitres suivants.

CHAPITRE III

Ouvrages de Vernet.

Traité de la vérité de la religion chrétienne.



L'ouvrage le plus considérable de Vernet est le *Traité de la vérité de la religion chrétienne*¹. C'est celui que nous étudierons en premier lieu, parce qu'il nous exposera, dans ses grandes lignes, la théologie de notre auteur.

Tiré en partie des thèses latines de J.-A. Turretini, mais annoté et commenté par Vernet, il n'est à proprement parler ni une traduction, ni

¹ *Traité de la vérité de la Religion Chrétienne, tiré du latin de M. J.-Alphonse Turretin, professeur en théologie et en histoire ecclésiastique à Genève. Dix volumes in-8° (1730—1788), qui parurent à Genève, à l'exception des tomes VIII et IX imprimés à Lausanne.*

une composition originale. On l'a assez justement comparé à l'*Histoire de la Papesse Jeanne*, publiée par Lenfant d'après la dissertation latine de Spanheim.

On sait que Turretini, sans cesse interrompu dans ses travaux par la maladie, avait pris le parti de publier par fragments son traité sur la vérité de la Religion judaïque et de la Religion chrétienne, et cela sous forme de thèses qui servaient à ses élèves pour les épreuves de soutenance académique. Ces thèses de Turretini, qui furent imprimées en deux séries (1717 et 1728), constituent le fond sur lequel Vernet a édifié son travail. Quant au plan de l'ouvrage, voici ce que Vernet nous en dit lui-même¹:

« Ces dissertations ayant été dressées en forme de Thèses, pour être soutenues en divers tems dans notre Académie, il a fallu changer cette forme ; joindre ensemble des choses qui étoient séparées ; mêler les objections avec les preuves, au lieu qu'elles faisoient corps à part ; et même étendre et fortifier certains endroits, pour s'accommoder au besoin et au goût du plus grand nombre des lecteurs. Le plus essentiel de ces

¹ Court avertissement de l'auteur en tête de l'ouvrage.

additions est entré dans le texte ; le reste est mis en notes, en faveur de ceux qui aiment de plus amples éclaircissemens et des preuves plus circonstanciées des faits allégués. Mais afin que le public ne se prévienne pas contre ces changemens et ne blâme pas la liberté de ma traduction, je dois l'avertir que je n'ai rien fait qu'avec l'approbation et sous les yeux de l'auteur. C'en est une preuve assez forte, que le silence que je suis contraint de garder sur les grands éloges qu'il mérite et sur la reconnoissance que je lui dois. »

C'est en 1730 que parut le premier volume de ce *Traité* qui, plusieurs fois interrompu, ne devait être terminé qu'en 1788. Parlant tout d'abord de la Révélation, l'auteur détermine clairement le caractère des déistes, qu'il différencie des athées, et prouve qu'il est faux que la raison renferme tout ce qu'il y a de bon dans l'Écriture. Il se trouve dans celle-ci des vérités importantes, des promesses, des menaces, des motifs que la seule lumière de la raison ne fournit pas. La Révélation fortifie la loi naturelle, bien loin de l'exclure, et ces deux religions s'éclairent réciproquement. Aussi ne doit-on pas dépouiller la

théologie des fondements qu'elle possède dans la nature pour relever l'œuvre de la grâce, ni en exclure la foi pour tout donner à la raison.

A l'aide de l'histoire, Vernet n'a pas de peine à démontrer l'incapacité des nations et des individus privés de la Révélation et qui n'ont qu'eux-mêmes pour guides : témoin tous les peuples idolâtres ; et si l'on cite quelquefois les Mahométans comme paraissant faire exception à la règle à certains points de vue, c'est que la loi musulmane a emprunté bien des choses au Judaïsme et au Christianisme. D'ailleurs Mahomet se disait inspiré du Ciel ; il agissait en prophète et non point en philosophe.

Vernet fait ensuite un parallèle entre la philosophie et la Révélation : il fait admirablement ressortir la supériorité de celle-ci. Qu'ont fait, demande-t-il, tous les sages réunis, en comparaison d'une poignée de gens comme les Apôtres ? Qu'on lui cite une nation, une ville, une famille, que la philosophie ait amenée à la connaissance du vrai Dieu ! Si les philosophes ont de belles idées, ils les tiennent, sans s'en rendre compte, du milieu chrétien où ils ont été élevés. Quant à leur système, il lui manquera toujours

des qualités essentielles. Ainsi la philosophie ne nous apprend rien sur l'origine du monde ; c'est là un fait dont il fallait que la Révélation nous instruisit. En outre la sagesse humaine ne nous dit absolument rien sur la vie à venir ; c'est là un dogme que la Révélation met dans tout son jour. Enfin, quelque beau que puisse être un traité de religion purement philosophique, il manquera toujours d'une condition primordiale qui est l'autorité ; le sage n'est pas infallible.

Vernet conclut que le déïsme est un système défectueux de tout point et qui tend à anéantir toute religion. « Otez, dit-il, à la théologie naturelle la Révélation qui lui sert d'*arc-boutant*, elle dégénère bientôt en froide spéculation, en chimères de toute espèce ou bien en indifférence. J'aimerois autant qu'on voulût abolir toutes les lois écrites, sous prétexte que le droit naturel est assez beau et assez clair de lui-même. » — « Il est remarquable, ajoute Vernet, pour montrer le peu de vitalité de la philosophie, qu'aucun déïste n'ait entrepris un traité de religion naturelle. Tout ce que nous avons sur cette matière vient de la plume des Chrétiens. Les déïstes ne se montrent que quand il s'agit de prêter la main

aux athées pour abattre ou pour détruire, on ne les voit jamais édifier. »

Après avoir démontré le besoin que les hommes avaient d'une Révélation divine, Vernet examine quels caractères doit revêtir cette Révélation pour être reconnue comme telle. Mais il réfute d'abord deux objections des déistes, qui prétendent n'admettre la Révélation que si elle est universelle quant au temps et quant au lieu. Ils ne peuvent supposer, disent-ils, que Dieu ne se soit fait connaître qu'à partir d'une certaine époque de l'existence du monde, et dans certaines parties déterminées du globe. Vernet n'a pas de peine à leur démontrer que la Révélation est aussi vieille que le monde, puisque Dieu s'est révélé aux Patriarches; et, quant au lieu, le monde n'est point encore à sa fin et toute région du globe peut être gagnée à l'Évangile. Que seront alors vingt siècles où la lumière aura été renfermée dans de certaines bornes? Du reste, que cette Parole divine soit connue de plus ou moins de gens, c'est là une circonstance extérieure et purement accidentelle, qui ne touche point au fond de la question; le point essentiel est toujours d'examiner le fait : « si Dieu a parlé. »

Puis, après avoir réfuté ces deux principales objections, Vernet se donne la peine de résoudre une à une toutes les difficultés que les déistes soulèvent touchant la nature de la Révélation. Il termine en donnant les cinq caractères suivants qui sont le propre de cette Révélation :

D'abord la foi ne doit point être contraire à la raison, ni rien admettre de contradictoire. Personne n'en doit plus convenir que les déistes, puisque c'est de là qu'ils prétendent mal à propos tirer des armes pour combattre la Révélation.

En second lieu, la Révélation ne doit pas être contraire à elle-même, quoiqu'elle puisse s'accroître par degrés et mettre au jour en un temps ce qu'elle avait tenu caché dans un autre. Rien n'empêche aussi que Dieu n'abroge certaines lois, lorsque les raisons qui les lui avaient fait établir viennent à cesser.

En troisième lieu, la Révélation doit rétablir et perfectionner la lumière naturelle à l'égard des choses divines.

En quatrième lieu, la Révélation doit ajouter à la lumière naturelle les secours dont l'homme pécheur a besoin.

En cinquième lieu, la Révélation doit être ac-

compagnée de signes sensibles, tels que les Prophéties et les Miracles. Ce dernier caractère a surtout beaucoup de force et c'est la marque la moins équivoque d'une mission céleste.

De la vérité de la Religion Judaïque : tel est le titre de la seconde partie du traité de Vernet. Au premier abord on est tenté de dire que cette étude est étrangère au sujet, puisque l'auteur avait promis un ouvrage sur la Vérité chrétienne et non sur la Révélation judaïque. Mais lorsqu'on suit le développement de ce beau travail, on est convaincu que l'examen de la religion judaïque entre nécessairement dans le plan d'un livre où l'on veut démontrer la vérité de la Révélation de l'Évangile. Ces deux révélations sont inséparables. L'une mène à l'autre et la dernière suppose la première. Elles font corps ensemble et se prêtent réciproquement lumière et secours.

Après avoir prouvé la nécessité d'une révélation et avoir donné les caractères auxquels on peut reconnaître les révélations véritables de celles qui ne le sont pas, l'auteur constate que la plus ancienne et la plus remarquable avant l'ère chrétienne est sans contredit celle que nous offre la Religion judaïque.

Au milieu de l'univers idolâtre, les Hébreux seuls ont conservé le culte du vrai Dieu, dans le coin du monde où ils étaient renfermés. Le Livre où ils ont consigné leur histoire et les leçons de leurs prophètes est le plus ancien qu'il y ait au monde. Tandis que les annales des plus grandes monarchies se sont perdues, celles des Hébreux ont résisté aux injures du temps et aux plus terribles révolutions qu'un Etat puisse jamais éprouver. Ce peuple même, en tant que peuple, a quelque chose d'admirable et de singulier qui frappe. C'est la plus ancienne nation connue; d'où il y a lieu d'inférer que si Dieu s'est de tout temps communiqué aux hommes, c'est aux Juifs qu'il faut recourir pour en avoir la tradition.

Dans l'Ancien Testament, où cette tradition juive s'est conservée, on trouve des dogmes, des lois, des récits historiques et des prophéties, toutes choses qui, chacune en particulier, portent des marques sensibles de divinité. Quant au dogme primordial, celui de l'idée de Dieu, aucun peuple de l'antiquité ne l'a admis avec plus de conviction que les Hébreux. Ils ont toujours fait profession de reconnaître un premier principe spi-

rituel, invisible, existant avant tous les siècles. Rien de plus simple et en même temps de plus majestueux que le nom et la définition de cet Etre dans leurs auteurs sacrés, que la manière dont ils décrivent son immensité, sa puissance, sa providence, sa justice et ses autres perfections. Aucun des plus sages païens n'a rien dit qui en approche. Vernet montre aussi comment un autre dogme, qui a fait l'embarras des philosophes les plus éclairés, celui de l'origine du monde, se trouve parfaitement expliqué dans l'Ancien Testament. On y voit le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu, qui se manifeste par l'admirable structure de l'univers et le genre humain sortant d'une seule tige. Là se trouve aussi la solution du problème du mal, et de l'apparition du péché dans le monde, qui y a fait son entrée avec le premier homme et y a produit le plus grand nombre des maux qui désolent la terre. Il est vrai que la Religion judaïque ne parle pas bien clairement de la vie à venir. Toutefois il faut se garder de croire au silence absolu de la Bible sur la vie future: on y trouve la délivrance finale du juste et la confusion de l'impie. D'ailleurs n'est-il pas dit dans l'Ancien Testament qu'on doit es-

pérer en Dieu, dans quelque état que l'on se trouve, sans perdre cette espérance même à l'heure de la mort¹ ?

Vernet passe ensuite en revue toutes les lois morales, cérémonielles ou politiques contenues dans l'Ancien Testament. Il montre qu'à l'égard des lois morales on ne trouve rien d'aussi beau chez les philosophes. La moindre attention suffit pour se convaincre de la pureté et de l'utilité de cette morale. Le Décalogue seul est un excellent abrégé du Droit naturel. L'auteur défend ensuite les lois juives contre les reproches qu'on a pu leur faire en ne tenant pas assez compte du temps.

Ainsi la doctrine et les lois de l'Ancien Testament concourent à faire reconnaître l'excellence de la révélation judaïque considérée en elle-même. Les faits historiques s'y joignent ensuite pour fournir une preuve plus frappante encore de son caractère divin.

Moïse, auteur des premiers livres de cette histoire, précède de cinq cents ans au moins tout ce que nous connaissons des plus anciens écrivains. La Genèse contient pour ainsi dire les annales des premiers hommes. L'histoire sacrée

¹ Proverbes, ch. XIV, v. 32.

de l'Ancien Testament a quelque chose de singulier qui la distingue de toutes les histoires profanes, c'est qu'elle ne s'arrête point aux affaires politiques ni à des considérations purement humaines. Elle ne perd jamais Dieu de vue ; elle ne nous parle des actions du peuple et des rois que par rapport à la religion.

Enfin Vernet montre comment les prophéties achèvent de mettre dans tout son jour la vérité de la Religion judaïque ; et ce n'est pas la partie la moins intéressante de son travail que celle où l'auteur parle de la sincérité, de la droiture, du zèle, du désintéressement, de la noble hardiesse des prophètes que Dieu suscitait de temps en temps parmi le peuple hébreu, et met en relief l'excellence des choses qu'ils annonçaient.

Cette section finit par une récapitulation, où toutes les preuves de la vérité de la Religion judaïque sont rassemblées dans un tableau qui en fait voir d'un coup d'œil la force et l'enchaînement. Vernet conclut en remarquant que, quand même un disputeur élèverait quelque doute contre ce qui a été dit, il n'aurait encore rien fait pour le fond de la cause. « Cela pourroit, dit-il, tout au plus embarrasser un Juif, qui

ne tire sa foi que de l'Ancien Testament ; quoiqu'en ce cas même sa foi ait des fondemens très solides. Mais avec des chrétiens, il faudroit que ce disputeur portât ses coups jusque sur l'Evangile ; or la vérité de l'Evangile est au-dessus de toute atteinte, comme on va le voir. »

La troisième partie, où Vernet traite de l'excellence de la Religion Chrétienne considérée en elle-même, parut en 1736. En voici un résumé rapide. Il y a deux sortes de preuves de la Religion : les unes *internes* et de sentiment, les autres *externes* ou de fait. Les premières se tirent de la beauté même et de la sublimité de la Religion, les autres des marques extérieures dont une Religion est revêtue, comme sont les miracles, les prophéties, les témoignages non suspects, les succès qu'elle a eus, les effets qu'elle a produits. Ces deux sortes de preuves ont chacune leur valeur et on ne doit les négliger ni l'une ni l'autre. La première fait d'abord impression sur des personnes raisonnables, selon ce que dit Jésus-Christ : « Si quelqu'un est bien intentionné pour faire la volonté de Dieu, il reconnaîtra si ma doctrine vient de Dieu ou si je parle de mon chef¹. »

¹ Jean, chap. VII, v. 17.

Mais, selon Vernet, quand l'esprit n'a pas ce goût naturel de la vérité et de la vertu, quand il s'agit de montrer la Révélation par des endroits plus frappants et palpables pour tout le monde, on est obligé de mettre en avant les arguments de second ordre.

Dans ce volume, qui est une véritable apologie du christianisme, Vernet suit toujours la pensée de J.-A. Turretini, mais il use de la même liberté qu'auparavant en y mettant du sien, surtout pour ce qui concerne la morale et les préceptes.

En tête vient une introduction qui forme le premier chapitre. Le corps même du travail est divisé en trois articles, dont le premier traite des *Dogmes de l'Évangile*, le second de la *Morale Chrétienne* et le dernier des *Promesses de l'Évangile*.

En examinant le premier point, l'auteur, après avoir donné une idée générale des dogmes et de leur excellence, traite successivement de la nature du vrai Dieu, de l'immortalité de l'âme, de la venue de Jésus-Christ, de son expiation, de sa mort et de sa glorification, puis termine par des développements sur le jugement dernier et la vie à venir.

L'étude du second point débute par un exposé de la Morale chrétienne, d'où il ressort que c'est un système aussi pur, aussi exact et aussi complet qu'on puisse le désirer. Tout ce que l'auteur dit ensuite, pour le faire sentir plus en détail, se réduit à envisager les préceptes de l'Évangile sous quatre faces : au point de vue de leur justice naturelle, de leur utilité, de leur efficace, puis de ce qui fait leur supériorité sur les autres lois ou doctrines.

Enfin dans la dernière partie, qui traite du troisième point relatif aux promesses de l'Évangile, Vernet détaille les avantages de la piété chrétienne par rapport à cette vie et à la vie à venir, et l'effet que doivent naturellement produire sur les disciples de Christ de si belles espérances.

Dans le volume suivant, Vernet traite de l'*Authenticité des Livres du Nouveau Testament* et du *Caractère des fondateurs du Christianisme*. En effet, arrivé au moment où il doit fournir ses preuves de fait en faveur du Christianisme, il veut, avant toute chose, mettre hors de soupçon la vérité et l'authenticité des Livres du Nouveau Testament, où ces preuves doivent se

prendre. Voici les principes qu'il pose à cet égard.

Premièrement : quand on veut s'assurer de quelque point d'histoire, on s'estime déjà fort heureux de trouver un auteur contemporain, qui ait été lui-même à la source et qui ait pu se bien instruire de ce qu'il raconte. Deuxièmement : on est encore plus satisfait, si cet auteur contemporain entre dans quelque détail sur la matière qu'on examine, parce que ce sont ces détails qui servent à faire connaître le tour de son esprit et de son cœur. Troisièmement : la sûreté est encore plus grande quand, au lieu d'un, il se trouve deux ou plusieurs auteurs originaux de ce caractère. Quatrièmement : on est même bien aise de voir qu'ils ne se sont point copiés, que l'un dit ce que l'autre ne dit pas, que chacun d'eux a son style particulier et paraît avoir suivi son propre génie. Car c'est ainsi qu'écrivent les auteurs originaux. Cinquièmement : il y a encore ceci de remarquable, c'est qu'ils sont beaucoup plus simples, dans leur manière d'écrire, que ne le sont ceux qui recueillent ensuite à loisir ce qu'ils trouvent dans les sources, pour donner au public une histoire régulière et complète. Sixièmement : à la suite de ces témoins

originaux on aime encore à voir des témoins de second rang, qui nous sont garants de l'impression que le témoignage des premiers doit avoir laissée. Septièmement : mais ce qu'on désire surtout, c'est que ces auteurs soient parvenus jusqu'à nous sans altération considérable, que leurs ouvrages, roulant sur des choses arrivées en des temps et en des lieux fort connus, et ayant d'abord passé en plusieurs mains, se trouvent ensuite cités, commentés et traduits par tant de personnes qu'il ne reste aucun soupçon sur leur authenticité.

Tels sont les principes rigoureux de critique historique qu'on aurait de la peine à trouver réunis pour faire la preuve d'un fait d'histoire profane et qui sont néanmoins rassemblés, comme le remarque Vernet, pour démontrer la parfaite authenticité des Livres du Nouveau Testament.

La certitude de l'Histoire évangélique une fois établie, on y peut puiser sûrement les preuves de la Religion chrétienne. C'est ce que Vernet fait dans la seconde partie du volume, où il développe le caractère, c'est-à-dire les mœurs, la condition extérieure, les talents, la vie, la fortune de l'Auteur du Christianisme et de ses pre-

miers disciples. Il réfute victorieusement les incrédules, qui prennent les apôtres pour des visionnaires, en montrant combien la doctrine et la morale si pure de l'Évangile se trouvent appropriées aux vrais besoins des hommes et exemptes de tout caractère fanatique. Qu'on examine les discours et la conduite des Apôtres, on y verra un tour d'esprit simple et naturel. « Une dévotion fanatique, dit Vernet, se montre par des terreurs paniques, par une humeur atrabilaire, par des passions véhémentes, et par de fréquents écarts dans la conduite. Rien de pareil chez les Apôtres : tout est calme chez eux, tout marque une piété douce, et une sage égalité d'âme. »

Dans la suite de ce volume, Vernet fait voir le caractère de perfection qu'a présenté Jésus et celui de vertu qui a distingué ses Apôtres. « Si l'on réfléchit bien aux traits que ces derniers ont montrés, on verra que, loin d'avoir sujet de se défier de tels docteurs, il n'en parut jamais qui méritassent autant notre respect et notre confiance. Sans doute on ne trouve pas chez les disciples un modèle achevé comme chez le Maître, mais ils ne laissent pas d'être encore

fort au-dessus des plus grands personnages de l'Antiquité. »

Enfin Vernet s'attache, en terminant, à tirer des preuves de la Religion chrétienne du fait que Jésus-Christ et les Apôtres n'avaient point les avantages extérieurs qui servent à donner de la distinction et de l'autorité dans le monde ; que d'ailleurs tous les fondateurs du Christianisme ont passé et fini leur vie dans la pauvreté, dans l'humiliation et les souffrances.

Les tomes VIII, IX et X du *Traité de la vérité de la Religion chrétienne* forment le neuvième livre, qui contient « la dernière preuve, tirée de la manière dont cette Religion s'est propagée et s'est établie dans le monde. »

Vient d'abord une Introduction donnant le plan du livre. Puis Vernet aborde la discussion. On peut, dit-il, vérifier un événement par ses suites. Appliquant ce principe au christianisme, l'auteur veut, en partant de l'état présent de l'Eglise, remonter jusqu'à son origine pour en marquer historiquement le progrès.

Vernet veut ensuite « écarter les nuages élevés par le pyrrhonisme. » Il combat l'affirmation de Voltaire que « le berceau du christianisme est

couvert d'une obscurité impénétrable. » Le fait que Jésus s'en est tenu à un enseignement verbal n'est pas une cause d'incertitude sur le fond du christianisme. Il n'est pas juste non plus de récuser les écrivains chrétiens, sous prétexte que leur jugement ne saurait être vraiment impartial.

Puis notre théologien s'attaque à un livre paru récemment et qui faisait grand bruit. C'est l'« *Examen critique des apologistes de la Religion chrétienne*, » qui avait été publié sous le nom de Fréret¹. Les adversaires du christianisme triomphaient en voyant tous les arguments accumulés dans cet ouvrage contre l'authenticité des Ecritures. Vernet commence par démontrer, d'une façon très ingénieuse, que l'auteur ne peut être Fréret. C'est donc un simple écrit anonyme. Le pseudo-Fréret y étale une érudition aussi fausse que le titre. Il tranche trop légèrement des questions qu'il ne s'est pas donné la peine d'approfondir. Il s'appuie à tort sur ce qu'il y eut dans l'Eglise, dès le début, des

¹ On sait que cet ouvrage est dû à la plume de Lévesque de Burigny, frère de ce Lévesque de Pouilly dont Vernet avait édité la « *Théorie des sentimens agréables*. »

hérétiques qui avaient une croyance différente du contenu des Evangiles. Ce qu'il dit de ces hérétiques est plein d'erreurs et d'anachronismes. Par exemple, il connaît très mal les Ebionites. Il en est de même pour les Gnostiques, qui ont en général une philosophie tirée de Zoroastre, puis combinée avec le Platonisme. Certains Gnostiques furent très opposés au christianisme; d'autres l'embrassèrent à demi, en cherchant à lui associer leur philosophie et à s'introduire dans les communautés chrétiennes pour les gouverner. — Aucun auteur ancien, prétend le faux Fréret, ne cite les Evangiles avant Justin, c'est-à-dire avant l'an 142. Vernet montre, par des preuves décisives, que cette allégation, empruntée à Dodwell, est inexacte, et que par conséquent l'argument tombe de lui-même.

Revenant ensuite aux écrivains juifs, Vernet examine, avec plus de détails qu'il ne l'avait fait dans un des précédents volumes, le témoignage de Flavius Josèphe sur Jésus-Christ. L'authenticité de ce passage est prouvée, dit-il, par le fait qu'il se trouve dans tous les manuscrits, et dans toutes les éditions faites sur d'anciens textes. Puis il examine et discute longuement le

contenu de ce fragment. Plusieurs Juifs, bien qu'ennemis de Jésus, ont attesté la réalité de ses miracles. De même les païens, comme Ponce-Pilate. Sur le rapport de ce dernier, Tibère avait même proposé au sénat de mettre Christ au rang des dieux. Enfin Vernet discute les témoignages de Tertullien, Eusèbe et Orose sur ce dernier fait.

Dans le tome X et dernier, séparé des deux précédents par un intervalle de six ans, Vernet reprend sa « dernière preuve, » pour l'étayer par quelques nouveaux arguments. Il veut éclaircir en particulier certains points de l'histoire de l'Empereur Constantin. Il examine l'objection qui venait de se formuler, à savoir que l'Eglise fit disparaître dans les premiers siècles tous les monuments qui lui étaient défavorables, et que Constantin supprima l'ouvrage de Porphyre contre le christianisme, parce qu'il le trouvait trop redoutable.

Vernet s'applique à montrer, par des citations isolées de Porphyre qu'on retrouve dans d'autres auteurs, que cet écrit disparu n'était point aussi dangereux qu'on se l'était représenté; que d'ailleurs ce n'est pas Constan-

tin qui le fit disparaître puisque, quinze ans après sa mort, un savant nommé Apollinaire jugea bon de réfuter le livre de Porphyre: il était donc encore assez répandu pour exiger une réponse.

Tel est le compte rendu sommaire et purement analytique de ce grand ouvrage sur la *Vérité de la Religion Chrétienne*¹, que Vernet commença dans sa tendre jeunesse et qu'il ne devait achever que vieillard nonagénaire. Nous nous réservons, dans l'un des chapitres suivants, où nous parlerons plus spécialement de sa théologie, de revenir sur la dogmatique contenue dans cette œuvre capitale.

¹ Voir *Bibliothèque raisonnée*, tomes VI, VIII, XVII, XXXV, et *Mémoire historique sur Vernet*, par Saladin, p. 103 et suivantes.

CHAPITRE IV

Ouvrages de Vernet. (Suite.)

Instruction Chrétienne.

Catéchisme familial. — Dialogues socratiques.

Réflexions sur les Mœurs.



Le traité de l'*Instruction chrétienne*, lorsqu'il fut composé, n'était pas destiné au public. Il avait été écrit pour de jeunes princes auxquels il fallait des leçons qui tinsent le milieu entre un catéchisme ordinaire et un cours de théologie, quelque chose de raisonné et d'approfondi, mais dégagé pourtant de ces questions difficiles et de ces termes scientifiques qui sont propres aux théologiens de profession. Dans cet ouvrage Vernet pose les principes et les règles de la religion, en remontant aux pures sources de la Sainte-Ecriture et de la

raison, mais sans entrer dans aucune des disputes qui ont agité et troublé l'Eglise.

« Véritablement, dit l'auteur dans sa préface, plus on considère l'état de la Religion, plus on sent la vérité de ce que disoit si souvent Erasme, et de ce qu'observent les plus sages théologiens, qu'on ne sauroit lui rendre un plus grand service que de la montrer dans sa simplicité primitive. C'est alors que paroît sa vraie beauté, son accord avec la Raison, son rapport avec nos besoins, la liaison de toutes ses parties, l'excellence de sa morale pour la perfection de l'homme, la nécessité des dogmes qui soutiennent cette morale et la convenance des faits qui appuyent ces dogmes. C'est par cette méthode que l'on écarte le plus d'objections de la part des incrédules, que l'on travaille avec le plus de succès à étouffer peu à peu les divisions de l'Eglise, et que l'on peut faire le mieux goûter cette sagesse pure et paisible dont parle saint Jaques, qui, étant venue d'en haut, tourne aussi nos vues en haut et s'efforce de plaire à Dieu en imitant la vie sainte de Celui que Dieu nous a donné pour Sauveur et pour guide. »

Les cahiers des élèves ayant circulé, une so-

ciété de gens de lettres, qui avait établi une imprimerie à Neuveville, eut l'idée de les publier¹. Ne pouvant s'y opposer, Vernet dut se contenter d'envoyer aux éditeurs quelques corrections indispensables, et il profita du temps nécessaire à l'impression des quatre premiers volumes pour composer le cinquième. Presque immédiatement après on faisait à cet ouvrage l'honneur d'une traduction allemande, qui parut à Berlin.

En 1756, voyant le succès de l'*Instruction chrétienne*, qui était lue dans beaucoup de familles du pays ou de l'étranger et employée à l'instruction d'un grand nombre de catéchumènes des deux sexes, Vernet fit lui-même réimprimer son ouvrage et cela sous sa direction immédiate. Il resta divisé en cinq tomes, dont le dernier renfermait plusieurs pièces annexes.

Ces additions comprennent d'abord deux discours, adressés l'un à de jeunes seigneurs et l'autre à deux demoiselles lors de leur admission à la Sainte Cène. Puis viennent des réflexions divisées en sept chapitres et intitulées : *Examen*

¹ 5 vol. in-8°, Neuveville, 1751-1754.

de soi-même. C'étaient des lectures destinées aux personnes qui se préparaient à la Communion. Pour expliquer une publication identique à celle de Claude quant au titre et au but, Vernet s'exprime avec une simplicité parfaite.

« Quoique on ait assez de pareils livres, dit-il, entre autres celui du célèbre M. Claude, j'ose dire que le mien pourra paroître mieux approprié au tems où nous sommes, et qu'il contient des réflexions bien fortes, bien pressantes pour ramener et attacher à la piété chrétienne ceux qui ont le malheur de ne pas en connoître tout le prix. Quant à ceux qui dès leur jeunesse auront fait usage de mon *Instruction*, ils trouveront là pour la suite une lecture qui leur rappellera ce qu'ils ont appris et qui leur remettra vivement devant les yeux la nécessité de bien remplir leurs sacrés engagements. »

Le dernier appendice consiste en Réflexions que Vernet avait réunies pour l'un de ses amis, âgé et malade, « qui se vouloit fortifier, avant son délogement, par les grandes vérités de la Religion chrétienne. »

Cette seconde édition, plus complète que la première, fut traduite en hollandais en 1767. Une

troisième édition française, revue et corrigée par l'auteur, parut en 1771 à Genève.

Quant à l'ouvrage lui-même, c'est un des meilleurs qui soient sortis de la plume de Vernet. Comme on l'a remarqué, l'exposition des dogmes, telle qu'elle y est faite, est peut-être la plus sage et la mieux raisonnée qui eût encore paru. Tout l'ensemble de la Religion y est présenté avec ordre et clarté, et l'on admire comment l'auteur montre nettement l'accord de la croyance avec la morale.

Cette *Instruction* de Vernet ne s'adresse pas à de tout jeunes enfants. Pour ceux-ci il publia en 1741 un *Catéchisme familial*¹, qui contient un abrégé d'Histoire Sainte, une courte explication des principales vérités évangéliques, du Décalogue, de l'Oraison dominicale et des principaux devoirs de l'homme. Vernet y avait joint des prières à l'usage des enfants, un recueil de passages choisis de la Parole de Dieu, avec une liste des Psaumes et des chapitres de l'Écriture Sainte qui conviennent particulièrement aux pe-

¹ *Catéchisme familial, avec quelques passages de l'Écriture Sainte, et quelques prières à l'usage des enfans.* In-12, Genève, 1741.

tits. Après la lecture de ce *Catéchisme*, les jeunes gens sont alors à même de se servir de l'*Instruction*.

Cette dernière, disons-le en terminant, est d'une forme correcte, écrite en dialogues, par *demandes* et par *réponses*, procédé que tout le monde ne goûte pas, mais qui aux yeux de Vernet présente de sérieux avantages. Par ce moyen on ménage à son gré une gradation ou un développement d'idées, pour les faire entrer plus aisément et avec plus d'ordre dans l'esprit des jeunes gens. Il ya aussi dans le dialogue quelque chose de plus familier qui captive l'attention.

Les *Dialogues socratiques*¹ furent composés par Vernet pour l'instruction du Prince héréditaire de Saxe-Gotha, dans le temps où, étudiant l'histoire, il en était arrivé à l'époque de Socrate. Vernet se propose un double but dans cet écrit : donner des exemples de la manière dont le philosophe grec enseignait par des conversations familières, prenant occasion de tout ce qui s'offrait à lui pour élever peu à peu l'esprit à des réflexions importantes ; et en même temps faire

¹ *Dialogues socratiques, ou Entretiens sur divers sujets de morale.* Genève, 1746.

servir ces exemples à instruire le prince sur divers sujets de morale.

Les interlocuteurs imaginés par Vernet sont d'une part Socrate, et de l'autre Evagore, prince de Salamine en Chypre, que l'on suppose être allé jeune à Athènes pour y faire ses études.

Vernet avait pour méthode de faire servir la connaissance de l'antiquité à l'éducation morale de l'élève. Au lieu de lui charger la mémoire de noms, de menus faits et de dates, on lui montre l'enchaînement naturel des principaux événements. On s'arrête plutôt à la vie des hommes illustres. On place devant ses yeux le portrait de ces célèbres personnages qu'il doit juger lui-même, approuvant ou blâmant telle ou telle action et rendant raison de son jugement. Ce procédé sert à former tout à la fois l'esprit et le cœur du jeune homme. Les exemples instruisent mieux que les préceptes, parce qu'ils sont plus frappants, qu'ils s'impriment mieux dans la mémoire et qu'ils intéressent davantage.

Après que le prince aura parcouru de cette manière l'histoire ancienne, il s'appliquera selon la même méthode à l'étude de l'histoire moderne, avec cette différence qu'étant alors plus

avancé en âge et se trouvant en présence d'événements plus récents, il joindra la partie politique à la partie morale. Ainsi il apprendra non seulement quels sont les exemples qu'il faut imiter pour se former à la vertu et quelles bénédictions s'attachent à la personne d'un souverain religieux, mais il verra quelles sont les diverses formes de gouvernement; il observera par quels moyens on peut faire fleurir un Etat, comment il faut s'accommoder aux différentes constitutions, quelles sont les fautes commises par tels ou tels princes, quel sort enviable ont eu en récompense de leurs bienfaits les rois chéris de leur peuple. En un mot on lui présente l'histoire comme un tableau instructif, et par les exemples joints aux raisonnements on travaille à former en lui l'honnête homme, le chrétien, le fils, l'ami, l'époux, le père et le souverain.

On sait que Socrate s'est efforcé de mettre la sagesse à l'usage de la vie civile et s'est appliqué surtout à former dans chaque condition des hommes vertueux et prudents, ce qui vaut mieux que d'orner leur esprit seulement par la science et les arts. Pour parvenir à son but, Socrate tâchait surtout d'inspirer l'amour de la vérité

aux jeunes gens en qui il découvrait le plus de génie, et sa façon d'instruire n'était pas de leur faire des discours de parade, mais de lier avec eux des conversations familières où, par une suite de questions habilement ménagées, chaque matière était développée et présentée d'une façon naturelle et précise, provoquant ceux avec qui il s'entretenait à lui faire de promptes réponses.

C'est dans ce goût de philosophie morale et avec cette méthode insinuante que Vernet a essayé de faire parler Socrate, à l'imitation des dialogues de Platon, mais avec moins de profondeur et plus de brièveté.

L'auteur nous explique longuement quelle fut l'occasion qui l'engagea à ce travail, et il faut bien être au fait de ces circonstances pour avoir la clef de tout ce qui est dit dans ce volume. Tout y est tellement approprié au noble élève pour lequel il travaillait, que la description même du beau paysage qu'on trouve au second dialogue n'est autre chose que la vue du château de Gotha.

Le jeune prince faisait imprimer ces dialogues à Genève et à Paris, à mesure que l'auteur les lui fournissait, mais sans permettre qu'on en

tirât plus de trente exemplaires pour lui et sa maison ; il les fit aussi traduire en allemand pour le même usage. Mais bientôt ces brochures furent réimprimées sans la participation de l'auteur, et l'ouvrage de Vernet sortit du cercle restreint où il avait cru devoir l'enfermer. Les *Dialogues socratiques* furent traduits en anglais et parurent accompagnés d'une belle préface de M. Maclaine, ministre de l'Eglise anglicane de La Haye. On les inséra aussi tout au long dans un livre intitulé : *La science de l'homme de Cour, de Robe et d'Epée*. Le succès qui accueillit les Dialogues en Suisse, en Allemagne, en Angleterre et en Hollande fit juger à un éditeur intelligent que cet ouvrage serait reçu en France avec non moins de faveur. L'auteur céda au désir du libraire et le dépassa même en lui donnant pour cette réimpression deux dialogues nouveaux. Cette édition est sans contredit la meilleure, soit par l'adjonction de ces deux chapitres, soit par sa supériorité typographique.

Les *Réflexions sur les Mœurs*¹, qui portent pour épigraphe : « *Crains Dieu et garde ses com-*

¹ *Réflexions sur les mœurs, la religion et le culte, par J. Vernet. Genève, Claude Philibert et Bart. Chirol, 1769.*

mandemens : c'est là le tout de l'homme, » ne sont que le développement d'un discours que Vernet fut appelé à prononcer au Consistoire de Genève le 12 janvier 1769. On conseilla à l'auteur d'étendre davantage les réflexions qu'il fit alors et de les publier, comme étant propres à seconder les sages mesures que les chefs de l'Etat et les conducteurs de l'Eglise prenaient alors pour tenter d'enrayer les progrès du vice et de l'irrégion.

« En effet, dit Vernet à cette occasion, autant doit-on plaindre ceux qui ont le malheur de tomber dans cet égarement, autant doit-on tâcher de les ramener et surtout d'empêcher qu'ils n'en égarent d'autres. Puisse mon faible travail contribuer à un dessein si salutaire ¹ ! »

Bien que dans cet ouvrage Vernet écrive pour tout le monde, c'est particulièrement à ses compatriotes qu'il adresse ces *Réflexions*. Il veut leur montrer, en citoyen autant qu'en chrétien, quel abîme creuse devant eux la folie de l'impiété, et combien leur intérêt temporel et spirituel se trouve lié au maintien des bons principes que leur ont laissés leurs pères.

¹ Préface de l'édition de 1769.

Sans cela, suivant Vernet, quelque forme que prenne la petite république genevoise, elle ne serait jamais qu'un corps mal constitué, malsain, plein de ces humeurs viciées « dont la fermentation engendre maladies. » Aussi le premier point de la politique est le même que notre premier devoir de conscience, c'est-à-dire de faire régner la piété, la probité et les bonnes mœurs.

Les Réflexions se divisent en trois parties :

L'auteur commence par démontrer que les bonnes mœurs font l'ordre et le bonheur de la vie humaine et de la société civile.

En second lieu il prouve que la Religion est la vraie source des bonnes mœurs.

Enfin, dans la troisième et dernière partie de ce travail, remarquable autant par le fond que par la forme et qui fait ressortir à la fois la piété et le patriotisme de son auteur, Vernet fait voir que le culte divin est l'école et le soutien de la Religion.

CHAPITRE V

Ouvrages de Vernet. (Suite.)

*Lettres sur l'emploi du tu et du vous. —
Lettres critiques d'un voyageur anglais.*



Vernet travaillait, avec une commission composée de plusieurs pasteurs genevois, à une version de l'Ancien Testament ¹. Il eut ainsi l'occasion de faire des recherches sur une question

¹ « L'un des pieux héritages que le seizième siècle a laissés à l'Eglise de Genève, c'est le mandat qui appelle ses chefs spirituels à veiller continuellement au perfectionnement de la version des Saintes Ecritures. Cette intention de nos illustres devanciers a toujours été respectée par le corps ecclésiastique chargé d'en assurer l'exécution. » (Préface mise par la Compagnie des Pasteurs en tête du Nouveau Testament de M. Oltramare, 1872.) — Ajoutons que le travail dont il est ici question, commencé en 1721 sous l'influence de J.-A. Turretini, fut plus d'une fois interrompu et repris : il devait aboutir enfin à la version de 1805.

alors fort agitée : fallait-il, dans une traduction des Livres saints, employer le *vous* ou le *tu* ?

Plus il étudia cette matière, plus elle lui parut importante : aussi lorsque ses collègues Cramer, de Roches et Abauzit le sollicitèrent de mettre son opinion par écrit, il consentit à le faire dans une dissertation qui fut bientôt suivie d'une seconde pour répondre aux objections. Ce travail¹ fut lu de bien des gens à Genève. Des étrangers de divers pays, la plupart amis de l'auteur, lui en ayant demandé communication, il refusa d'abord, disant que ce n'était qu'un mémoire d'un ordre très particulier et contenant beaucoup de choses d'intérêt local. Mais étant de nouveau sollicité, Vernet prit le parti de publier un écrit sous forme de *Lettres adressées à un étranger*, où il traitait la question d'une manière générale.

Ces lettres sont au nombre de neuf. La première roule « *sur l'origine de la coutume de vouzeyer (sic) et jusqu'à quel point cet usage*

¹ *Lettres sur la coutume moderne d'employer le vous au lieu du tu ; et sur cette question : Doit-on bannir le tuteyement de nos Versions, particulièrement de celles de la Bible.* In-8°. La Haye, 1752.

a gagné dans le discours et dans les écrits des nations modernes de l'Europe. » Il passe en revue tous les peuples qui ont employé le *tu* ou le *vous* dans la conversation ou la littérature, depuis la plus haute antiquité jusqu'à son temps. — La seconde lettre traite de l'usage du *tu* et du *vous* dans les traductions des auteurs profanes. Au commencement du dix-huitième siècle, les traducteurs, suivant l'exemple donné par Vaugelas, d'Ablancourt et Dacier, introduisirent insensiblement le *vous* dans les éditions françaises des classiques latins. — La troisième conclut à la convenance de conserver partout le même style dans la traduction d'un livre où le *tu* est en usage. — La quatrième contient la défense des principes posés dans la lettre précédente; on avait fait à l'auteur quelques objections et il s'empresse d'y répondre. — La lettre V fournit à Vernet l'occasion de faire un complet exposé de ce qui s'est pratiqué à l'égard du *tuteyement* (sic) dans les diverses traductions de l'Écriture-Sainte. Les Bibles aliemandes de Luther et de Gaspard Ulemberg, la version anglaise du temps de Jacques I^{er}, l'italienne de Diodati, la suédoise, la danoise, la hongroise, la

polonaise et toutes les traductions françaises, soit catholiques soit protestantes, avaient conservé le tutoiement. Port-Royal, qui cherchait à plaire au beau monde, introduisit l'usage du *vous* qu'il croyait plus élégant et qui passa dans un certain nombre de versions protestantes¹. — Dans les lettres VI, VII et VIII, Vernet montre qu'il n'y a pas de raisons suffisantes de bienséance ou de civilité pour nous faire bannir le tutoiement de nos Bibles. Laisser le *tu* partout où il est dans l'original, c'est se conformer au texte et à la nature des choses ; mettre le *vous* partout, c'est se conformer absolument à la civilité moderne. Prendre quelque chose des deux méthodes pour s'en former une troisième, c'est introduire un usage inégal, arbitraire, et aussi difficile à pratiquer qu'à justifier.

Il n'y a d'ailleurs point d'usage qui exige qu'on bannisse le tutoiement de la Bible ; bien au contraire il y a beaucoup de raisons qui militent en faveur de son emploi dans les Livres Saints.

Vernet avait consulté bon nombre de littéra-

¹ Par exemple dans la Bible de Charles le Cène, et (partiellement du moins) dans le Nouveau Testament de Le Clerc, puis dans celui de Beausobre et Lenfant.

teurs et de théologiens sur cette matière délicate. La lettre IX renferme des extraits intéressants de cette correspondance.

« Dans votre lettre, lui écrit Voltaire, vous me demandez avis sur le *vous* et le *toi* ; je vous dirai aussi hardiment ce que je pense sur cette bagatelle que je serai timide devant vous sur une question importante. Je crois que dans le discours ordinaire le *vous* est nécessaire, parce qu'il est d'usage et qu'il faut parler aux hommes le langage établi par eux ; mais dans ces mouvemens d'éloquence où l'on doit s'élever au-dessus du langage vulgaire, comme quand on parle à Dieu ou qu'on fait parler les passions, je crois que le *tu* a d'autant plus de force qu'il s'éloigne du *vous*, car le *tu* est le langage de la vérité et le *vous* le langage du compliment. »

Plus loin c'est Fontenelle auquel Vernet a demandé des lumières et qui répond :

« Vous flattez bien mon amour-propre de vouloir que je décide dans votre question du *tutayement*. Je n'étois guère capable que de rassembler, comme j'ai fait, les différentes idées nécessaires à la décision, et de vous les remettre sous les yeux, en supposant que votre choix est entière-

ment libre. Mais s'il ne l'est pas tout à fait et si, en parlant à Dieu, vous voulez avoir égard à un usage déjà établi et qui a certainement ses raisons, je suis d'avis qu'on le suive et que le tutoiement soit absolument général. Il est annobli par notre poésie française; il a un air oriental; et la bigarure auroit mauvaise grâce; et de plus je soupçonne qu'elle seroit souvent embarrassante dans la pratique par son incertitude et par la diversité des cas. »

Montesquieu, l'ami de Vernet, est aussi de cet avis et il approuve entièrement sa manière de voir.

« Je vous dirai, dit-il dans sa lettre, que je suis très fortement de votre avis, et qu'il ne faut point dans une traduction de la Bible employer le terme de *vous* au singulier. Vos raisons me paroissent extrêmement solides. Je pense qu'une version de l'Écriture n'est point une affaire de mode, ni même une affaire d'urbanité.

» Il me semble que l'esprit de la Religion protestante a toujours été de ramener les traductions de l'Écriture à l'original. Il ne faut donc point, en traduisant, faire attention aux délicatesses modernes. Ces délicatesses même ne sont point

tant des délicatesses, puisqu'elles nous viennent de la barbarie.

» Le stile de l'écriture est plus ordinairement poétique ; et nous avons très souvent gardé le *toi* pour la poésie :

Grand Roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire ;

ce qui est bien autrement noble que si Despréaux avoit dit :

Grand Roi, cessez de vaincre.

» Dans votre Religion protestante, quoique vous ayez voulu lire votre Bible en langue vulgaire, vous avez eu pourtant l'idée d'en conserver le caractère original ; et vous vous êtes éloignés des façons de parler vulgaires. Une preuve de cela, c'est que vous avez traduit la poésie par la poésie ¹.

» Notre *vous* étant un défaut des langues modernes, il ne faut point choquer la nature en général, et l'esprit de l'ouvrage en particulier, pour suivre ce défaut. Je crois que ces remarques auroient lieu dans quelque Livre sacré de quelque Religion quelconque, comme l'Alcoran, les Livres religieux des Guèbres, etc. Comme la na-

¹ Montesquieu veut sans doute parler du Psautier.

ture de ces livres est de devoir être respectée, il sera toujours bon de leur faire garder leur caractère original, et de ne leur donner jamais des tours d'expression populaires. L'exemple de nos traducteurs, qui ont affecté le beau langage, ne doit pas plus être suivi que celui du prédicateur du *Spectateur Anglois*, qui disoit que, s'il ne craignoit pas de manquer à la politesse et aux égards qu'il devoit avoir pour ses auditeurs, il prendroit la liberté de leur dire que leur déportement les meneroit tout droit en Enfer! Ainsi je crois, Monsieur, que, si l'on veut faire à Genève une traduction de l'Écriture qui soit mâle et forte, il faut s'éloigner autant qu'on pourra des nouvelles affectations. Elles déplurent même parmi nous dès le commencement; et l'on sait combien le Père Bouhours se rendit là-dessus ridicule lorsqu'il voulut traduire. Conservez-y l'air et l'habit antique; peignez comme Michel Ange peignoit; et quand vous descendrez aux choses moins grandes, peignez comme Raphaël a peint dans les *loges* les Héros de l'Ancien Testament, avec sa simplicité et sa pureté. »

Boullier, alors pasteur de l'Eglise wallonne à Londres, est à peu près du même avis. Le *tu* lui

paraît « plus grave, plus digne de l'antique simplicité. » Il fait en outre valoir un argument pratique, c'est que l'introduction du *vous* amènerait des changements incommodes dans les rituels, psautiers, etc.

Voici la lettre de Formey, professeur de philosophie à Berlin :

« J'ai toujours trouvé, dit-il, le *vous* fade et pour ainsi dire rallentissant dans le stile sacré. Nos Eglises ne font lire d'autre Version que celle de Martin ; et le Nouveau Testament de M^{rs} de Beausobre et Lenfant n'a jamais été porté dans nos Chaires. J'ajouterai à vos réflexions la petite remarque suivante. Il y a trois choses dans les versions de l'Ecriture Sainte qui sont l'écueil des traducteurs. 1. Les termes surannés, les expressions qui ont vieilli. 2. Les idiômes ou tours de phrase des langues orientales. 3. Les termes consacrés. On confond merveilleusement tout cela ensemble, soit qu'on veuille défendre ou proscrire quelque chose. L'attachement aux termes surannés a produit ce zèle pour la version des Psaumes de Marot, qu'on eut autrefois tant de peine à faire abandonner à nos Eglises ; et il y a de même quelques tours dans plusieurs

passages de la Bible, qu'on croit plus énergiques (peut-être le sont-ils effectivement), mais qui sont pourtant d'une langue que nos ayeux parloient et que nous avons réformée. Les Hébraïsmes et Grécismes ont encore plus de défenseurs, parce qu'il y a un air de science qui y est attaché. On parle de la *force de l'Original*; et rien n'est cependant plus ridicule que de parler une langue dans une autre. Mais il y a des expressions consacrées, qui ne répugnent ni à l'usage moderne, ni au génie de la langue, et qui ne doivent point être changées. Je mets à la tête le *Toi*. Il est aussi grammatical que le *Vous*; et puisque tout ce que nous traduisons actuellement de Perse, de Turquie, d'Orient en général conserve le *Toi*, il ne répugne point à l'usage moderne. Car s'il n'en coûte rien de transporter son imagination en Orient par rapport aux choses actuelles, il doit en coûter encore moins de penser que, dans les tems et les lieux où les événemens de la Bible sont arrivés, notre stîle n'étoit pas introduit. »

Terminons en citant la lettre intéressante que Superville, le célèbre pasteur de l'Eglise wallonne de Rotterdam, écrit sur le même sujet.

« Vous désirez, lui dit-il, que je m'explique sur la question du *Vous* et du *Toi*, agitée depuis peu à Genève, à l'occasion de votre nouvelle Version de l'Écriture Sainte. C'est me faire beaucoup trop d'honneur, que de compter pour quelque chose mon suffrage dans une matière qui a déjà exercé tant d'habiles gens. Cependant, pour vous donner une preuve de ma docilité, je vous dirai tout naturellement que j'avois toujours été porté à croire l'usage du *Tu* préférable à celui du *Vous*; et depuis que votre lettre m'a engagé à examiner la chose de plus près et à en raisonner avec quelques amis, gens d'esprit et de mérite, je me suis entièrement affermi dans cette opinion que je vois avec plaisir qui est la vôtre. « Il me semble, Monsieur, que plus d'une raison plaide en votre faveur. Déjà, ce qui dit beaucoup dans toute traduction, mais surtout dans celle d'un Livre aussi ancien que la Bible, et qui nous peint des mœurs aussi différentes des nôtres, l'air original et oriental se conserve beaucoup mieux dans l'usage du *Toi* que dans celui du *Vous*; et le premier de ces usages est assez autorisé dans notre langue par quantité de bons ouvrages traduits ou imités des Orientaux, pour

qu'on ne doive pas craindre en le suivant d'être taxé ou de singularité, ou de bassesse ou de barbarie. Après cela le *Tuteyement* prévient un assez grand nombre d'équivoques, et sauve des embarras considérables dans plusieurs endroits, où le choix des deux manières ne doit pas être aisé. Compterons-nous aussi pour rien l'uniformité dans la façon de traduire? La bigarrure déplaît toujours, et les partis mitoyens ne contentent gueres personne.

» J'avoue (et c'est la remarque d'un de mes amis) que si l'on pouvoit n'employer le *Vous* que dans les cas ordinaires, et garder le *Tu* pour tous ceux où il entre du sublime et de la passion, ces derniers endroits en sortiroient davantage, et frapperoient doublement le lecteur. Mais comme cet ami en convenoit lui-même, c'est là une idée plus riante dans la spéculation qu'aisée à suivre dans la pratique. Le discernement seroit délicat et difficile en mille cas; l'arbitraire s'y mêleroit aisément, et pour jeter dans la traduction une sorte de beauté de plus, on cesseroit de représenter fidèlement l'original, où ce mélange des deux manières n'a point lieu; et ne s'agit-il pas après tout de donner à nos peuples une Version exacte sans barbarie?

» L'usage général des Eglises protestantes me paroît, Monsieur, fournir une nouvelle considération. Le *Toi* y est tout établi. En possession des chaires et des Versions communes, on ne le verroit, je crois, qu'avec surprise, et peut-être quelque peine, céder la place aux formes modernes de notre civilité complimenteuse. Quand le *Vouzeyement* prévaudroit à Genève, il n'est pas à croire pour cela qu'on l'adoptât ailleurs. Voilà donc une différence, non nécessaire et toujours sujette à inconvénient, introduite parmi nous, et cela non seulement dans un Livre qui est en quelque sorte notre bien commun, mais dans le culte même public, où ce Livre est perpétuellement lu et cité. Encore si par là on gagnoit quelque chose et l'on remédioit à des inconvéniens réels ? Mais non ; on fera l'ouvrage à demi. On mélangera bizarrement deux usages, bons chacun en soi, mais qui ne devraient pas être confondus. Car enfin, Monsieur, si pour ne pas choquer le goût régnant, on admet le *Vous* dans les cas ordinaires, le même principe voudra qu'on change mille autres façons de parler, qui, quoique très intelligibles, ont l'air étranger, et par là ne déplairont pas moins à des oreilles purement françoises. Il nous faudra donc une

Bible qui soit toute sur le ton moderne; ou, si l'on refuse d'aller jusques là, pourquoi n'en pas demeurer où nous sommes? Pourquoi ne pas garder l'uniformité avec soi-même et avec ses frères? Pourquoi se conformer au goût françois en *vouzeyant* les hommes, et le choquer quand il s'agira de Dieu?

» Voilà, Monsieur, mes réflexions, qui n'ajouteront rien sans doute à celles qui vous sont venues. Regardez-les comme un effet de ma complaisance, puisque c'est risquer beaucoup que de parler après tant de gens de mérite qui ont dû épuiser le sujet. »

Vernet, en terminant son ouvrage, ne conclut pas en faveur du tutoiement sans citer les opinions opposées à cet emploi. Mais, en comparant les arguments avancés dans les deux sens et qu'un sentiment de parfaite impartialité de l'auteur lui fit un devoir de rapprocher devant le public qu'il prenait pour juge, on ne tarde pas à se trouver d'accord avec le pasteur genevois.

Un autre ouvrage de Vernet qui attira sur lui les yeux de l'Europe savante est intitulé : *Let-*

*tres critiques d'un voyageur anglais*¹. Comme nous le verrons plus tard en traitant des relations de Vernet avec Voltaire, celui-ci et ses partisans publièrent une série d'ouvrages superficiels et d'écrits diffamatoires qui jetaient sur notre ville un très grand discrédit. D'Alembert, poussé par le philosophe de Fernex, publia sur Genève, dans l'Encyclopédie, un article qui fit déborder la coupe. Vernet, en homme honnête et en citoyen dévoué, était profondément choqué de la mauvaise foi avec laquelle l'auteur défigurait certains faits historiques par des assertions mensongères. C'est pour rectifier de semblables erreurs qu'il commença cette publication, dont Robert Brown, pasteur de l'Eglise anglaise à Utrecht et ami de l'auteur, voulut bien se faire l'éditeur. Disons en passant que, dès les premières lettres, qui parurent en 1761, M. Brown, auquel on les attribua, reçut de la part de Voltaire un torrent d'injures et que Vernet, en homme loyal, dut se déclarer le vé-

¹ *Lettres critiques d'un voyageur anglais, sur l'article « Genève » du Dictionnaire encyclopédique et sur la lettre de M. d'Alembert à M. Rousseau.* Utrecht 1761. L'édition définitive est celle de Genève 1766, 2 vol. in-8°.

ritable auteur. Au fur et à mesure que les attaques de ses adversaires ou simplement leurs allusions malveillantes le piquaient au vif, Vernet publiait de nouvelles lettres, toutes marquées au coin de la force unie à l'esprit.

« Quoique la douceur de son caractère, dit Saladin¹, et le genre de son esprit lui fissent préférer les travaux paisibles, il réussissoit singulièrement dans le genre polémique. Son style prenoit alors plus de vivacité et d'énergie ; dans ses autres ouvrages, il ne cherchoit que la clarté, mais lorsqu'il avoit un adversaire à combattre, il n'oublioit plus que l'agrément et l'élégance prêtent aussi de la force au raisonnement. »

Ces *Lettres critiques*, que l'on a comparées, non sans raison, aux lettres de Bayle contre l'*Histoire du Calvinisme* du Père Maimbourg, sont d'abord une vive réfutation des faussetés que l'Encyclopédie avait publiées sur Genève.

On sait la légèreté avec laquelle d'Alembert composa ces pages malencontreuses, après en avoir conçu l'idée pendant un séjour qu'il fit chez Voltaire en 1757. Il ne resta à Fernex

¹ Mémoire déjà cité, p. 59.

que quatre ou cinq semaines, temps absolument insuffisant pour se bien renseigner sur un sujet aussi important. Puis, de retour à Paris, voyant qu'il n'était pas en état de rédiger son article, il demanda à Genève des documents. Une intelligence qu'il avait dans la place fit transcrire à son intention un fort bon mémoire qu'un Genevois avait rédigé récemment pour un étranger de distinction. Ce travail, qui roulait sur l'histoire et le gouvernement civil de Genève, fut envoyé à d'Alembert qui en copia plus de la moitié, et c'est là tout ce que son article contient de vrai. Le reste était de pure fantaisie. Suppléant par l'imagination à ce que le mémoire ne disait pas, il inventa une foule de détails favorables aux encyclopédistes et plus encore à Voltaire, dont il se faisait le plat valet. Le premier sentiment du ministre Brown, avant de se faire l'éditeur des *Lettres critiques d'un voyageur anglais*, avait été d'écrire à d'Alembert et de lui présenter quelques observations sur son article, afin qu'il en profitât, s'il le voulait, pour une réimpression. Cela eût pleinement satisfait Vernet, qui était, comme nous le savons, très éloigné de l'esprit de dispute. On fit bientôt com-

prendre à Brown qu'une pareille démarche serait inutile auprès d'un homme qui n'avait eu aucun égard pour la déclaration¹ que les pasteurs et professeurs de Genève avaient dû publier, afin de rectifier certaines assertions de d'Alembert. Cette protestation de la Vénérable Compagnie était des plus modérées; elle ne se plaignait qu'avec beaucoup de charité chrétienne, n'attribuant les erreurs de d'Alembert qu'à un manque d'informations, alors qu'elles étaient toutes volontaires et n'avaient pour but que de réduire à néant l'Évangile et de porter un coup fatal à l'Église de Genève.

Loin de se rétracter, d'Alembert eut soin de réimprimer à part l'article de l'Encyclopédie, voulant, comme disait Brown, le sauver par là du naufrage de son Dictionnaire. On dut renoncer alors à tout espoir de conciliation, et les *Lettres critiques* parurent. Ces lettres touchent aux sujets les plus variés; mais les plus importantes roulent principalement sur quatre conseils que d'Alembert donne aux Genevois et sur les raisons dont il les appuie. Ces conseils sont: d'orner leurs temples de peintures sacrées;

¹ Cette déclaration est reproduite en entier dans la Lettre IV.

d'avoir une meilleure musique et une meilleure poésie que celle de leur psautier ; de modifier une inscription latine où se trouvaient les mots de *tyrannie de l'Antechrist* ; enfin d'ériger un théâtre dans leur ville et de mettre la profession de comédien sur un pied plus honorable qu'elle ne l'était en France et ailleurs.

Vernet se met en frais d'érudition et d'éloquence pour répondre au premier des conseils de d'Alembert, qui soutenait qu'on peut se servir des images pour l'ornement ou l'instruction, sans aucun inconvénient, pourvu qu'on ne leur rende aucun culte. Après avoir donné la preuve du contraire à l'aide d'arguments historiques, et condamné l'usage dans les églises de la représentation corporelle de la divinité ou de cérémonies rappelant les divers événements de l'histoire sainte, il dit :

« Loin donc que nos Eglises doivent regretter de pareils spectacles, c'est à mon avis une grande sagesse à elles de n'en point avoir. Tâchons, par une instruction claire et solide, par des exhortations sensées, fortes et douces, de bien graver dans les esprits une juste connoissance et une persuasion intime des vérités saintes. Tel doit

être le principe et l'aliment d'une bonne dévotion. C'est ce qui rend l'âme calme. La vraie piété est celle où il entre beaucoup de réflexion et peu d'émotions sensibles, beaucoup de raison et point de passion. »

Vernet répond non moins victorieusement à d'Alembert sur le second point. L'encyclopédiste trouve le chant des églises de Genève « d'assez mauvais goût, et les vers françois qu'on chante plus mauvais encore. Il faut espérer, ajoute-t-il, que Genève se reformera sur ces deux points. On vient de placer un orgue dans la Cathédrale, et peut-être parviendra-t-on à louer Dieu en meilleur langage et en meilleure musique. »

Après avoir défendu pied à pied l'ancien psautier genevois et avoir démontré la grande supériorité du chant sacré dans les Eglises réformées, Vernet conclut :

« Quelle sera donc la plus belle Eglise aux yeux d'un sage qui connoit l'esprit de la Religion? Ce sera celle où l'on voit un peuple chrétien rassemblé avec ordre, avec bienséance, rendant à Dieu le culte le plus humble et le plus pur, recevant une instruction solide tirée des pures sources de la Parole de Dieu, et sortant

de cette Ecole de piété plus instruit, plus animé au bien, plus rempli de foi, de charité, d'espérance. Ici le beau se mesure par l'édifiant. Or ce que je viens de dire est cent fois plus édifiant que toute la pompe superstitieuse et mondaine des Basiliques d'Italie. »

Au troisième point proposé par d'Alembert, Vernet oppose des raisons non moins persuasives.

On sait que Voltaire, dans son *Essai sur l'Histoire universelle*, au chapitre « Genève et Calvin », avait parlé d'une inscription latine qui se trouvait à l'hôtel-de-ville de Genève, où, en rendant grâces à Dieu de la Réformation, l'on emploie les mots : « abolir la tyrannie de l'Antechrist. » D'Alembert, qui se faisait toujours l'écho de Voltaire, crut devoir en parler. « Cette expression, dit-il, que le fanatisme de la liberté et de la nouveauté s'est permise dans un siècle encore à demi barbare, nous paroît peu digne aujourd'hui d'une ville aussi philosophe. Nous osons l'inviter à substituer à ce monument injurieux et grossier une inscription plus vraie, plus noble et plus simple. Pour les Catholiques, le Pape est le chef de la véritable Eglise ; pour les Protestans sages

et modérés, c'est un Souverain qu'ils respectent comme prince sans lui obéir; mais dans un siècle tel que le nôtre, il n'est plus l'Antechrist pour personne. »

Vernet répond avec un tact parfait. Il commence par reconnaître que la réflexion de d'Alembert part d'un principe de douceur et d'intention conciliante, qui est toujours louable. Aussi Vernet le prend sur un ton de grande politesse et sa réponse ressemble plus à une explication qu'à une réfutation. Il déclare d'abord qu'«une inscription n'est point une pièce dogmatique qui fasse règle. Ce n'est qu'un témoignage historique de la manière dont on pensoit et, dont on parloit dans le tems qu'elle fut faite. » D'ailleurs les Protestans n'ont point employé cette expression d'*Antechrist* contre le catholicisme considéré dans son ensemble; ils l'ont employée uniquement contre la Papauté qui s'est élevée dans le sein de l'Eglise latine. On ne donne point l'épithète d'*Antechrist* à la personne de chaque Pape. « On respecte en eux ce que leur dignité a de légitime, et l'on respecte leur mérite personnel quand ils en ont. C'est leur trône qu'on attaque; c'est à la faction qui a élevé ce

trône et qui le soutient que l'on veut porter des coups. »

La quatrième lance que Vernet avait à rompre dans sa réplique était dirigée contre les insinuations de d'Alembert au sujet du théâtre. Poussé par Voltaire, l'encyclopédiste voulait qu'on établît partout des spectacles. Etonné de ne point en voir à Genève, il trouvait qu'une telle privation dans une ville florissante était comme une marque de rusticité ; il considérait aussi comme un reste de barbarie en France l'état d'avilissement où la profession de comédien était tenue, dans ce pays, par les lois civiles et ecclésiastiques. Il disait donc qu'il serait digne d'une cité philosophe de former une troupe de sages acteurs et d'honorer assez cette profession pour la mettre en honneur et y attirer des personnes de bonne éducation et de bonnes mœurs, qui figureraient avec les plus honnêtes citoyens de la République.

Vernet réfute un à un tous les sophismes par lesquels d'Alembert cherchait à démontrer l'utilité du théâtre au point de vue artistique et littéraire. Puis, quittant le terrain intellectuel pour empoigner la question par son côté moral, le pasteur genevois relève un mot de d'Alembert

et s'écrie : « Genève, *séjour de la liberté*. Elle a en effet cet avantage, puisque c'est une République. Mais c'est pour cela même qu'elle doit se tenir en garde contre tout ce qui pourroit altérer les mœurs. Car rien n'est plus opposé à la liberté républicaine que le libertinage ; ce seroit le tombeau de son heureuse constitution. »

La lettre où Vernet fait ainsi bonne et prompte justice « des hyperboles et des chimères » de d'Alembert sur les bienfaits du théâtre est une des plus remarquables du recueil. Avec un jugement exempt de toute étroitesse, l'auteur traite de la façon la plus heureuse cette matière délicate entre toutes. Il fait voir tous les inconvénients des spectacles, insistant surtout sur les nombreux éléments d'immoralité qui en sont inséparables.

CHAPITRE VI

Vernet éditeur.

L'Esprit des Loix. — Théorie des sentimens agréables. — Pièces fugitives sur l'Eucharistie. — Sermons de Lullin. — Principes du Droit naturel de Burlamaqui.



En 1747, Montesquieu, qui avait connu Vernet à Rome, lui confia son manuscrit de *l'Esprit des Loix*, pour le faire imprimer sous ses yeux à Genève, et pendant tout le temps que dura cette publication le professeur genevois fut en correspondance régulière avec l'illustre auteur, qui lui envoyait ses notes et ses corrections.

Montesquieu avait d'abord pensé à imprimer son nouvel ouvrage en Hollande, comme il l'avait déjà fait pour les *Lettres persanes* et la *Gran-*

deur des Romains. Son choix s'arrêta sur notre ville, qui était comme on le sait, pour l'imprimerie, une sorte de port-franc au bénéfice de certains privilèges et pouvant faire entrer ses produits en France¹. Puis les capacités de Vernet lui étaient connues et l'assuraient d'une bonne exécution.

Vernet usait à l'égard de Montesquieu d'une extrême franchise; il ne se gênait nullement pour lui faire des observations et au besoin des critiques sur sa publication. Il lui donna, par exemple, le conseil de retrancher un morceau intitulé *Invocation aux Muses*, que l'auteur de l'*Esprit des Lois* voulait placer en tête de son second volume. Le pasteur genevois trouvait ce morceau charmant, mais déplacé dans un ouvrage tel que celui dont il se faisait l'éditeur. Citons cette pièce :

« Vierges du Mont Pierie, entendez-vous le nom que je vous donne? Inspirez-moi; je cours une longue carrière, je suis accablé de tristesse et d'ennuis. Mettez dans mon esprit ce charme et cette douceur que je sentoais autrefois et qui

¹ Gaullieur, *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française*, chap. I.

fuit loin de moi. Vous n'êtes jamais si divines que quand vous menez à la sagesse et à la vérité par le plaisir.

» Mais si vous ne voulez point adoucir la rigueur de mes travaux, cachez le travail même : faites qu'on soit instruit, et que je n'enseigne pas ; que je réfléchisse, et que je paroisse sentir ; et lorsque j'annoncerai des choses nouvelles, faites qu'on croie que je ne savois rien et que vous m'avez tout dit.

» Quand les eaux de votre fontaine sortent du rocher que vous aimez, elles ne montent point dans les airs pour retomber ; elles coulent dans la prairie, elles font vos délices, parce qu'elles font les délices des bergers.

» Muses charmantes, si vous jetez sur moi un seul de vos regards, tout le monde lira mon ouvrage, et ce qui ne sauroit être un amusement sera un plaisir.

» Divines Muses, je sens que vous m'inspirez, non pas ce qu'on chante à Tempé sur les chalumeaux, ou ce qu'on répète à Délos sur la lyre ; vous voulez que je parle à la raison, elle est le plus parfait, le plus noble et le plus exquis de nos sens. »

Ce ne fut pas sans résistance que Montesquieu consentit à la suppression de ce morceau. Il écrivit à Vernet :

« A l'égard de l'Invocation aux Muses, elle a contre elle que c'est une chose singulière dans cet ouvrage et qu'on n'a point encore faite ; mais quand une chose singulière est bonne en elle-même, il ne faut pas la rejeter pour sa singularité, qui devient elle-même une raison de succès ; et il n'y a point d'ouvrage où il faille plus songer à délasser le lecteur que dans celui-ci, à cause de la longueur et de la pesanteur des matières. »

Quinze jours après, il finit par se rendre aux arguments de Vernet et lui écrit :

« J'ai été longtemps incertain, Monsieur, au sujet de l'*Invocation*, entre un de mes amis qui vouloit qu'on la laissât et vous qui vouliez qu'on l'ôtât ; je me range à votre avis, et bien fermement, et vous prie de ne la pas mettre. »

Si Vernet réussit à faire supprimer cette *Invocation*, il fut impuissant à obtenir de Montesquieu la conservation d'un chapitre sur les *Lettres de cachet*, que l'auteur avait composé et envoyé à Genève pour être imprimé avec le

reste de l'ouvrage. Le sujet était délicat ; Montesquieu se demanda s'il était bien opportun de publier ce chapitre, en raison du mauvais effet qui pourrait être produit sur les ministres du roi de France ; et, en dépit des instances de Vernet, il exigea qu'il fût supprimé. « Quelques personnes qui savoient cette anecdote, dit Saladin, croyoient que M. Vernet auroit gardé copie de ce chapitre ; cependant il est sûr qu'il agit en dépositaire fidèle, et qu'en renvoyant le manuscrit original il ne se réserva aucune pièce importante. Mais il se rappeloit fort bien que Montesquieu regardoit les lettres de cachet comme un des actes les plus dangereux d'un odieux despotisme. »

On trouve, au sujet de l'édition de l'Esprit des Lois, plusieurs erreurs dans le recueil de prétendues *Lettres familières de Montesquieu*, publié par l'abbé de Guasco. Ce ne fut point, comme le prétend ce dernier, par un Monsieur Sarasin, résident de Genève à Paris, que le manuscrit de l'Esprit des Lois fut remis à l'imprimeur Barillot, mais bien par M. Mussard, l'un des conseillers de la République. Il n'y eut jamais de Sarasin, représentant de Genève en

France. Quant à Mussard, il remit le manuscrit, non pas à l'imprimeur que Montesquieu ne connaissait pas, mais à Vernet lui-même. Il est aussi faux que Vernet, comme le prétend l'abbé de Guasco, se soit permis de changer quoi que ce fût au style du président français, sans le prévenir, bien que celui-ci lui eût donné une grande latitude à cet égard. Rien ne fut imprimé, on peut le dire, que de l'aveu et sur les ordres de l'auteur. « Loin d'avoir essuyé de sa part aucun reproche, dit Palissot ¹, M. Vernet n'en reçut que des remerciemens que nous avons vus. Enfin, Barillot fit à Genève une seconde édition du même livre et M. de Montesquieu n'y fit rien changer : preuve évidente qu'il étoit content de la première. Les moindres particularités sur un ouvrage tel que celui de l'Esprit des Lois, ont leur prix, et nous avons cru ne pas déplaire aux amateurs des Lettres, en nous arrêtant un moment sur ces détails, qui servent d'ailleurs à prouver le peu de confiance que méritent certaines anecdotes littéraires publiées avec autant d'indiscrétion que de légèreté. »

¹ Palissot, *la Dunciade*, édition de 1774, tome II, p. 313 et suivantes.

Au sujet des rapports de Vernet et de Montesquieu pour la publication de l'Esprit des Lois, on ne lira pas sans intérêt une lettre de l'éditeur genevois à Charles Bonnet¹. Nous croyons devoir la citer en entier ; elle confirmera les détails que nous avons donnés, tout en les complétant.

« J'étois à la campagne, est-il dit dans cette missive, à deux lieues de Genève, quand Monsieur de Malesherbes y passa quelques jours, et j'eus beaucoup de regret de ne l'avoir pas su à temps, parce qu'encore que je n'eusse eu d'autre titre pour être introduit auprès de lui que de n'être pas inconnu chez la Duchesse d'Anville, je m'en serois fait un de l'avantage que j'ai eu dans mes voyages et dans le cours d'une longue vie, d'avoir connu bien des gens de mérite, et du désir d'en voir encore d'un ordre si distingué. Ce sont des hommes bien rares que ceux qui sur les voyes de la fortune la dédaignent, et qui à beaucoup de génie savent joindre tant de vertu et une aimable simplicité de mœurs.

» J'ai encore plus de regret de n'avoir pas eu

¹ Remercions ici notre savant Président de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, M. Ch. Le Fort, qui a bien voulu nous communiquer ce document.

l'honneur de le voir, depuis que vous m'apprenez, Monsieur, quelles furent ses liaisons avec Monsieur de Montesquieu, et ce qu'il vou-
droit savoir par rapport à l'édition faite ici de l'Esprit des Loix ; personne n'étoit plus en état de le satisfaire là dessus que moi qui en fus l'é-
diteur. J'avois eu l'honneur de connoître cet excellent homme à Rome, en 1727, logeant-pendant quatre mois dans le même hôtel garni ; et vingt ans après il se souvint de moi, pour me donner cette grande marque de confiance. J'y répondis à sa satisfaction. J'ai encore un petit porte-feuille plein de ses lettres sur ce sujet et des corrections assez nombreuses qu'il m'envoyoit dans le cours de l'impression, dont je ne manquois pas de faire usage avec la scrupuleuse fidélité d'un simple éditeur, quoiqu'elles ne me parussent pas toutes bonnes. Mais c'étoit à lui seul d'en juger. Par exemple il supprima absolument un chapitre sur les *Lettres de cachet*, et ce chapitre je ne l'ai point, parce qu'il voulut qu'il ne restât rien de son manuscrit original. Je sais seulement qu'il regardoit cet usage comme une des méthodes les plus dangereuses d'un odieux despotisme. Et quand j'ai appris depuis com-

ment M. de Malesherbes, ministre de l'Etat, pensoit et agissoit sur cet article, je n'ai pas manqué de me rappeler ce qu'en avoit pensé notre Président.

» Vous savez, Monsieur, que l'abbé de Guasco, jaloux, à ce qu'il semble, de ce que cette édition s'étoit faite ici, par mes soins, tandis qu'il avoit désiré de la faire lui-même ailleurs, m'apostropha fort incivilement là dessus dans la préface d'un recueil de lettres familières du Président indiscretement publiées. Je crus devoir me justifier à cet égard auprès de M. le Baron de Secondat, et je le fis par une lettre du 12 août 1767, adressée à Bourdeaux, mais je n'ai jamais reçu de réponse. Cela m'étonna et à vrai dire me fâcha, parce que la lettre étoit de nature à en demander une. Ce silence qui me laissoit à découvert me porta à profiter de l'intention où étoit Monsieur Palissot de mettre un article sur mon compte dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*, à la suite de sa *Dunciade*, en 1774. Là il avertit de plusieurs méprises où étoit tombé l'abbé de Guasco à mon égard. C'étoient les mêmes remarques que j'avois fait parvenir à M. de Secondat. Il ne me

convenoit pas de rester chargé dans le public d'un blâme que je ne méritois point, sur un point qui touche à la délicatesse des procédés. »

En résumé, on voit, par ce qui précède, que les rapports de Montesquieu avec son éditeur furent des plus fréquents et des plus courtois.

Pour preuve du premier fait nous ne voulons que ces lignes : « Vernet, dit Saladin ¹, fut en correspondance réglée avec l'illustre auteur, qui lui envoya de jour en jour ses additions et corrections. J'ai entre les mains les premières variantes de l'*Esprit des Loix*, elles sont curieuses. Montesquieu avoit si fortement médité son sujet qu'il n'eut aucune idée importante à modifier ; mais il étoit singulièrement attentif au choix des tours et des expressions ; il prioit souvent son éditeur de faire substituer un certain mot à un autre, et dans ces légers changemens, qui étoient presque toujours motivés, on voit avec quel goût il composoit ; il vouloit allier les grâces du style et la précision, la profondeur et l'élégance ; il vouloit satisfaire tout à la fois l'esprit et l'oreille, et ce n'étoit jamais que pour mieux remplir ces conditions difficiles, qu'il envoyoit à

¹ Mémoire sur Vernet, p. 27.

M. Vernet ses remarques. C'est dans ces corrections successives d'un grand maître qu'il faudrait étudier les dernières finesses du langage. »

Quant à la courtoisie dont Montesquieu usa à l'égard de Vernet, elle se montre dans le fait que l'auteur pria toujours l'éditeur de lui faire librement les observations qu'il croirait convenables. Guasco mentait sciemment lorsqu'il a prétendu que Vernet « changeait des mots qu'il ne croyait pas français parce qu'ils n'étaient pas en français de Genève! » D'autres personnes mal informées virent dans la part que prit Vernet à la publication de l'Esprit des Lois une véritable collaboration. Il est plus juste de dire qu'il fut simplement un éditeur, éditeur savant, consciencieux, intelligent, et qui dut satisfaire pleinement Montesquieu, puisque, à part quelques corrections insignifiantes, l'édition de Paris qui succéda à celle de Genève lui est semblable.

C'est à coup sûr un honneur pour Vernet que d'avoir ainsi participé à l'œuvre importante du Président français, et c'est de la part de ce dernier un juste hommage rendu aux capacités du pasteur genevois et à ses qualités littéraires. On a trouvé piquant qu'un théologien protestant ai

été l'éditeur de l'*Esprit des Lois*, alors que les *Lettres persanes* avaient eu pour prote un abbé¹ et la *Grandeur des Romains* un jésuite².

Vernet ne fut pas seulement l'éditeur de Montesquieu, mais de plusieurs autres écrivains. Comme ses contemporains nous l'apprennent, malgré la modicité de sa fortune, jamais il ne consentit à recevoir la plus légère rétribution de ses soins. Satisfait de contribuer au progrès des sciences par la publication de ces écrits, il trouvait sa récompense dans le plaisir d'obliger leurs auteurs qui étaient de ses amis. Il fit, entre autres, imprimer, à la prière de M. de Champeaux, alors résident de France à Genève, la *Théorie des sentimens agréables*, de Lévesque de Pouilly son frère, et il y joignit une excellente préface, dont on a conservé plusieurs morceaux dans l'édition de Paris de 1749.

Cet ouvrage est un petit volume où l'auteur, après avoir indiqué les règles que la nature suit dans la distribution du plaisir, établit les principes de la théologie naturelle et ceux de la philosophie morale. C'était un sujet d'étude bien

¹ L'abbé Duval.

² Le P. Castel.

digne d'exciter le sympathique intérêt de Vernet. Il fut très heureux de faire la préface de cette publication. Vernet commence par une sommaire analyse de l'écrit de Lévésque de Pouilly. Il apprend d'abord au lecteur une particularité curieuse: le premier essai de cet ouvrage fut une lettre écrite à un seigneur anglais. Quelqu'un la fit imprimer dans un recueil de pièces choisies, qui vit le jour à Paris en 1736. Quelque temps après, un homme de lettres, ayant une petite imprimerie dans sa maison de campagne, pour son amusement, l'employa à doter ses amis d'une belle édition de cet ouvrage. L'auteur, qui n'avait jamais regardé cette première composition que comme une ébauche fort imparfaite et qui n'était pas destinée à voir le jour, fut sollicité de développer et d'étendre ses pensées. C'est ce qu'il fit dans le traité à la publication duquel Vernet participa. En le recommandant au public, l'éditeur montre la suite des idées du philosophe qui cherche à découvrir la source et la mesure de nos goûts, de nos plaisirs et de nos devoirs: ce qui donne la clef de tous les systèmes de l'humanité. Vernet fait entrevoir au lecteur la satisfaction qu'il goûtera en prenant

par lui-même connaissance de ces pages où l'auteur, partant du principe que le Créateur a sagement attaché le plaisir à un exercice modéré de nos facultés, passe en revue les plaisirs des sens, ceux de l'esprit et ceux du cœur, et rend raison en détail de tout ce qui s'appelle beauté et agrément dans les ouvrages de la nature ou de l'art, dans les visages, dans les couleurs, dans les sons, dans la figure, la proportion, la symétrie, la variété et la nouveauté des objets, dans les goûts de chaque âge, dans les pensées, dans le langage et le style, dans les sciences, dans les passions, dans les mouvements de l'âme ; en un mot dans tout ce qui est de l'ordre moral et physique et qui s'accorde avec l'utilité réelle et générale de l'homme. Ajoutons, en passant, que l'écrivain remonte sans peine à une première cause intelligente et bienfaisante, qui a établi cette belle harmonie et nous a donné précisément la mesure de sensibilité qui, à tout prendre, convenait le mieux à nos besoins.

« Notre philosophe, dit Vernet en terminant, toujours animé par de bonnes vues, s'applique particulièrement à montrer comment l'homme trouve son bonheur dans la pratique de ses de-

voirs, tant envers Dieu qu'envers le prochain et envers soi-même ; après quoi, raisonnant sur les biens et les maux qui se trouvent attachés à chaque condition, il montre la prééminence des biens de l'âme, et les avantages que chacun peut tirer du bon usage de ses facultés, pour se rendre la vie douce et pour contribuer au bien public, par une suite d'occupations raisonnables. Cette courte analyse suffira pour faire comprendre au lecteur qu'on trouve ici les vrais principes de la Théologie naturelle, de la Morale, de l'Eloquence et du Goût. Surtout on y apprendra, ce qui est le principal but de la sagesse, le grand art de devenir heureux, autant que le permet la faiblesse de notre condition. »

Lorsque le fameux jurisconsulte Giannone, comme nous le verrons plus tard, vint à Genève pour y faire imprimer son *Histoire du Royaume de Naples*, enrichie de nombreuses additions, ce fut encore Vernet qui, avec son obligeance accoutumée, l'entoura de ses conseils et de ses précieuses directions.

Vernet édita aussi les *Pièces fugitives sur l'Eucharistie*¹. Ce recueil contient quatre pièces

¹ Genève, 1730, in-8°.

et une longue préface. Vernet n'est que l'éditeur des trois premières dissertations, dont il avait apporté de Paris une copie manuscrite. Il est l'auteur de l'introduction et du quatrième morceau, où il cherche à démontrer comment le langage des anciens sur l'Eucharistie s'accorde avec le sentiment des protestants bien compris. Dans la préface de cet ouvrage, Vernet nous apprend que la première pièce qu'il produit, et qui contient une exposition très nette et très précise du sentiment cartésien à l'égard de l'Eucharistie, est dû à la plume du Père Malebranche. D'après Vernet le second morceau est de M. Varnon, qui voit dans le pain la présence réelle du corps de Christ. Le troisième opuscule, dont Vernet ne nous indique pas l'auteur, est une sorte de réfutation du précédent. « Il (l'auteur) réussit, dit Vernet, à faire toucher au doigt les absurdités de l'opinion commune de la Transubstantiation, tant par les lumières naturelles que par le langage de l'antiquité. » Enfin l'éditeur, parlant de lui-même, annonce qu'« on a cru pouvoir mettre à la suite de ces ouvrages l'Essai d'un théologien protestant, qui estime que le langage de Calvin sur l'Eucharistie étant

bien entendu et présenté par de certains côtés, fournit un milieu assez propre à éclaircir cette matière, à concilier les divers sentimens, surtout ceux des Luthériens et des Réformés, à donner la clef des anciennes liturgies, et à développer le passage imperceptible du moral au physique qui a produit le dogme de la Transsubstantiation. »

Dans cet écrit, Vernet établit successivement que Jésus-Christ nous fait participer à son sacrifice par des symboles, érigés en équivalents de sa chair et de son sang, que c'est par la foi qu'on découvre dans ces symboles une valeur que les sens n'aperçoivent pas; que la transsubstantiation physique n'est pas nécessaire, mais qu'il suffit d'un changement moral.

« C'est pour n'avoir pas bien entendu cette doctrine mystérieuse des signes, dit Vernet en terminant, que les peuples grossiers et les docteurs scholastiques ont confondu en ceci le physique avec le moral, et le sens littéral avec le figuré; ce qui a produit un jargon inintelligible dans les écoles catholiques. Ils pourroient en revenir sans rien changer aux liturgies ni au langage consacré, par le moyen de l'explication qu'on

vient de donner. Il me semble aussi que les protestans de la Confession d'Augshourg et même les Grecs ne doivent pas la désapprouver. La grande plainte de ces diverses sociétés chrétiennes est que nous énervons et avilissons le Sacrement. Or la manière dont j'ai exposé notre doctrine laisse au Sacrement toute la réalité et la vertu qu'on peut désirer. Elle sauve tout à la fois les droits de la philosophie et de la foi. Elle relève la grandeur du mystère sans blesser le témoignage des sens. Elle rend raison des expressions les plus fortes des Pères. Elle rallie en quelque sorte le sens figuré et le sens littéral, en ce qu'elle pose un signe qui n'est pas une simple figure, mais un équivalent du Corps de Christ par rapport au but de l'Eucharistie, qui est de nous faire participer à son sacrifice. S'il y a quelque point de réunion à chercher là-dessus entre les Chrétiens, c'est à mon avis le meilleur tour qu'on puisse prendre. Je ne propose néanmoins cette explication que comme une hypothèse, la soumettant au jugement des docteurs éclairés de chaque communion, surtout de ceux qui aiment la paix et qui ont examiné cette controverse par l'antiquité ecclésiastique : car pour les autres, je n'espère pas qu'ils puissent entrer

dans mon plan, ni juger de l'usage que l'on peut faire de cet Essai. »

En 1756 Amédée Lullin, le pasteur vénéré qui servit l'Eglise de Genève avec tant de distinction, et qui laissa un précieux témoignage de son zèle patriotique et de son amour pour les Lettres en léguant sa bibliothèque à la ville, était mort à l'âge de soixante et un ans. Bien qu'il eût composé beaucoup de sermons, de harangues, de dissertations, il n'avait jamais rien livré à l'impression. Sa famille, avertie du désir que les chrétiens de Genève et de l'étranger manifestaient au sujet de la publication d'un recueil choisi de ce prédicateur éminent, et ne voulant pas priver la postérité de l'édification dont la population genevoise avait bénéficié, permit qu'on imprimât quelques-uns de ses discours. Vernet fut chargé de désigner les meilleurs et d'en recommander la lecture au public par une préface. Il s'acquitta de cette tâche avec un jugement parfait, et dans le choix qu'il fit de huit sermons de Lullin on reconnaît le goût exquis qui le caractérisait.

Le premier de ces discours traite de l'Eucharistie comme preuve de l'Evangile.

Les trois suivants roulent sur le travail.

Vernet nous dit que Lullin regardait l'oisiveté et la mollesse comme « la peste des républiques » ; aussi mit-il beaucoup de feu à combattre la paresse sous toutes ses formes.

Le cinquième est charmant (si nous osons employer cette expression dans une matière aussi grave.) Prenant pour texte un passage du livre de Ruth, Lullin le développe en vue de la campagne ; tout y respire la douceur et la simplicité, c'est comme un tableau de la vie champêtre et des vertus domestiques.

Le sixième sermon est un appel chaleureux à la réconciliation en vue de la communion.

Le septième, sur la préparation à la mort, est des plus remarquables et fit beaucoup d'impression. L'orateur sort un peu des formes convenues. Il développe son sujet sans s'astreindre à la division traditionnelle en deux ou trois points.

Enfin le huitième et dernier sermon fut composé pour l'installation d'un pasteur. « On y voit, dit Vernet, les grandes et justes idées que se faisoit M. Lullin de la charge pastorale et de la manière de l'exercer. »

On peut dire que Vernet non seulement choisit,

parmi les discours inédits de Lullin, ceux qui étaient dignes de la publicité par leur mérite oratoire, mais qu'il sut donner à ce recueil une très grande variété, en offrant pour ainsi dire un échantillon de chacun des genres où Lullin excellait.

Enfin Vernet fut encore l'éditeur d'une traduction latine de l'ouvrage de J.-J. Burlamaqui sur les *Eléments du droit naturel*¹. Il fit précéder le volume d'une notice, également en latin, sur la vie et les écrits de l'éminent professeur. Il y joignit un *Epicedium*, court éloge funèbre, en style lapidaire, qu'il avait composé en 1748, à la mort de Burlamaqui; il y déplore tour à tour la perte du savant jurisconsulte, du conseiller intègre, de l'ami fidèle, du chrétien humble et pieux.

Après avoir mentionné dans ce chapitre l'activité de Vernet comme éditeur, nous allons reprendre l'analyse de ses écrits originaux.

¹ *Juris naturalis elementa*, in-8°. Genève, 1754. La traduction était due à la plume d'un Genevois, Abr. Sage.

CHAPITRE VII

Ouvrages de Vernet (Suite).

Lettres sur le mandement du cardinal de Noailles. — Lettre à la lune. — Articles de journaux. — Eloges historiques. — Abrégé d'histoire. — Harangues inaugurales. — Inscription du Vangeron. — Epitaphe du Père Hardouin. — Poésies.



Vernet composa un grand nombre d'ouvrages où il traite les sujets les plus variés, en les condensant souvent dans des écrits de peu d'étendue. Nous allons en donner une analyse sommaire dans ce chapitre.

Nous avons vu que, lors de son premier séjour à Paris, notre théologien eut l'occasion d'étudier de près un prétendu cas de guérison miraculeuse. Les deux lettres qu'il avait composées à

ce sujet furent imprimées presque malgré lui¹. Les catholiques y répondirent par un opuscule dont l'auteur se désignait seulement comme « Docteur en Sorbonne du Diocèse de Genève. » C'était un curé de St-Julien, nommé Hoquinet. Vernet reprit la plume et publia, en 1727, une assez longue « Défense » de ses deux Lettres « contre la Réponse d'un Docteur de Sorbonne, du Diocèse d'Annecy. » Le curé de St-Julien répliqua par une nouvelle brochure, où il maintenait son titre de Docteur en Sorbonne du Diocèse de Genève². Vernet fut obligé de revenir encore à la charge, mais il le fit, cette fois, par un article qui fut inséré au tome XIX de la *Bibliothèque germanique*.

Mentionnons en passant une petite composition badine, intitulée : *Lettre à la Lune, pour la*

¹ Voyez page 20. Voici le titre exact de cet opuscule : *Deux lettres à Monsieur l'Abbé ***, chanoine de Notre Dame de Paris, sur le Mandement de Monseigneur le Cardinal de Noailles, du 10 Août 1725, au sujet de la guérison de la dame La Fosse, femme d'un ébéniste du Fauxbourg St-Antoine.* [Genève] in-8° 1726.

² On voit que l'Eglise catholique n'avait pas abandonné ses prétentions sur Genève, et qu'elle y maintenait un diocèse fictif.

prier de ne point se montrer un jour d'illumination. Après avoir circulé à Genève en manuscrit, elle fut imprimée à Paris en 1729. L'auteur disait, en plaisantant, que « l'on fit à M. de Fontenelle l'affront de la lui attribuer. »

Pendant son séjour en Italie, Vernet envoya diverses communications à la *Bibliothèque italique*, qui se publiait à Genève. Dans une longue lettre¹ datée de Florence, en mai 1729, il donne une foule de détails intéressants sur la contrée qu'il visite. En voici quelques extraits.

« Le voyage que je fais en ce pays depuis sept mois me convainc de plus en plus que nous autres étrangers ne lui rendons pas assez de justice. Il est vrai que le commun peuple y est plus ignorant qu'ailleurs. La lumière n'est pas généralement répandue, mais elle est vive là où elle se trouve..... Il n'y a que les esprits transcendans qui puissent ou osent surmonter les obstacles qui se rencontrent ici pour devenir habile. Quelle contrainte n'est-ce pas que de n'oser admettre le système de Copernic, bien qu'il soit aujourd'hui comme démontré? Ceux qui le proposent ne le font que sur le pied de

¹ *Bibliothèque italique*, tome IV, pages 119-136.

simple hypothèse, qu'il leur faut désavouer en même tems. Vous demanderez quel intérêt l'Eglise prend à des sciences purement humaines, et d'où vient qu'elle commet son autorité, et en même tems la foi, pour la vouloir mettre en opposition avec la Physique. C'est un artifice des Docteurs Scholastiques. Pour n'avoir pas à démordre de leurs préjugés, ils ont trouvé moyen de lier tellement leur Philosophie avec la Théologie, qu'on s'imagine que ce sont deux choses inséparables. Par là ils ont intéressé les Tribunaux ecclésiastiques à maintenir également l'une et l'autre. Et ce qu'il y a de plaisant, ils ont renversé les méthodes de ces deux sciences. Car dans la Philosophie, qui est le domaine propre de la raison et le champ des conjectures, ils ont fait intervenir l'autorité; et de la Théologie, qui doit se restreindre aux termes précis de la Révélation, ils en ont fait une Métaphysique de pure spéculation, donnant carrière à leur esprit sur toutes sortes de questions vaines et abstraites. Le malheur est que les Religieux se sont emparés des Ecoles depuis plus d'un siècle, au préjudice des Universités. L'éducation qu'ils donnent à la jeunesse tend à en-

chaîner les esprits, pour leur ôter toute hardiesse de s'échapper en matière de religion. Si cela réussit par rapport à la fin qu'on se propose, il est certain d'autre part que les Sciences en souffrent. Les Universités, qui le sentent bien, voudraient qu'on tint là-dessus un juste milieu ; et comme elles reprennent vigueur maintenant, je ne doute pas que l'Italie ne doive principalement à cette cause l'accroissement des Lettres et du bon goût. Déjà les ténèbres arabesques se dissipent à vue d'œil, et les dévots d'Aristote en sont réduits à capituler tant bien que mal avec Descartes ; trop heureux de pouvoir accoupler les deux Ecoles, pour sauver la leur. Rappelez-vous les oppositions que la nouvelle Philosophie eut à essuyer en France. La scène est maintenant transportée en Italie, avec cette différence que ce que l'Eglise garde en ce pays-ci est mieux gardé. Je ne doute pourtant pas que le dénouement n'en soit le même. Plusieurs vont déjà jusqu'à tâter du Neutonisme, et il n'est pas rare de voir des gens qui lisent les livres anglois dans l'original ; cela s'appelle être en beau chemin..... »

« Le goût de prédication se réforme..... L'on

ne voit plus tant de ces Comédiens de chaire qui, par leurs contorsions, leur enflure et leurs puérités, ont donné lieu au Proverbe, quand on veut se moquer d'une pensée fausse : *Quest'è buono per la predica*. Il m'a paru que l'on prêche en Italie à peu près comme en France, si vous en exceptez certains *Capuchons* irrécconciliables avec le bon sens..... »

« L'on entend ici ce qui ne se rencontre point ailleurs, des Muses qui se jouent sur le champ de tel sujet qu'il vous plaît de leur donner, Philosophie, Morale, Galanterie, et cela avec beaucoup d'élégance et d'esprit. Quand les sujets sont différens, le Poète trouve moyen de les lier par des transitions ingénieuses, et à la fin de récapituler le tout ensemble dans une autre mesure de vers. Leur façon de déclamer est une espèce de chant accompagné de la guitarrre. Cela me rappelle l'origine des premiers Poètes qui furent des *Chantres*. Le talent dont je parle se nomme en italien *cantare*, *improvisare*. Le plus connu de ces *Chantres* est le Cavalier *Perfetti*, de Sienne, couronné depuis peu d'années, au Capitole, *Poeta laureatus*. Le Père *Zucchi*, de Véronne, ne se fait pas moins admirer. Par mal-

heur la facilité de versifier, qui réussit en de bonnes mains, fait aussi que tout le monde s'en mêle : par où le public est inondé de *Rimes*. Aujourd'hui pourtant les boutiques des Libraires n'en fourmillent pas tant que jadis. A mesure que l'étude des vraies Sciences s'introduit, les esprits s'occupent moins de la bagatelle. Bientôt la Poésie sera réduite à sa juste valeur, qui est de servir quelquefois d'amusement, et non de tenir la place des études solides..... »

Puis Vernet énumère un certain nombre de savants distingués, le comte Riccati, le Père Grandi, Manfredi, le sénateur Buonarotti, Salvini, etc.

Vernet fit aussi insérer dans la *Bibliothèque italique*, vers la même époque, une lettre écrite d'un bourg nommé Arcisate, près du lac Majeur, au sujet de trois œufs de poule trouvés dans un vieux mur. Voici comment ce fait curieux est raconté par l'auteur de la lettre, Giulio Cesar Valmagini, en date du 30 juin 1729.

« Dans le loisir de cette campagne j'ai été le témoin d'une chose fort singulière. Vous saurez qu'en démolissant un vieux mur de la Sacristie de cette Eglise qui est fort ancienne, on y a

trouvé dans le milieu trois œufs, deux près l'un de l'autre et le troisième à quelque distance, non dans un trou où une poule ou quelque autre animal eût pu pénétrer, mais dans l'épaisseur du mur, qui est large en cet endroit d'une brasse, couchés suivant le lit des pierres et enchassés, scellés de toutes parts par la chaux. La curiosité des assistans en fit d'abord casser un et cela par les mains d'un valet et à l'écart, de peur qu'il n'en sortit quelque infection. Mais on fut bien surpris de le voir liquide, avec son blanc et son jaune bien formé, et avec son odeur et sa saveur naturelle, en un mot comme tout frais et bon à manger. Aujourd'hui même, qui est le quatrième jour de la découverte, il est encore dans le même état. Il en doit être de même des deux autres à en juger par les apparences, ce qui fait que je les envoie entiers comme ils sont. Notre étonnement n'est pas tant qu'un homme ait eu la bizarre imagination d'enchasser exprès des œufs, que de ce que ces œufs ont pu se conserver si longtems. Cette Eglise, qui est paroissiale, a plus de cinq cens ans et de la plus vieille structure gothique, et l'on y conserve des titres du onzième siècle. La Sacristie qui est adossée

au Chœur est du même tems. On n'a point touché à cette sacristie depuis trois cens ans, si ce n'est pour réparer le comble à mesure que les tuiles manquoient. S. Charles l'a visitée et y a tenu ses séances. Il y a même une armoire pour tenir les Paremens d'Autel, qui fut faite sur le lieu en 1569 et qui certainement ne sauroit passer par la petite porte d'aujourd'hui. On ne voit pas non plus qu'il y ait aucun vestige de porte plus grande, de sorte qu'on peut compter sur cent soixante ans d'antiquité certaine pour la sacristie. Il est bon de savoir aussi (car cela peut avoir contribué à la conservation des œufs) que la chaux de ce pays-ci est extrêmement forte, et qu'elle durcit en vieillissant jusqu'à se pétrifier. Et en effet, en creusant les fondemens du nouveau mur plus spacieux qu'on veut faire, on a trouvé entre ces fondemens et l'ancien mur un fossé plein d'environ vingt mesures de chaux déjà passée, aussi blanche, aussi belle et aussi bonne à bâtir que celle qui vient d'être faite, de sorte qu'on l'a employée comme l'autre sans distinction. Or par le lit de cette fosse, on peut juger qu'elle est d'environ trois cens ans, le terrain s'étant rehaussé par diverses couches,

en sorte que ce qui fait aujourd'hui le rez de chaussée étoit anciennement le premier étage des maisons, et qu'au lieu qu'il falloit monter pour entrer dans l'Eglise, il faut presentement descendre deux degrés. Si je parviens à savoir quelque chose de plus positif touchant l'âge qu'a ce bâtiment, je ne manquerai pas de vous le communiquer. Et à l'égard du fait, si mon témoignage ne suffit pas, il me sera facile d'y joindre celui du Prévôt, du Chanoine coadjuteur, de mon père, et des massons qui travailloient à la démolition. »

Cette lettre fut envoyée de Milan par Vernet, qui ouvrit lui-même deux de ces œufs huit jours après leur découverte. « Ils lui ont paru, disent les éditeurs de la *Bibliothèque italique*, dans le même état qu'on les décrit ici, mais moins frais et d'un sel un peu âcre, comme le serait tout autre œuf d'une semaine, apporté de dix lieues dans cette saison. La coquille avoit un peu perdu de sa blancheur. Il est étonnant que la chaux n'y ait point fait d'autre dommage. Ce phénomène peut servir à confirmer ce que la machine de Boyle nous a déjà appris, que l'air est la principale cause de la corruption des corps. »

D'autres articles de Vernet furent insérés dans le même journal. Nous nous bornons à indiquer, par exemple, un exposé de la dispute entre les PP. Cattaneo et Orsi, sur le *mensonge*, et une lettre à Vallisnieri sur la voix des eunuques : celle-ci était écrite en latin, en raison de la nature délicate du sujet.

Nous mentionnerons enfin, avec quelques détails, un article bibliographique sur l'*Histoire du Pélagianisme*¹, ouvrage du cardinal de Noris. La *Bibliothèque italique* avait annoncé une nouvelle édition des œuvres de Noris, mais pour ainsi dire en passant. Quelques personnes ayant représenté à Vernet qu'il serait bon de réveiller l'attention du public sur des livres si pleins de savoir et d'élégance, il se décida à donner des extraits variés des *Pelagiana*. On sait que, dans cette histoire, Noris avait eu pour précurseurs Latius et Vossius, qui les premiers entreprirent d'écrire l'histoire du Pélagianisme, à l'occasion des disputes qui s'élevèrent de leur temps en Hollande. Le P. Petau traita ce sujet dans ses « *Dogmata theologica* », Basnage dans son « *Histoire ecclésiastique* » et Usserius

¹ *H. Norisii Historia Pelagiana.*

dans ses « Antiquités des Eglises britanniques » à propos de ce que Pélage et Celestius étaient tous deux Bretons. Jansénius s'étendit aussi là-dessus dans les deux premiers livres de son *Augustinus*. Le Père Noris, mécontent de voir que cet évêque attribuait ses paradoxes à saint Augustin, et encore plus de ce que les Molinistes s'efforçaient de mettre ce grand Docteur de leur côté par des interprétations forcées, entreprit d'éclaircir cette histoire mieux qu'elle ne l'avait été auparavant. L'ouvrage du cardinal, dont Vernet donne des extraits choisis avec beaucoup de discernement, est divisé en deux livres et chaque livre en plusieurs chapitres, où il est parlé successivement de l'origine du Pélagianisme, de sa réfutation, des semi-pélagiens, et de toutes les controverses auxquelles donna lieu cette doctrine.

Vernet termine par ces mots : « L'ouvrage de Noris est écrit avec plus d'ordre et de netteté que celui de Vossius, mais il n'entre pas autant que lui dans les précisions théologiques; et si nous avons à en faire le parallèle en deux mots, nous dirions qu'il y a plus à apprendre dans l'un pour le dogme, et dans l'autre pour l'histoire. »

Vernet eut l'occasion de composer plusieurs articles nécrologiques sous forme d'*Eloges historiques*, qui parurent dans diverses Revues de l'époque. Le premier en date est un pieux hommage rendu à la mémoire de son parent et bienfaiteur, Daniel Le Clerc, mort en 1728. Après avoir fait connaître à ses lecteurs les ancêtres de Le Clerc et les nobles traditions de labeur et de science que lui léguait son père, il raconte les études du jeune Daniel, qui prit son bonnet de docteur à Valence en 1672. Puis il étudie la vie utile de ce savant médecin qui, une fois de retour à Genève, lui consacra ses talents et fournit une carrière exempte de tout charlatanisme, se montrant surtout supérieur comme diagnosticien. Vernet, après s'être acquitté de son rôle en biographe qui entend les sciences naturelles d'une façon étonnante pour un homme généralement occupé de matières toutes différentes, termine son travail par un trait du meilleur goût qui en est comme le couronnement. Il cite les jolis vers latins que J.-A. Turretini adressa à Le Clerc, lorsqu'il fut nommé conseiller. C'est une contestation feinte entre la République et les Muses qui se dispu-

tent à l'envi un tel personnage. On croirait lire quelqu'une de ces odes délicates qu'Horace composait dans le goût anacréontique.

Trois ans plus tard, Vernet eut à écrire l'*Eloge historique de Jean-Robert Chouet*. Après de brillantes études de philosophie et de théologie, Chouet avait été nommé professeur à l'Académie de Saumur. Plus tard il était revenu à Genève, où il fut le premier à enseigner la philosophie de Descartes. Nommé conseiller d'Etat, il s'occupa avec intérêt de l'histoire de notre ville, et rassembla sur ce sujet une foule de matériaux importants. Sa mort excita des regrets unanimes.

En 1737, Vernet eut la douleur de perdre son maître, J.-A. Turretini. On jugea qu'il était mieux que personne en état de louer comme il le méritait l'éminent théologien qui venait de disparaître. Il publia donc, dans la *Bibliothèque raisonnée*, deux articles, aussi fortement pensés que bien écrits, sur la vie et les travaux de Turretini. Aucun personnage ne lui avait été plus sympathique; nulle part il n'avait trouvé un commerce aussi agréable et aussi soutenu. On conçoit donc avec quelle douceur mêlée de

tristesse il accomplit sa tâche de biographe. Vernet avait été le fidèle ami de la famille, celui des bons et des mauvais jours, sans cesse occupé à rendre service au père dans ses travaux ou l'exercice de ses nombreuses fonctions, après avoir été son auxiliaire pour l'éducation de son fils Marc, que nous l'avons vu accompagner dans ses voyages. Il faut lire la partie intime des lettres où Vernet rend compte des progrès et du développement du jeune homme pour juger de l'intérêt qu'il portait à la famille. Il était en outre admirateur passionné des travaux de Turretini, qu'il étudia comme théologien dans les moindres détails. Aussi nul n'était plus capable ni plus digne de composer l'éloge du professeur genevois que Vernet; et il sut, dans sa tâche, se montrer enthousiaste sans tomber dans le panégyrique outré.

En 1752, mourut à Genève, après avoir fourni une carrière des plus brillantes, Gabriel Cramer, savant professeur de philosophie et de mathématiques. Vernet céda encore aux instances qui lui furent faites, de payer à la mémoire de son illustre ami et compatriote le juste tribut de louanges qui lui était dû. Cette étude biographi-

que parut dans la *Nouvelle Bibliothèque germanique*¹. Dans un travail d'une trentaine de pages, il passe rapidement en revue les éminentes qualités de ce savant universel. « La jeunesse de Cramer fut courte, dit Vernet. Il l'abrégeoit par la sagesse de son caractère et par la rapidité de ses études tant classiques qu'académiques. Bientôt l'écolier annonça le grand homme. A dix-huit ans c'étoit déjà un élégant orateur, soit en latin soit en françois. C'étoit un bon juge en poésie, une tête enrichie en connaissances historiques et de la plus belle littérature grecque, latine, françoise et italienne. C'étoit déjà un géomètre, un philosophe. Il lisoit les ouvrages les plus difficiles et en faisoit de savans extraits, déjà il voloit jusqu'à Newton. »

Puis Vernet déroule toute la vie de son héros, mentionne ses travaux, ses thèses *de sono* qu'il soutint avec éclat en 1722, sa dissertation sur l'orbite des planètes en réponse au Concours ouvert par l'Académie des Sciences de Paris, ses harangues latines prononcées aux Promotions, enfin son grand ouvrage sur les lignes courbes. Vernet fait voir avec clarté le caractère uni-

¹ Tome X, 2^me partie.

versel de la science de Cramer. Il expose ensuite ses rapports avec la Vénérable Compagnie. « Il est aisé, dit-il, que les philosophes soient amis des théologiens, là où les théologiens sont eux-mêmes philosophes. M. Cramer, déjà lié de la plus étroite amitié avec plusieurs personnes de cet ordre, se rendit encore plus agréable et recommandable à tout le Corps, soit par l'exemple que nous avons vu qu'il donnoit d'une piété édifiante, soit par les judicieux avis qu'il portoit en toute occasion, soit par les services qu'il rendoit à la Compagnie. » Effectivement il mit en ordre tous ses registres et prit une part active à plusieurs de ses travaux. Curieux personnage que ce Cramer, qui faisait marcher de front les spéculations philosophiques et la revision des Psau- mes; qui employait son talent de géomètre à éclaircir certains passages de la Bible relatifs au Temple de Jérusalem, en même temps qu'il travaillait en habile mathématicien aux ouvrages stratégiques de sa ville natale; qui mettait son patriotisme judicieux au service de ses concitoyens dans les conseils des Deux-Cents et des Soixante, et qui déchiffrait patiemment à la Bibliothèque publique les tablettes de Philippe le Bel !

La mort de Léonard Baulacre, en 1766, fut encore l'occasion d'un *Eloge historique* que Vernet consacra, dans la *Bibliothèque des sciences et des arts*, à ce savant genevois, pasteur et bibliothécaire de la République, qui réunissait à un haut degré les connaissances du théologien, du moraliste, de l'historien, du critique et de l'antiquaire.

Nous avons déjà vu que Vernet donnait des leçons de religion à de jeunes seigneurs étrangers en séjour à Genève. Il fut aussi chargé de faire pour quelques-uns d'entre eux un cours d'histoire. C'est alors qu'il rédigea un *Abrégé d'histoire universelle*, divisé en un petit nombre de périodes faciles à retenir, et qui présente le tableau des principaux Etats et des grandes révolutions du monde jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. Ce manuel fut imprimé en 1753¹, à la demande d'un grand nombre de personnes, et plusieurs éditions se succédèrent rapidement. On le traduisit aussi en différentes langues, et même en latin. Une chose digne de remarque, c'est que Vernet avait soin de ne pas séparer

¹ *Abrégé d'histoire universelle pour la direction des jeunes gens qui commencent cette étude.* Genève, 1753.

l'étude de la géographie de celle de l'histoire. Il avait, bien avant les géographes de notre temps, utilisé les *cartes muettes*. « Pour chaque période, dit Saladin¹, il dressait des cartes de géographie d'abord *vides*, c'est-à-dire qui ne contenoient que les contours du pays, les mers, les rivières, et il les faisait remplir peu à peu par ses disciples, à mesure que l'histoire indiquait la fondation d'un empire ou d'une ville. Cette méthode, qui apprenait à suivre d'un coup d'œil tous les synchronismes de l'histoire, avoit encore l'avantage de fixer mieux dans la tête toutes les dates importantes de la chronologie. »

Comme professeur, Vernet eut l'occasion de faire imprimer plusieurs de ses *harangues inaugurales*, par exemple celle qui traite de *l'excellence et de l'utilité des belles-lettres*². Il l'avait prononcée lorsqu'il prit possession en propre de la chaire de *Belles-Lettres* et d'*Histoire civile*, dont il avait rempli les fonctions « par autorité publique » depuis la mort de son prédécesseur Pierre Cromelin. Il y fait d'abord

¹ *Mémoire* déjà cité, page 25.

² *Oratio inauguralis de humaniorum litterarum usu et praestantia*. In-4°, Genève, 1739.

l'éloge de ce dernier et aborde ensuite son sujet principal, qui roule sur l'utilité de tout ce qu'on appelle Belles-Lettres. Il est remarquable de voir combien cette matière si vaste et si rebattue gagne à être traitée par un homme tel que Vernet. Sous sa plume, en effet, le sujet se développe en un style sobre et par une suite d'idées judicieuses qui mène le lecteur tout droit à la conviction.

Une autre de ces harangues latines de Vernet a pour titre: *Combien il importe à un Etat d'avoir de sages théologiens* ¹.

Parlant d'autorité dans ce domaine, il fit grand effet par ce discours. Voici comment il argumente.

Il convient en général, dit-il, que tous ceux qui remplissent dans un Etat des postes et y exercent des fonctions d'où dépend quelque partie du bien-être des citoyens, soient doués, non pas seulement d'intelligence, mais de la sagesse sans laquelle ils porteraient le désordre

¹ *Oratio dicta a Jacobo Verneto, quando publicam Theologiae professionem Genevae adiret; in qua ostenditur: Quantum intersit reipublicae sapientes adesse theologos.* In-4°, Genève, 1756.

dans les choses soumises à leur administration. Or le danger n'est jamais plus grand que quand les théologiens se trouvent dans le cas exprimé par le Sauveur, d'être des aveugles, conducteurs d'autres aveugles : la fosse est continuellement ouverte sous leurs pas, et ils ne sauraient éviter d'y tomber avec ceux qu'ils conduisent.

Les égarements honteux du paganisme ne peuvent être attribués qu'aux prêtres, qui en montraient la route aux peuples et les entretenaient dans les superstitions les plus monstrueuses. Les Juifs n'auraient pas rejeté et crucifié le Seigneur de gloire, si les scribes, les docteurs, les pharisiens n'avaient armé leur rage contre ce Messie promis, l'objet de leur attente. Et Vernet multiplie ainsi les exemples historiques.

Ces observations générales, formulées d'après des faits incontestables que fournit l'histoire de tous les siècles, ne sont point destinées à déprécier la théologie même et à exciter la haine publique contre ceux qui la professent. Ce n'est qu'un de ces cas et peut-être le plus considérable de tous, où l'abus des choses excellentes

est le pire. Du fait que la théologie, c'est-à-dire la Religion, a causé tant de maux, conclure qu'il faut la bannir et proscrire les théologiens, c'est tomber d'une extrémité dans une autre beaucoup plus dangereuse, c'est se priver volontairement du bien le plus précieux que le Ciel ait accordé à la terre, de celui sans lequel tous les autres perdent leur valeur.

Les hommes ne sauraient vivre sans religion et sans culte ; par conséquent il faut des ministres chargés d'enseigner la religion et de présider au culte. Mais plus leur charge est importante, plus il faut veiller soigneusement à ce qu'ils aient les qualités nécessaires pour s'en acquitter, et réprimer sévèrement ceux qui voudraient abuser de leurs talents pour satisfaire les passions. Les théologiens sont des hommes ; ils ne sont par eux-mêmes ni meilleurs, ni pires que les autres ; l'ambition, l'esprit de domination, l'amour des richesses, l'intolérance ne leur sont pas plus propres qu'aux jurisconsultes, aux médecins, ou à toute autre profession. Mais leur objet étant incontestablement le premier de tous en dignité, il leur est arrivé souvent de confondre leur néant avec la grandeur de Dieu dont

ils étaient les ministres, et leurs intérêts particuliers avec ceux de la Religion. Cependant si vous trouvez (et pourquoi ne le trouveriez-vous pas?) un théologien qui joigne aux lumières l'humilité et au zèle la droiture, vous aurez un vrai trésor, à la conservation duquel l'Etat et l'Eglise ne sauraient trop s'intéresser.

Puis Vernet indique les quatre principaux caractères d'un sage théologien. 1^o Il doit avoir puisé la vérité aux sources les plus pures et ne reconnaître d'autres guides que la saine raison et l'Ecriture Sainte. 2^o L'histoire tant civile qu'ecclésiastique lui doit être suffisamment connue pour qu'il en tire des règles de conduite et de prudence applicables aux principaux cas dans lesquels il peut se rencontrer. 3^o Il faut que la probité et la piété fassent le fond de son caractère. 4^o Enfin la douceur et la modération doivent être des qualités, sinon naturelles, au moins acquises.

Dans sa péroraison, Vernet montre quelle œuvre bienfaisante un sage théologien sera capable d'accomplir : par son exemple aussi bien que par son enseignement, il répandra autour de lui la lumière et la paix, il déve-

loppera cette confiance réciproque qui est le plus ferme rempart d'un Etat.

Pour montrer la diversité des aptitudes de Vernet et la sûreté de son érudition dans tous les sujets qu'il abordait, arrêtons-nous quelques instants sur une fort curieuse dissertation qu'il publia, en 1757, à propos d'une inscription latine¹. Etant à la campagne chez un de ses frères, dont la propriété était située au bord du lac, il déterra une dalle, tout à fait semblable à une autre qui avait été découverte précédemment à Genève. Sur celle qu'examina Vernet², on découvre l'explication d'un terme incompris de l'inscription exhumée à Genève. Dans cette dernière, qu'on lit à la fin du tome second de l'*Histoire de Genève* de Spon, un certain Julius Brocchus donne à des Genevois des lacs en ces termes : *vianis Genavensibus Lacus dat.*

Spon, tout en avouant qu'il n'entendait pas le mot de *vianis*, s'imaginait avoir parfaitement

¹ *Relation d'une inscription curieuse, déterrée au pied du portail du Vangeron, 1757.*

² Cette pierre, malheureusement mutilée, est aujourd'hui encastée dans le mur qui enferme la propriété de M^{me} Rilliet-Saladin, à Bellevue.

compris le reste. Il croyait que Brocchus, de la famille des Jules, et revêtu des plus grandes charges de la province, avait donné aux Genevois, avec le lac Léman, d'autres moindres lacs du pays.

Abauzit, examinant la chose de plus près, n'avait pas goûté cette interprétation. Dans une dissertation où il explique tous les titres de Julius Brocchus, il montre que la donation spécifiée dans l'inscription dont il s'agit, ne regarde ni le lac Léman ni d'autre lacs du voisinage, mais de simples bassins ou réservoirs d'eau artificiels.

Le mot de *vianis* ne lui avait pas causé moins d'embarras qu'à Spon. Sa première idée, comme Vernet le sut par une note manuscrite qu'il avait retrouvée, fut qu'il y avait une altération ou une erreur dans ce mot *vianis*. Il supposa que ce pouvait être une faute pour *vicanis* (habitants); mais il se défia de la solidité de ce soupçon et, dans la dissertation dont nous venons de parler, il adopta une autre conjecture plus spécieuse encore et plus ingénieuse.

Selon Abauzit, les deux premières lettres de **VIANIS** étaient numériques, comme dans le mot

IIVIR (*duovir*) et tant d'autres; de sorte qu'il faudrait lire *Sextanis*, et entendre par là les vétérans de la sixième légion, à qui l'on pouvait avoir assigné des terres dans ces quartiers, et pour lesquels Brocchus aurait fait creuser des réservoirs.

Rien de plus vraisemblable que cette conjecture. Cependant, grâce à la découverte de Vernet, c'est la première hypothèse d'Abauzit qui est vraie. En effet, l'inscription du Vangeron, qui est identique à celle dont nous venons de parler, laisse voir distinctement le mot *vicanis* au lieu de *vianis*. Ainsi qu'on l'a remarqué, ce n'est pas la première fois que des graveurs d'inscriptions auraient été pris en faute, comme les copistes, mais il est rare que l'on ait des pierres en double exemplaire, comme on a des manuscrits pour corriger l'un par l'autre ¹.

¹ Nous avons exposé la question telle qu'elle se présente d'après le mémoire de Vernet. Mais, comme nous le fait remarquer M. Ch. Morel, notre savant épigraphiste genevois, Spon et Abauzit n'avaient peut-être pas examiné avec assez de soin la première inscription, qui contient aussi, en réalité, le mot *vicantis*. En effet le premier I de ce mot est flanqué à droite de deux traits légers qui le transforment en une sorte de K, et cet amalgame doit se lire IK ou IC. Voir *Mémoires de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève*, tome XX, p. 576.

Nous restons dans le domaine des inscriptions en citant une petite pièce de Vernet très ingénieuse, qui a été attribuée dans plusieurs dictionnaires, tantôt à l'évêque de Rochester, tantôt à l'académicien de Boze. C'est l'épithaphe du fameux père Hardouin, jésuite. Sa brièveté nous permet de la reproduire ici :

Hic jacet hominum Παράδοξότατος,
 Natione Gallus, Religione Jesuita.
 Orbis litterati portentum,
 Docte febricitans,
 Antiquitatis cultor item atque depredator,
 Commenta inaudita vigilans somniavit,
 Scepticum piè egit.
 Credulitate puer,
 Audaciâ juvenis,
 Deliriis senex,
 Verbo dicam : Hic jacet Harduinus¹.

¹ Ci-gît le plus étrange des hommes : — Français de nation, Jésuite de Religion, — Prodiges du monde des lettres, — Savant toujours en fièvre, — Admirateur de l'antiquité qu'il mettait au pillage. — Il rêva tout éveillé des fictions étranges. — Homme pieux, il agit en sceptique. — Enfant par la crédulité, — Jeune homme par la témérité, — Vieillard par le radotage. — Pour tout dire en un mot : ci-gît Hardouin.

Vernet était aussi poète à ses heures. « Qui donc se doutait, dit M. Rossel¹, que l'éditeur de l'*Esprit des lois*, l'adversaire de Voltaire et des philosophes, le savant dogmatiste, fût un poète dont le seul tort est d'avoir trop peu sacrifié aux Muses ? Il y a, dans ses vers, une émotion sincère, une grâce un peu sévère, mais pénétrante, qui nous ramène à Malherbe et qui fait penser aussi, par certains côtés, aux romantiques assagis de notre siècle, à de Laprade, par exemple. »

A la mort de Marie-Charlotte Boissier, fille du pasteur et professeur Ami Lullin, jeune femme accomplie sous tous les rapports, que la petite vérole enleva à l'âge de vingt-cinq ans, Vernet composa les stances charmantes, que voici² :

J'ai vu dans un beau corps une âme encor plus belle
Pendant trop peu de temps orner ces tristes lieux,
Et dans ce court printemps nous montrer un modèle
Déjà digne des cieux.

¹ V. Rossel, *Histoire littéraire de la Suisse romande*, tome II, p. 246.

² Archives de Saussure, pièce communiquée par M. E. Pictet.

Jeune sans passions et tendre sans faiblesse,
Savante sans babil, ferme sans dureté,
Riche faisant le bien sans faste et sans mollesse,
Et sage sans rigidité.

Quel cœur rendit à Dieu d'hommage plus sincère ?
Quel cœur porta jamais dans les liens sacrés
Et de fille et d'amie, et d'épouse et de mère,
Des sentimens plus épurés ?

Dans cette fleur des ans où la mort l'a ravie,
Que de devoirs remplis ! que de traits de vertu !
Si par l'emploi du temps on mesure la vie
Elle a longtems vécu.

Quand Rousseau mourut, le poète Reybaz composa en son honneur des vers remarquables, mais empreints d'un peu trop d'enthousiasme. Vernet qui, tout en admirant les qualités maitresses du philosophe genevois, reconnaissait ses points faibles, crut devoir répondre à ce panégyrique par la pièce suivante :

Outre mesure on a vanté Voltaire ;
Outre mesure on nous vante Rousseau.
L'enthousiasme en paraît beau.
Des héros de parti c'est le sort ordinaire.

On les blâme, on les loue, et toujours à l'excès.

L'injuste haine les déchire,
L'aveugle flatterie admire ;
La passion fuit les portraits.

J'abhorre une main infidèle
Qui partout veut mêler du noir,
Mais je ris d'un transport de zèle
Qui s'extasie au lieu de voir.

Par des omissions, par un pompeux langage,

Que de torts on cherche à couvrir !
Des seuls talens on se laisse éblouir ;
Mais il faudroit en voir l'usage.

Ci-devant une inscription,
Un petit buste, un mausolée,
Suffisoit à l'ambition
De gens de grande renommée.

Aujourd'hui tout se méconnoît,
Il faut au monde des idoles,
Plus l'homme est petit en effet,
Plus on l'agrandit en paroles.

Ce qui plait est nommé divin ;
L'hyperbole est de mode en France.
Déjà l'on adore, on encense ;
L'apothéose est en chemin.

Nouveau genre de fanatisme,
On déifiera des mortels !
Un Voltaire aura des autels
Qu'il n'eût pas eus du paganisme.

Délire aussi vain qu'odieux !
Prétend-on remplacer ce Dieu qu'on abandonne,
Ce Dieu de la terre et des cieux,
Par ces demi-dieux qu'on nous donne ?

De tout discours, de tout écrit,
La raison doit bannir l'ivresse ;
Si l'on exalte tant l'esprit,
Ah ! c'en est fait de la sagesse !

Ces vers du pasteur genevois eurent, paraît-il, beaucoup de succès dans les salons ; aussi Reybaz piqué au vif résolut-il d'y répondre. Il prit alors, dans le même ordre, toutes les rimes des stances de Vernet, et accomplissant avec une extrême facilité une sorte de tour de force, il composa ainsi sa réplique :

On aime à censurer Voltaire,
On se plaît à fronder Rousseau ;
Goûter le bon, sentir le beau
N'est pas d'un esprit ordinaire.

Oui, qu'on évite tout excès,
Qu'on ne flatte ni ne déchire.
Mais aussi faut-il que j'admire
Ces gens froids comme des portraits ?

Un auteur paraît infidèle
S'il dit blanc ce qu'on a cru noir.
Tu le reprends. J'aime ton zèle.
Qui voit le mieux ? C'est chose à voir.

Je méprise tout beau langage
Dont l'erreur cherche à se couvrir.
Mais si le vrai sait m'éblouir,
J'en demande excuse à l'usage.

Que parle-t-on d'inscription,
Et de buste et de mausolée ?
Rousseau fut sans ambition,
Et mourut las de renommée.

Un grand parti le méconnaît,
Il ne crut point à leurs idoles !
Sur un homme grand en effet
Qu'ils ont dit de minces paroles !

Platon fut appelé divin.
C'étoit en Grèce comme en France.
Partout on décrie, on encense
Qui se fraye un nouveau chemin.

Je ne vois point de fanatisme
A chanter des morts immortels.
J'aime les muses, leurs autels :
C'étoit la fleur du paganisme.

Si votre culte est odieux,
Beaux-Arts, il faut qu'on l'abandonne !
Eussè-je cru ravir aux cieux
Le grain d'encens que je vous donne ?

Grave auteur qui, dans ton écrit,
De mes vers condamnes l'ivresse,
Toi-même fis excès d'esprit,
Tout en nous prêchant la sagesse !

CHAPITRE VIII

Les Thèses de Vernet. — Sa théologie.



Les thèses de Vernet furent publiées successivement de 1758 à 1777, à mesure qu'elles devaient être soutenues par ses élèves. Puis elles furent réunies en un volume, qui parut en 1784, sous le titre de *Selecta opuscula*¹. L'auteur

¹ *Jacobi Verneti, Theologiae in Academia Genevensi professoris, selecta opuscula, Genevae MDCCLXXXIV.* — Vernet n'a pas reproduit, dans ce recueil, les thèses qu'il avait publiées, en 1758, sous ce titre : *Thesum theologicarum de libero cujusque circa sacra judicio, deque adeo servanda erga dissentientes mansuetudine, pars prima.* La seconde partie de cet ouvrage n'a jamais paru, et c'est sans doute pour cela qu'il ne fait pas partie du volume que nous venons d'indiquer. — Nous ne parlerons pas de trois autres thèses soutenues en

avait pris pour épigraphe ces paroles de Jean :
« Sondez les Ecritures. »

La première de ces thèses est une étude historico-théologique sur l'*origine du monde*. La *dispute* eut lieu le 1^{er} mai 1770 et le répondant était César Bordier, de Genève. — La seconde a pour sujet la *Cosmogonie de Moïse*; l'étudiant qui répondait était Joseph Peschier, de Genève, et elle est du même mois que la précédente. — La troisième roule sur l'*état primitif de l'homme selon l'Ecriture Sainte* (mai 1771). Répondant: Pierre-Gédéon Dentan, de Genève. — La quatrième traite de la *chute d'Adam* et de ses conséquences (septembre 1771). Répondant: Esaïe Gasc, Genevois. — La cinquième est une étude sur le chapitre XV de la première épître aux Corinthiens, et principalement sur l'*entrée de la mort dans le monde* (septembre 1772). Répondant: Nicolas Chenevière, Genevois. — La sixième et la septième discutent un passage de l'Épître aux Romains (ch. V, v. 12) et la question de savoir *si le péché d'Adam est la cause de la*

1765, 1766 et 1768, par David Chauvet, Michel Vautier, Jean-François Martin, et qui étaient rédigées par les étudiants eux-mêmes, sous l'inspiration de Vernet.

mort (juin et septembre 1773). Ces deux thèses se complètent l'une par l'autre. Pour la première le répondant fut Charles-Henry Laget, Genevois; pour la seconde Isaac-Salomon Anspach, Genevois. — La huitième est une dissertation historico-théologique sur la *Chronologie mosaïque* (septembre 1775). Répondant : Isaac Cellérier. — Enfin la neuvième thèse, traitant de la *divinité de Jésus-Christ*, porte la date de mai 1777 et le répondant est Jean Le Cointe, Genevois. Nous allons donner une brève analyse de ces opuscules, dont nous indiquons en note les titres exacts ¹.

¹ 1. *Theses historico-theologicae de ortu mundi juxta Mosem.*

2. *Commentatio historico-theologica de Mosis Cosmogonia.*

3. *Commentatio critico-theologica de nativitate hominis constitutione, juxta scripturam sacram.*

4. *Commentatio critico-theologica de lapsu Adami, deque adnexis.*

5. *Commentatio critico-theologica in totum caput Paulinum 1 Corinth. XV, maxime autem circa introitum mortis in mundum.*

6. *Commentatio critico-theologica in locum insignem Rom. V, 15. Pars prior, maxime contra eos qui putant hinc elici posse quod nos omnes propter Adami delictum mortales facti sumus.*

Disons d'emblée que ces neuf thèses, écrites en un latin sans doute moins élégant que celui de J.-A. Turretini, n'en sont pas moins fort remarquables par la forme et la clarté d'exposition. Quant au fond, il est à peu de chose près le même que celui des grands ouvrages théologiques de Vernet.

Dans ses thèses sur *l'origine du monde et la cosmogonie de la Genèse*, il lie intimement l'idée de la création à celle de Dieu et il en déduit que ce Dieu est notre Maître, le dispensateur de tous les biens, le gouverneur du monde, et que nous lui devons gratitude et soumission. Vernet montre combien le récit mosaïque est digne de confiance : d'abord par l'ancienneté de son auteur, qui se trouve ainsi le plus rapproché des sources de la tradition ; puis il ne contient pas

7. *Commentatio critico-theologica in eundem locum Rom. V, 12. Pars altera, totius loci explanationem absolvens.*

8. *Dissertatio historico-theologica de Mosaïca circa Patriarchas post diluvianos chronologia, melius e Pentateucho Samaritano quam ex hodiernis codicibus Hebraeis elicienda.*

9. *Theses critico-theologicae de Christi Deltate.*

Ces thèses sont précédées dans le volume d'une préface latine, de huit pages, due à la plume de Vernet.

de lacune ; enfin il joint à une valeur historique un élément prophétique d'une grande importance, puisque Moïse, chargé d'une mission divine, a été reconnu par toute la nation juive comme inspiré de Dieu. Il y a, dans la manière dont Vernet parle de la création, des divergences assez sensibles avec l'orthodoxie de son temps. Dans la question de l'origine du monde, la place qu'il accorde au Fils est celle d'un serviteur ; quant au Saint-Esprit, il n'en est pas question. Selon Vernet, le monde a été créé et ordonné par la volonté et sous la direction du Dieu suprême. « On comprend que pour un théologien comme le nôtre, dit M. Falletti¹, dont le principe doctrinal était de s'en tenir exclusivement aux paroles de l'Écriture Sainte et à l'enseignement de la primitive Église, et qui aurait cru prévariquer en s'écartant de cette règle, le dogme de la Trinité ontologique, tel que l'avait formulé et compris (si toutefois elle l'a compris) l'Église des quatrième et cinquième siècles, ne pouvait avoir une grande valeur, en dépit de l'adhésion des Réformateurs. »

¹ *Jacob Vernet*, Thèse, 1885, p. 65.

Dans la thèse sur l'*état primitif de l'homme*, Vernet passe en revue ses divers attributs. Composé de deux éléments, l'un physique et mortel, l'autre spirituel et éternel, il est doué de raison et de liberté. Il a donc dans son cœur la connaissance du bien et du mal et la faculté de choisir entre la vie et la mort.

Dans ses thèses sur la *chute d'Adam*, Vernet montre la transgression de la loi par le premier homme. Il a péché par désobéissance, tenté par ses propres convoitises, « qu'un ange déchu, dont le serpent de la Genèse n'est qu'un emblème, est venu éveiller. » Vernet montre ensuite que la mort, châtement de l'homme, ne doit pas être prise dans le sens ordinaire : il faut y voir une peine spirituelle, la *mort seconde*. Mais, dit-il, Dieu l'a épargnée à Adam et il a commué ce châtement suprême en un exil du jardin d'Eden. Il conclut que la chute d'Adam n'a pas produit en lui une corruption radicale et n'a nullement anéanti sa libre détermination pour le bien ; la grâce divine s'est déjà exercée sur lui. Dans cette thèse, toute la doctrine augustinienne de l'imputation du péché d'Adam se trouve combattue par des arguments très solides.

Une des thèses les plus intéressantes est assurément celle où Vernet examine ce qu'en théologie on appelle le *péché naturel*. Il s'attache à montrer que ce dogme ne fut point connu des anciens Hébreux. C'est à une époque assez récente que le Targum, paraphrase ou traduction rabbinique de plusieurs livres de l'Ancien Testament, répandit l'opinion que *c'était par la malice du serpent que tous les habitants de la terre ont été assujettis à mourir*. « L'opinion du Targum, dit Saladin, s'introduisit dans l'Eglise chrétienne vers la fin du second siècle : on la retrouve dans les écrits de Tertullien, de S^t Cyprien, etc. Elle fut surtout commune chez les commentateurs grecs. Cependant ils ne l'exposèrent pas d'une manière assez précise pour en faire un article de foi. Ce fut S^t Augustin qui le premier la développa avec une sorte de méthode, et c'est depuis lors qu'elle a prévalu dans l'Eglise latine, dont ce savant évêque fut l'oracle, pendant dix siècles, en sorte que nos réformateurs mêmes l'ont retenue. » Après cet exposé historique, Vernet presse de très près les textes de S^t Paul sur lesquels S^t Augustin fondait son opinion, et en détail-

lant les circonstances où l'apôtre écrivait, il fait voir qu'on avait jusqu'ici mal interprété ses expressions.

Dans sa thèse sur la *divinité du Christ*, Vernet prouve que les termes de *trinité* et de *trois personnes* ne se trouvent ni dans l'Écriture, ni dans les ouvrages de la primitive Église, et que ce sont des additions plus modernes. Dans une rapide étude historique, il fait voir comment ce dogme s'est introduit dans la chrétienté. Il en montre l'origine dans un livre composé par Plotin vers la fin du troisième siècle et intitulé « Des trois substances primordiales. » Selon Vernet, cet ouvrage fit naître une confusion d'idées qui défigura la première croyance et en fit une énigme inexplicable. Quand plus tard, depuis le commencement du quatrième siècle jusqu'à la fin du septième, on consacra des opinions nouvelles que par ignorance on supposait anciennes, la liberté d'examen se perdit, et il fallut alors que tout pliât sous la double autorité des Conciles et des Empereurs. C'est l'époque où le Christianisme a le plus souffert d'innovations de toutes sortes.

Bien que les principes de Vernet dépassassent

les vues de J.-A. Turretini sur la divinité de Jésus-Christ, il ne tomba pas dans le socinisme, quoiqu'on n'ait pas manqué de l'en accuser. Il demeura toujours persuadé que la nature de Christ était supérieure à celle de l'homme et de tous les anges.

Si nous passons à un examen d'ensemble de la théologie de Vernet, on peut dire qu'elle était une sorte de synthèse de celles que professaient ses deux maîtres, J.-A. Turretini et Bénédic Pictet. Il ne faut donc pas y chercher une originalité bien grande. On reconnaît en lui le savoir étendu, l'amour de la liberté en matière dogmatique, qui caractérisaient le premier, et la ferveur, la piété, l'onction, qui faisaient le mérite essentiel en même temps que le charme du second.

Quant au fond de la théologie de Vernet, on pourrait le résumer ainsi : *Plus on simplifie l'étude de la religion selon la droite raison et selon l'Évangile, mieux on entre dans le dessein de Dieu.* Ce dessein a été de nous donner sa connaissance et celle d'un Sauveur ou d'un Médiateur qui nous mène à lui ; de nous enseigner par lui une excellente morale ; d'établir par lui

une économie de grâce en faveur des pécheurs humbles et repentants, et d'ajouter à de telles faveurs la promesse d'un salut éternel. Selon notre théologien, cela comprend tout ce que l'humanité peut désirer pour son perfectionnement. Vernet est là tout entier comme penseur et comme chrétien.

Ajoutons qu'il n'a pas été pourtant un simple continuateur de Turretini et Pictet, ni un plagiaire du premier, comme on a bien voulu le dire. Il avait des qualités qui étaient bien à lui ; il brûlait du désir de défendre la foi contre l'incrédulité contemporaine. Placé, par les charges qu'il occupait, à la brèche de l'Eglise attaquée par l'impiété, il fut obligé de rendre sa théologie agissante et plus apologétique que celle de ses prédécesseurs.

Vernet était, par sa tournure d'esprit, moins mystique que les maîtres à l'école desquels il avait étudié. D'une édition à l'autre de son grand ouvrage sur la Religion chrétienne, on le voit céder à un courant nouveau. D'ailleurs il nous le dit lui-même dans l'avertissement de la seconde édition : « J'ai changé le titre même du premier livre en mettant : *De la grande utilité*

de la Révélation, au lieu de *la nécessité d'une Révélation*. Quoique ce dernier mot pût se prendre en un bon sens, il n'a pas laissé de m'attirer des objections qui disparaissent dès qu'on en met un autre. Le plus court est alors de céder, en cherchant un terme plus heureux, qui donne également l'idée qu'on a en vue sans faire naître les mêmes difficultés. » Vernet subissait insensiblement l'influence de la théologie nouvelle, plus polémique et éthique que dogmatique. Il appartenait à cette classe de théologiens qui, tout en maintenant les principes évangéliques, mettent le Christianisme vivant au-dessus des confessions de foi ecclésiastiques ou dogmatiques.

« La tendance théologique de Genève, dit M. Viguié, se modifie sensiblement. Le *latitudinarisme*, comme on l'a appelé, honnête, pieux, animé des meilleures intentions, a combattu avec force, on ne peut pas dire avec succès, le déisme du siècle et a retenu ferme l'idée de la révélation. Il a eu pour interprètes des hommes d'une valeur morale incontestable et d'une science éclairée. Parmi ces hommes un des plus dignes est certainement le professeur Vernet. Quelle

figure vénérable que celle de cet excellent pasteur ! Quelle douceur et quelle modestie dans sa personne ! On s'attache à lui quand même et on l'aime jusque dans ses interminables digressions. Après avoir lu toute son œuvre, on est étonné d'être allé jusqu'au bout sans trop de fatigue et de l'avoir suivi par tant de sentiers détournés ; mais c'est qu'il y a tant d'humilité, tant de candeur, tant de simplicité dans la parole du pieux apologète qu'on aurait presque comme un remords de l'avoir abandonné en chemin ¹. »

Ces qualités, si bien signalées par M. Viguié, étaient aussi appréciées par les contemporains de Vernet. On était d'accord pour reconnaître avec quel zèle consciencieux il traitait chaque sujet. C'est ce mérite que relève un des admirateurs du théologien genevois, en donnant spirituellement à ses éloges une apparence ironique².

« A quoi pense donc M. Vernet d'écrire dans ce goût suranné ? De l'exactitude et de l'érudition ! *Quis leget hæc* ? Cela n'est plus du tout à la mode ! Il est bien vrai, si l'on veut, que la ma-

¹ A. Viguié, *Histoire de l'apologétique dans l'Eglise réformée française*.

² *Journal helvétique*, mai 1782.

tière semble en exiger ; mais n'importe. Sur quelque sujet que l'on écrive aujourd'hui, il faut être léger, il faut être tranchant, et non pas peser si scrupuleusement toutes les raisons pour et contre, et non pas éclaircir par degrés, expliquer en détail tout ce qui a quelque obscurité, jusqu'à ce qu'il n'y reste absolument rien de confus, que tout soit clair, distinct et précis ! On peut citer sans doute, mais non pas s'attacher à pénétrer le vrai sens d'un auteur, à le démêler bien précisément, à prouver qu'on l'a bien compris. Cela pouvoit être bon du tems des Clarke, des Locke et autres semblables petits génies : mais dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, qui, ayant assez de ses propres lumières, n'a plus besoin de celles de l'antiquité, cela n'est plus pardonnable ! »

Ce n'était pas seulement dans ses ouvrages, mais aussi dans ses leçons qu'il suivait cette excellente méthode. Il s'attachait à prouver à ses élèves combien le christianisme est raisonnable, propre à assurer le bonheur des sociétés et des individus. Il parlait avec facilité, avec sentiment : il s'animait quand il peignait à ses auditeurs le tableau de cette religion qui a donné aux

hommes une morale si pure et de si belles espérances pour l'avenir. Sur les questions secondaires, il recommandait la tolérance, faisant voir que l'esprit de l'homme ne saurait se plier à une autre autorité que celle de la persuasion. Dieu seul, qui connaît le fond des cœurs, est capable de juger les opinions d'autrui. Dans une de ses thèses, il prend à partie les intolérants et leur dit : « N'allez pas croire que Dieu se montrera aussi sévère que vous envers ceux qui se sont égarés ; car il sait que notre intelligence est bien faible et que des nuages nous cachent souvent la lumière. C'est pourquoi, dans sa paternelle bonté, il pardonnera beaucoup à ceux qui errent de bonne foi ; mais il déteste en revanche la méchanceté, l'orgueil, l'hypocrisie et la cruauté. De quel droit, je vous le demande, accusez-vous un homme de manquer de respect envers Dieu, quand c'est précisément le respect de la Divinité qui le pousse à penser autrement que vous dans les questions religieuses ? De quel droit couvrez-vous de votre haine et de votre mépris celui qui ne fait qu'obéir au jugement de sa conscience ? Voudriez-vous que, par crainte ou par intérêt, il se laissât entraîner dans vos rangs

en dépit de ses convictions ? Alors certes, son péché serait grave. — Combien vous êtes plus coupables que ceux qui se trompent involontairement, vous qui usez d'une rigueur inique dans la défense et la propagation de vos doctrines, lors même qu'elles sont bonnes ! Quand, au mépris du grand devoir de la charité, vous parvenez par la contrainte à arracher les autres à leur erreur, en les faisant menteurs et parjures ; quand, pour la honte et la ruine de vos propres opinions, vous forcez ces gens-là à feindre, par la parole et le geste, des sentiments qu'ils repoussent du fond de leur âme, vous commettez un péché bien plus grand que si vous les laissiez persévérer dans une erreur qu'ils ont acceptée de bonne foi ¹. »

La page que nous venons de citer suffirait à justifier le jugement qu'on a porté sur Vernet, quand on a dit qu'il fut avant tout un « apôtre de la paix. » Cette paix, il l'aimait pour lui, pour son Eglise, pour sa patrie : de là son extrême tolérance, et sa répugnance pour les confessions

¹ Le passage dont nous donnons ici la traduction est emprunté au recueil : *Thesium theolog. de libero...*, p. 20.

de foi, les formulaires qui ont toujours été, il faut bien le dire, une source féconde de disputes.

Dans ses ouvrages comme dans son enseignement, Vernet laisse volontiers de côté les sujets et les dogmes qui donnent lieu à des polémiques irritantes. Ce qu'il voit avant tout dans le Nouveau Testament, c'est un code de morale religieuse, non seulement saint et juste, mais très complet : « La morale évangélique embrasse tout, elle n'omet rien. Aucun vice n'échappe à sa censure, aucune vertu n'est laissée sans éloge. Devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes ; préceptes détaillés sur chaque partie de ces devoirs ; obligations de chaque état et de chaque condition : il n'y a personne qui ne trouve ici les directions qui lui sont propres ¹. » Mais on a fait à Vernet, avec assez de raison, le reproche de ne pas insister suffisamment sur les rapports de la morale et de la foi. Ce déficit, il faut le dire, se retrouve chez la plupart des théologiens genevois du XVIII^e siècle. Ils estimaient que leur premier de-

¹ *Traité de la vérité de la rel. chrét.*, livre VI, tome IV, p. 204.

voir était de présenter l'Évangile sous une forme nette et compréhensible, en tâchant de prouver qu'il ne renferme rien d'opposé au simple bon sens. On crut, comme le dit M. de Goltz ¹, pouvoir rendre le christianisme plus aimable, le faire plus facilement accepter par tous les esprits, en démontrant que ces dogmes, qui effrayent tant de gens, ne lui sont point essentiels. D'un autre côté, tout en abandonnant peu à peu le dogme pour la morale, on déploya d'autant plus de zèle pour soutenir l'origine surnaturelle et divine du christianisme. Les prophéties, les miracles, la résurrection du Sauveur et l'inspiration des Écritures, furent donc présentés comme des faits dont le seul but avait été de donner de l'autorité à la *morale divine*, qui faisait l'essence du christianisme. Le supranaturalisme ne sert plus qu'à étayer la morale. A la doctrine ainsi comprise il manque l'élément mystique, qui permet à l'âme de s'élancer vers le Dieu vivant et vrai. L'apologétique de Vernét est donc loin d'être complète et suffisante.

« C'était, dit le professeur Cellérier ² en parlant

¹ *Genève religieuse au XIX^e siècle*, par H. de Goltz.

² J.-E. Cellérier, *l'Académie de Genève*.

des théologiens de cette époque, l'apologétique de l'ancien supranaturalisme, toute objective, comme la dogmatique. Les besoins intérieurs de l'âme, la nature psychologique de la foi, les rapports de la vérité chrétienne avec la conscience y étaient fort oubliés. Peut-être cependant cette méthode était-elle la seule que la génération contemporaine pût comprendre ; et, en tout cas, comment exiger que tous ces hommes dévoués devançaient le siècle par leur génie ? — On leur a fait un autre reproche encore, reproche qui n'est pas sans quelque fondement, peut-être, mais nullement sans excuse. On a dit qu'ils n'avaient pas été assez soucieux de la doctrine. Expliquons-nous. Ils ne manquaient certes pas de zèle pour la foi, ceux qui combattaient pour elle avec tant d'activité ; mais il faut reconnaître que leur préoccupation de l'apologétique détournait parfois leur attention de la théologie positive, qui restait un peu dans l'ombre. On a comparé leur œuvre avec quelque justesse à un autel à trois faces, portant sur l'une *inspiration*, sur la seconde *miracles*, et sur la troisième *prophéties*, tandis qu'au-dessus la statue de Dieu ne se voyait pas, ou se voyait mal. Mais l'esprit hu-

main est ainsi fait. Dans un combat, on fait tête à l'ennemi qui est en face, sans se préoccuper toujours assez, vu l'urgence, de l'œuvre du lendemain. En fait, et même en de meilleures circonstances, jamais, à aucune époque et en aucun pays, l'ensemble de l'enseignement théologique n'a été suffisamment équilibré. »

CHAPITRE IX

Suite de la vie de Vernet. — Ses fonctions à l'Académie.



Nous avons vu que Vernet, au retour de ses voyages, n'avait pas tardé à être installé en ville comme pasteur. On comprend qu'un esprit comme le sien ne trouvait pas dans ses fonctions ecclésiastiques un aliment suffisant pour son activité dévorante. Reprenant un projet qu'il caressait depuis longtemps, il fonda à Genève en 1736, avec ses collègues Picot et de la Rive, une association pour l'instruction religieuse de la jeunesse, qui prit le nom de *Société des catéchumènes*. Il en fut le premier secrétaire et il composa plusieurs mémoires sur les moyens d'assurer la solidité de cette institution, et d'en tirer tous les avantages qu'on désirait. Des cours

furent établis pour donner aux jeunes gens des deux sexes une préparation sérieuse à la communion. Il y eut en outre plusieurs écoles primaires pour les petits enfants et une classe de chant sacré. Cette Société, soutenue par des offrandes volontaires ¹, était placée sous le contrôle, mais non sous la direction de l'Etat. Elle rendit de grands services à la jeunesse genevoise et vécut près d'un siècle.

Les collègues de Vernet rendaient hommage à son zèle et à ses talents. Aussi lorsque, en 1737, on eut à nommer un Recteur de l'Académie en remplacement d'Antoine Maurice, ce fut lui que la Vénérable Compagnie appela à ces fonctions ².

« Monsieur le premier, disent les Registres du Conseil ³, a dit que le Spectable Modérateur estoit allé chez lui pour lui demander la permis-

¹ L'un des fondateurs, Pierre Picot, avait fait immédiatement un don de dix mille livres.

² D'après une disposition de l'*Ordre du Collège*, le Recteur pouvait être choisi dans la « Compagnie des ministres » aussi bien que parmi les professeurs. Il en fut ainsi jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Aussi voit-on qu'un certain nombre de Recteurs, élus en vertu de leurs fonctions ecclésiastiques, ne se trouvent pas sur la liste des professeurs de l'Académie.

³ Samedi 10 août 1737.

sion de se présenter céans, au sujet de l'élection du Sp. Recteur. On a fait entrer les Sp. Mallet et de Roches, et on les a invités à être assis et couverts, et à représenter ce dont ils estoient chargés de la part de la Vénérable Compagnie. Sp. Mallet, ayant pris la parole, a dit qu'ils avoient esté chargés de rapporter la décharge qui a été accordée à Sp. Maurice du Rectorat qu'il a exercé avec beaucoup d'honneur et de succès ; qu'on a ensuite procédé à l'élection pour remplir sa place ; que les Sp. Vernet et Calendrin ont été nommés, et Sp. J. Vernet élu ; que son assiduité à remplir toutes ses fonctions, son amour pour l'ordre, ses talens, ses relations au-dehors, font espérer qu'il s'acquittera avec honneur de son employ, et ils ont prié le Conseil d'approuver cette élection. »

Le Conseil ratifia ce choix et dans la même séance Vernet prêta le serment d'usage.

Il ne tarda pas d'ailleurs à faire directement partie de l'Académie en qualité de professeur. Pierre Cromelin étant tombé malade, en 1739, Vernet lui fut donné comme suppléant, et bientôt après comme successeur à la chaire de belles-lettres.

Cette nomination fut approuvée par le Conseil

le 4 juillet 1739. Les pasteurs Bessonnet et Maurice, nous disent les registres publics, annoncent que J. Vernet, ayant subi ses examens avec beaucoup d'honneur et à la satisfaction de tous et ayant été approuvé par la Vénérable Compagnie, il avait été nommé professeur et qu'ils priaient le Conseil d'approuver à son tour cette élection ; ce qui fut fait.

Lorsque, un peu plus tard, Vernet commença son enseignement régulier, il prononça sa *harangue inaugurale*¹, qu'il fit remettre au Conseil dans sa séance du 6 mai 1740.

« Noble Le Clerc, disent les registres du Conseil, présente aux Magistrats la Harangue inaugurale de Sp. Vernet. Les Syndics répondent que Sp. Vernet étoit allé chez eux pour les prier d'agréer la susdite harangue. Décidé de l'agréer et de charger Noble Cramer d'en remercier Sp. Vernet de la part du Conseil. »

La chaire de belles-lettres était loin d'être une sinécure, surtout pour un professeur aussi consciencieux que Vernet. En succédant à Cromelin, il rédigea un rapport² sur l'état de l'en-

¹ *Oratio inauguralis de humaniorum litterarum usu et praestantia.*

² Voir J.-E. Cellérier, *l'Académie de Genève*, note L.

seignement littéraire dans l'Académie de Genève, auquel il voulait donner une impulsion nouvelle.

Quelques fragments de ce mémoire peu connu nous paraissent intéressants à citer.

« Le cours d'humanités, dit Vernet, n'est que la suite et pour ainsi dire le couronnement des études classiques. Il s'agit là de se perfectionner dans l'intelligence des auteurs grecs et latins, dans le bel usage du style latin et françois, et dans tout ce qui a rapport à la grammaire, la rhétorique, la poétique et la critique. Il s'agit d'approfondir la Fable et son origine, la géographie et les études anciennes. Il s'agit encore d'apprendre la chronologie, l'histoire ancienne et moderne, la vie et les sentimens des grands hommes, l'histoire des arts et des sciences, à quoi on fera bien de joindre quelque connoissance des médailles et des autres antiquités. Enfin, il ne suffit pas d'acquérir un goût d'érudition et d'éloquence, il faut encore le mettre en œuvre par des remarques et des essais de composition en divers genres, afin qu'à mesure qu'on passera à des sciences plus relevées, on ait la facilité de bien parler et de bien écrire, sur tous les sujets qu'on devra manier. Il y a

bien là de quoi occuper un jeune homme deux années, qui est le terme auquel est fixé le cours d'humanités. Encore plusieurs se sont-ils bien trouvés d'y avoir mis trois ans, destinant pourtant une partie de la troisième année à prendre déjà quelque teinture de géométrie et de logique, ce qui est comme l'entrée de la philosophie.

» Comme il est surtout nécessaire que les jeunes gens sachent travailler seuls et par goût, sans quoi ils ne seroient pas propres aux études, on commence ici à leur laisser plus de liberté qu'auparavant. C'est pourquoi les exercices de l'Académie ne sont ni si longs ni si fréquens que ceux du Collège; non dans la vue que l'on y travaille moins, mais afin que l'on travaille beaucoup plus chez soi. Car c'est proprement par les études domestiques que le génie s'exerce, et que l'on s'approprie les choses. Autrefois que l'on manquoit de livres, les étudiants n'apprenoient rien que de la bouche des professeurs dans quelque Université. Ils en copioient les cahiers à mesure qu'on les dictoit. Ils emportoient cela chez eux. C'étoit toute leur bibliothèque, et à peu près toute leur science. Il n'en est pas de même aujourd'hui. On peut tout

apprendre dans les livres, il ne s'agit que d'être guidé pour trouver les sources, d'être animé, d'être exercé, pour ne pas demeurer dans l'inaction. C'est à quoi servent proprement les leçons publiques. On y apprend la méthode et l'art de bien étudier. On est conduit dans la route. On y rend compte de son travail, et on est engagé par là à ne pas se relâcher. C'est proprement un ressort qui met en œuvre les études domestiques. On se méprend donc grossièrement si l'on s' imagine qu'il suffise de donner à l'étude le tems des leçons ; et si cela étoit, l'Académie seroit une école de fainéantise. Un bon étudiant doit se faire un devoir de travailler trois fois plus dans le cabinet que dans l'Auditoire. C'est pourquoi les leçons de notre Académie sont tournées d'une manière qui suppose que les étudiants ont travaillé chez eux, et qui les oblige à en rendre compte. Au lieu de dicter des cahiers on met beaucoup mieux le tems à profit : on explique, on interroge, on donne des conseils, on indique les sources, on fait composer. »

Plus loin Vernet entre dans le détail des diverses branches de l'enseignement. Il assigne une place importante à la rhétorique, qu'il faut

étudier dans Quintilien, en accompagnant la lecture de l'*Institution Oratoire* d'observations parallèles, tirées principalement de la *Poétique* d'Aristote, des traités de Cicéron *de Oratore* et *Brutus*, de l'*Art poétique* d'Horace, du traité de Longin sur le *Sublime*, avec l'*Art de parler* du P. Lamy, l'*Art poétique* de Boileau, et quelques pages de Fénelon sur le même sujet. On doit y joindre des exemples tirés des discours de Démosthène et de Cicéron, en les traduisant exactement et en les analysant au point de vue de l'*artifice rhétorique*.

Nous voyons là quelle était la tendance dominante de l'enseignement littéraire, tel que le comprenait Vernet. Ajoutons qu'il ne se contentait pas de poser de judicieux principes : il les mettait admirablement en pratique, et ses contemporains sont unanimes à le reconnaître.

« Il suivit dans ses leçons, dit Saladin¹, une excellente méthode d'enseignement : il avoit dans l'esprit cette sensibilité, ce goût, cette finesse qui rendent délicieuse la lecture des anciens auteurs ; mais il ne suffit pas de bien connoître soi-même toutes les beautés qui brillent

¹ *Mémoire historique*, p. 25.

dans leurs ouvrages, pour les faire entrevoir à des enfans de quinze ou seize ans. Ce seroit même en vain pour l'ordinaire qu'on chercheroit à leur faire remarquer la délicatesse de tel ou tel passage, l'à propos d'une allusion, le piquant d'un mot satyrique, la douceur mélodieuse des vers, l'énergie de certaines expressions. Il n'y a rien encore dans leur âme qui soit à l'unisson de ce sentiment : il vaut mieux les mettre insensiblement sur la voie de découvrir par eux-mêmes les règles les plus simples de l'art. C'est dans ce but que notre professeur leur faisoit faire de petites compositions sur des sujets qui pussent les intéresser ; il rendoit quelquefois ses écoliers juges du travail de leurs camarades, et quand il les corrigeoit il avoit assez d'adresse pour les amener à faire, presque seuls, la critique de leurs propres ouvrages. Il ne se contentoit pas de travailler sur la mémoire des enfans, parce qu'elle laisse trop l'esprit dans l'inaction, mais il cherchoit à développer toutes leurs facultés dans le même tems. Et comme il avoit une grande variété de connoissances, il soula-geoit l'attention de ses élèves en diversifiant beaucoup l'objet de ses leçons. »

Pendant un assez grand nombre d'années, Vernet se trouva chargé, comme Doyen de l'Académie, d'une tâche qu'il remplissait avec distinction. Il devait, dans la solennité des *Promotions*, donner en français un résumé des discours latins que ses collègues venaient de prononcer. Il savait, paraît-il, rendre intéressantes ces sortes de récapitulations et y mettre de l'esprit : « Il donnoit aux sujets qu'il avoit à traiter, dit encore Saladin, une tournure nouvelle qui, sans leur faire perdre de leur gravité ou de leur importance, en facilitoit l'intelligence à tous ses auditeurs ; quelquefois il prenoit le ton d'une gaieté aimable, et alors, sans s'ériger en censeur, il se permettoit de donner des leçons assez fines. Le principal objet de cette cérémonie académique, qui se répète annuellement, sera toujours utile et respectable, mais ses antiques formes ne sont plus calculées sur nos mœurs et sur nos goûts. C'étoit une belle institution dans un état libre, d'encourager les progrès de la jeunesse, sans distinction ni d'ordre ni de rang, et de faire distribuer des récompenses par la main du premier magistrat dans un lieu public, en présence de tous les citoyens. Mais tout l'accompagne-

ment de cette cérémonie a perdu de son prix. Nos oreilles ne se plaisent plus à de longs discours dans une langue étrangère. Ces grands complimens en vers latins sont d'un autre siècle. »

En 1756, la chaire de théologie devint vacante par la mort de Louis Tronchin. Les collègues de Vernet le pressèrent de l'accepter. Il céda à leurs instances et, en prenant possession de cette nouvelle charge, il prononça le discours, dont nous avons donné l'analyse, sur *l'importance pour un Etat d'avoir de sages théologiens*. Il n'eut pas moins de succès dans cet enseignement, auquel d'ailleurs il était préparé depuis longtemps par ses grands travaux théologiques. Tout ce que nous avons déjà dit de ces derniers nous dispense de revenir sur ce point. Il devait remplir pendant trente-quatre ans les fonctions de professeur de théologie, et pendant près d'un demi-siècle il fut l'un des chefs de l'Eglise de Genève, en même temps que l'un des maîtres de l'Académie les plus actifs et les plus connus. Aussi n'est-on pas surpris de voir combien les jeunes étrangers de distinction, qui affluaient alors à Genève, tenaient à recevoir de

Vernet des leçons particulières. Souvent même des familles de Genève ou des environs lui confiaient leurs enfants, certaines qu'ils recevaient dans sa maison une éducation excellente à tous égards. Lorsque ses élèves l'avaient quitté, il ne cessait pas de s'intéresser à eux, entretenant avec plusieurs une correspondance où il leur donnait les plus judicieux conseils. C'est ainsi que nous le voyons correspondre avec le jeune de Vincy¹, qui avait demeuré quelque temps chez lui, et qui faisait ensuite un séjour à Paris. Quelques extraits de ces lettres nous montreront Vernet sous un jour familier qui ne manque ni d'intérêt ni de charme. Il donne à son ancien élève les plus sages directions sur la conduite qu'il doit tenir à Paris.

¹ Le baron Horace-Jean de Vasserot de Vincy, seigneur de Vincy, des Vaux et de la Bâtie, était né en 1726, et mourut en 1787. Dans le *Livre du Recteur*, nous le trouvons inscrit comme étudiant en droit à l'Académie de Genève en 1744, et c'est évidemment à cette époque qu'il fut en pension chez Vernet. Il fut plus tard en relations assez suivies avec Voltaire, qui venait quelquefois au château de Vincy. Les lettres de Vernet nous ont été communiquées avec une parfaite obligeance par M. Gaston de Lessert.

« Sauvez les mœurs, lui écrit-il¹, gardez-vous des faux airs qui sont des pièges où la plupart de ceux qui voyagent à Paris se laissent prendre. Avec cette précaution le séjour de la capitale ne peut que vous être utile.

» Conservez, s'il vous plait, votre caractère naturel, modeste et uni; c'est le fond de la vraie politesse, c'est la marque du bonheur; les airs de petits maîtres sont pitoyables et à coup sûr ce n'est pas la bonne compagnie de Paris qui les donne. »

Et ailleurs : « Votre dernière lettre entre dans des détails qui m'ont fait plaisir; elle est même d'un meilleur tour que les précédentes pour le stile. Je ne doute pas que vous ne gagniez beaucoup de ce côté-là, aussi bien qu'à d'autres égards, dans votre séjour de Paris. La bonne compagnie de cette ville est la meilleure compagnie du monde, et c'est avec une satisfaction toute singulière que j'apprens que vous savez la chercher et fuir celle qui doit être évitée. Comptez que de ce point capital dépend ce que vous serez pour toute la vie. C'est un grand livre

¹ Toutes les lettres dont nous donnons ici des extraits sont de l'année 1748.

que le monde; il présente l'exemple avec les leçons, il parle aux yeux, aux oreilles, à tout; ses impressions sont autrement fortes et vives que celles des livres qui ne parlent qu'à l'esprit.

» Vous voilà dans le temps du carnaval. Il faut bien courir le bal comme un autre. Mais il y a des précautions à prendre, l'une pour les mœurs, l'autre pour la santé; la première c'est de faire ces sortes de parties avec d'honnêtes gens qui ne cherchent qu'à s'amuser; l'autre c'est de n'en pas faire plusieurs jours de suite consécutivement. Cela échauffe trop, et à votre âge les maladies d'inflammation proviennent ordinairement d'une telle cause; il est agréable de se bien porter et il n'y a que les sots qui s'exposent au repentir. »

Avec quel bon sens et quelle sagacité Vernet conseille le jeune de Vincy sur les voyages qu'il va entreprendre!

« Je viens d'apprendre, lui écrit-il, que vos conseillers tutélaires pensent tout comme moi sur l'utilité qu'il y auroit pour vous à faire un tour en Hollande et en Angleterre, contre le préjugé des François qui croient qu'avoir vu Paris c'est avoir tout vu. Et moi je dis que ce n'est

connoître qu'un côté de l'Europe, et que c'est connoître une nation à laquelle nous ressemblons trop et avec laquelle nos idées prennent peu d'étendue, au lieu qu'il nous importe de voir un monde opposé, qui rectifie la prévention trop aisée à prendre sur des mœurs et des principes qui ne nous conviennent pas.

» Je ne regrette pas quelques fêtes ou cérémonies qu'il y aura à Paris. Vous ne sauriez croire combien ces choses si vantées sont réellement petites et bonnes pour les enfans. Vous en trouverez ailleurs d'aussi bonnes et dans un autre goût. J'aime bien mieux voir un Roi d'Angleterre siégeant avec son Parlement que le plus beau bal de Paris. Votre marche devrait être d'aller parcourir avant l'hiver les villes de Hollande, pour passer de là en Angleterre vers la mi-novembre et voir l'ouverture du Parlement, avec quelques-unes de ses séances, et diverses choses qui se font à la Cour au commencement de janvier. Dans l'intervalle, vous iriez faire un tour à Oxford, à Blenheim, à Windsor, à Hampton Court et dans les arsenaux de marine, toujours en vous instruisant du gouvernement, du commerce et de la politique de ce pays-là, dont vous serez plus

aise de pouvoir vous entretenir le reste de vos jours que de la magnificence française. Vous auriez regret toute votre vie de n'avoir pas vu autre chose que Paris, et d'avoir dix mille francs de moins uniquement pour vous être diverti plus longtems. Comptez même que vous reverrez Paris d'un autre œil après avoir vu autre chose. On gagne beaucoup à voir la France en homme qui a d'autres idées que les Français. On apprend alors le bon, et pas le faux et l'inutile. »

Ailleurs Vernet questionne son jeune ami sur les ressources littéraires que Paris offre incontestablement à ses hôtes.

« Vous me direz, lui écrit-il, si vous avez assisté à la rentrée des Académies, à Pâques, si vous avez ouï quelque prédicateur ce carême, si vous avez suivi quelque plaidoyer, quand vous avez été à Versailles, et quelle impression tous ces objets font sur vous. J'entens parler d'une Tragédie et d'une Comédie, qui sont goûtées. Qu'est-ce que c'est? Un mot là-dessus, s'il vous plait, avec le jugement du public. J'estime fort une belle pièce de théâtre, c'est un chef-d'œuvre de l'esprit. »

Un peu plus tard il écrit encore :

« *Sémiramis* revient-elle sur la scène ? et *Catilina* commence-t-il à se montrer ? Vous nous régalez de ces nouveautés à votre retour. »

D'autres fois les lettres de Vernet à de Vincy revêtent un caractère tout intime. Il l'instruit de ce qui se passe au pays :

« Vous savez que nous avons eu le malheur de perdre M. Burlamaqui. Quelle lumière éteinte ! Mais la beauté de l'âme surpassait encore celle du génie. Je le voyois tous les jours depuis long-tems et j'ai eu lieu surtout d'être témoin de près de son christianisme. L'homme est bien grand avec ses sentimens ; il est bien petit sans cela. Nous verrons ce qu'on pourra encore tirer de ses papiers pour le donner au public ; lui-même n'a pu mettre la dernière main à rien. Voici un petit morceau dans le goût du style lapidaire que ma douleur m'a dicté¹. »

Vernet parle aussi de son intérieur :

« Pendant qu'on fera glorieusement de grands ravages dans les Pays-Bas, je bâtirai agréablement une petite maison à Plainpalais, plus con-

¹ C'est l'*Epicedium* dont nous avons déjà parlé. Voir p. 149.

tent de ma paisible demeure que vous ne serez ravi du grand fracas que vous verrez. »

Puis il lui apprend qu'il vient d'être père pour la troisième fois ¹ :

« Vous savez que ma femme est heureusement délivrée depuis quinze jours. C'étoit le grand point pour moi ; car pour l'espèce de la progéniture, peu m'importe. Je suis trop âgé pour pouvoir élever un garçon à mon gré et dans ma situation une fille m'accomode tout autant. La nouvelle venue se porte à merveille et nous la batisons aujourd'hui. C'est M. Gainier et M^{me} Al-

¹ Jacob Vernet avait épousé, le 18 avril 1734, Marie Butini, fille de « noble et respectable Pierre Butini-Gainier, ministre. » Le mariage avait été béni au Temple-Neuf par J.-A. Turretini. De cette union naquirent trois filles : 1° en 1735, *Charlotte-Catherine*, qui épousa plus tard Pierre Fabri ; 2° en 1740, *Marie-Judith*, qui mourut en bas âge ; 3° en 1748, *Madelaine*, qui devint la femme de « noble Jaques-André Lullin, marquis de Chateauxvieux, lieutenant général au service de France. » Pour cette troisième fille, dont Vernet annonce ici la naissance, voici ce que nous trouvons dans les registres conservés à la Chancellerie d'Etat : « Madelaine Vernet, fille de Jacob Vernet, citoyen, et de Marie Butini, sa femme, née le 18 janvier, présentée par Jean-Antoine Gainier et Madelaine Alléon née Gainier, batisée à St-Germain le 2 février par Sp. Flournoy. »

l'éon qui me font l'amitié de la porter au bapême. »

Grâce à ses fonctions de professeur ou de pasteur, grâce aussi aux nombreuses relations qu'il s'était créées dans le cours de ses voyages, Vernet se trouvait en rapport avec la plupart des personnages marquants qui passaient par Genève, et auxquels il aimait à rendre service. C'est ainsi qu'il se lia, en 1735, avec le jurisconsulte italien Giannone, le savant auteur de l'*Histoire civile du Royaume de Naples*. Giannone avait attiré sur lui les foudres de Rome en publiant quelques vérités sur le Saint-Siège. Il arriva dans notre ville en 1735, dans le but d'y faire imprimer son grand ouvrage. Vernet, auquel il était chaudement recommandé par des amis d'Italie, fit tout ce qu'il put pour lui être agréable et l'introduisit auprès de quelques familles genevoises, entre autres chez les Burlamaqui et les Turretini. Giannone nous est représenté par ses contemporains comme un homme fort aimable, joignant aux dons intellectuels, capables de charmer l'esprit, une bonté parfaite qui lui gagnait tous les cœurs.

On n'avait pas manqué d'avertir le proscrit

du péril qu'il y aurait à quitter Genève et à sortir de son territoire. Il n'écouta pas assez ces sages conseils et, se laissant gagner par les perfides avances d'un Italien, il le suivit un jour jusqu'à un petit village situé au bord du lac sur terre de Savoie. Là il fut enlevé par trois hommes qui l'entraînèrent dans une chaise de poste et le conduisirent prisonnier à Chambéry. On sait le reste de cette tragique aventure. On transporta le malheureux au château de Miolan où il fut incarcéré, à la suite des intrigues et des récits mensongers des Jésuites, qui réussirent à abuser le roi de Sardaigne. Le gouverneur de Savoie réclama aux magistrats genevois les « hardes et papiers » de Giannone. Vernet, qui avait senti cette demande, avait mis en lieu sûr tout ce qui, dans les manuscrits ou la correspondance du prisonnier, pouvait compromettre ses amis d'Italie. Il engagea aussi le prince Frédéric de Hesse-Cassel, alors en séjour dans notre ville, à écrire au Prince Eugène, l'ancien protecteur du malheureux historien, pour l'informer de sa triste situation et lui demander d'intercéder à Turin afin d'obtenir sa liberté. Par malheur le Prince Eugène mourut à ce moment, et Gian-

none fut retenu dans le cachot où il devait mourir après de longues années de souffrance. Cette dramatique aventure produisit sur Vernet une telle impression que, cinquante ans plus tard, il en parlait encore avec une véritable émotion.

En mai 1741, notre théologien vit aussi de près le comte de Zinzendorf. Plusieurs pasteurs genevois entretenaient avec le réformateur des Frères moraves d'amicales et fraternelles relations. Mais la Vénérable Compagnie jugea prudent de faire connaître au dehors que les marques d'estime données au noble étranger s'adressaient à sa personne, non à ses théories particulières, et que les pasteurs qui avaient eu le plus de rapports avec lui n'avaient pas négligé de lui parler avec franchise. Ce fut Vernet qu'on chargea de rédiger cette déclaration¹. Il resta cependant en bon termes avec Zinzendorf ; mais plus tard les choses se gâtèrent, lorsque l'Evêque morave dédia au professeur genevois un livre intitulé *l'Agneau de Dieu*, et qu'il publia indiscreètement les lettres intimes par lesquelles Vernet exprimait ses scrupules d'accepter cette dédicace.

¹ Voir les Registres de la Vénérable Compagnie, Mai 1741.

Pendant la première partie de sa carrière laborieuse, Vernet ne recueillit que les justes récompenses qui lui étaient dues. Considéré par tous ceux qui le connaissaient, chéri de ses élèves, heureux dans sa famille, consulté par les savants étrangers, recevant de toutes parts des témoignages flatteurs d'estime et d'encouragement, il avait vu sa réputation s'étendre, sans que la tranquillité de sa vie en fût troublée. Mais, à partir de 1740, soit au sein de sa famille, soit dans ses relations au dehors, il eut des démêlés fort pénibles qui devaient lui causer d'amers déboires. C'est ce que nous allons voir dans les chapitres suivants.

CHAPITRE X

Un frère de Vernet cherche à le convertir au catholicisme.



De 1740 à 1742 Jacob Vernet fut en butte aux obsessions de son frère François, converti au catholicisme et qui avait conçu le projet tant soit peu téméraire de gagner un pasteur genevois à l'Eglise romaine. Notre théologien reçut trois longues éptres, que François Vernet eut soin de faire imprimer à Avignon¹ où il habitait alors.

¹ Chacune de ces lettres forme un volume in-12 d'environ 200 pages. La première fut imprimée en 1740 chez Ch. Giroud, les deux autres (1741 et 1742) sortent des presses de François Girard et D. Seguin. C'est grâce aux recherches de notre savant collègue M. Hippolyte Aubert, que nous avons pu nous procurer ces trois brochures, devenues très rares.

Le premier de ces opuscules porte pour titre: *Lettre apologétique dans laquelle le sieur François Vernet, négociant, expose à M. Jacob Vernet, son frère, ministre et professeur en belles-lettres à Genève, les motifs qui l'ont porté à abjurer l'hérésie de Calvin et à embrasser la religion catholique, apostolique et romaine.*

Dans un *Avertissement* qui précède la lettre, François Vernet explique tout au long les circonstances qui ont déterminé sa conversion. La chute du système des billets de banque et la peste dont la ville de Marseille fut affligée presque dans le même temps, mirent le désordre dans sa fortune et l'obligèrent à renoncer au négoce. A la suite de calomnies dont il prétendait être la victime, il dut quitter Marseille et se réfugier à Avignon. Il avait choisi cette dernière ville parce qu'il s'y sentait plus à portée de son domicile et de son commerce abandonné. Il pensait d'ailleurs pouvoir plus aisément se justifier, de là, s'il obtenait la grâce d'être entendu. Les réflexions que sa triste situation lui inspirait le portèrent insensiblement à entrer dans un examen scrupuleux de sa vie passée et il fut conduit à la pénitence par la lecture des Confessions de

saint Augustin. Un négociant de ses amis, qui avait toujours eu infiniment de bonté et de charité pour lui, s'apercevant que la lecture faisait toute son occupation, lui proposa d'étudier les *Variations des Protestants*, de Bossuet. L'examen de cet ouvrage le décida à quitter la religion protestante pour entrer, selon son expression, dans le bercail de Christ.

La première lettre apologétique de François Vernet porte pour épigraphe ces deux versets : « *Ne vous laissez point aller à des doctrines étrangères et qui varient*¹, » et « *Ne soyons plus comme des enfans qui se laissent emporter à tous les vents des opinions humaines*². » Il prend d'abord son frère par le sentiment :

« Vous êtes en état, dit-il, de juger aussi bien que personne, mettant surtout à part vos préjugés pour un moment, si le choix que j'ai fait n'est pas celui d'un homme raisonnable et chrétien, qui a préféré son salut à toutes les considérations humaines. Je ne désespère pas, avec le secours du Ciel, de trouver entrée dans votre esprit pour y faire recevoir la vérité. La bonté

¹ Hébreux, ch. 13, v. 9.

² Ephésiens, ch. 4, v. 14.

de votre cœur, la sagesse et la régularité qui accompagnent toutes vos actions, ne me permettent pas de croire que vous vous refusiez à un examen, qui sera sans doute encore plus profond que le mien. Mais je souhaite qu'il soit fait avec la même simplicité et la même sincérité. »

L'auteur de la lettre expose les deux points qui ont fait le principe et le motif de sa conversion au catholicisme : l'*Eglise* et la *Foi*.

Il allègue en faveur de l'Eglise romaine six propositions qu'il développe successivement. C'est à une Eglise toujours visible, que Jésus-Christ a fait ses promesses. — C'est cette Eglise seule qui a subsisté depuis son établissement sans interruption, et qui subsistera jusqu'à la fin des siècles. — C'est cette Eglise qui ne peut enseigner d'erreurs contraires à la Foi, ni mal administrer les Sacrements. — C'est elle dont il n'est pas permis de se séparer et hors de la communion de laquelle il n'y a point de salut à espérer. — C'est elle dont jamais personne ne s'est séparé sans encourir la note de schismatique ou d'hérétique. — C'est cette Eglise enfin, dont tous les Protestants se trouvent malheu-

reusement séparés et par conséquent absolument hors de l'Eglise de Jésus-Christ.

Cette polémique ressemble à la plupart des controverses catholiques de l'époque, et elle nous semble dénuée de toute espèce d'intérêt. C'est un amas de lieux communs, développés avec une abondance intarissable, et pendant la lecture de ces trois petits volumes on a le sentiment que quelque prêtre a tenu la plume. Un homme comme François Vernet, qui n'avait fait que des études très sommaires et jamais de théologie, n'aurait pas été en état de discuter en termes techniques des points de dogme et d'y accumuler tant de citations des Pères : il fallait pour cela un théologien de profession.

Quand l'auteur échappe par hasard à la banalité, c'est souvent pour devenir grossier. Il fait à tout bout de champ des sorties très vives contre les hérétiques. En parlant de Luther qui, dans plusieurs parties de ses écrits, reconnaît l'unité de l'Eglise universelle, F. Vernet s'écrie : « Que penser ici d'un homme, qui établit des principes qu'il suit si mal, et qui voit si peu les conséquences qu'on en peut tirer contre lui ? qui, dans cent endroits de ses ouvrages, parle avec

tant de mépris de l'autorité de l'Eglise, lorsqu'elle n'est pas favorable à ses erreurs, et qui sait si bien la faire valoir, lorsqu'elle condamne des dogmes qui ne sont pas de son goût. Certainement voilà l'homme, si spécialement éclairé du Ciel pour réformer l'Eglise, pour le coup abandonné à un profond aveuglement. Ne me sera-t-il pas permis de lui appliquer ce reproche du Maître sévère mais équitable de l'Evangile : « Mauvais serviteur, je te juge par les propres paroles que tu profères toi-même¹. » Que n'aurois-je pas à dire sur ce Chef de la Réforme prétendue, si je voulois rapporter ici toutes les absurdités qu'il a dit, toutes les contradictions et les infamies qui sont répandues dans ses écrits, plus dignes d'être brûlés que d'être lus. »

Passant au second point de sa démonstration, F. Vernet énonce et développe six propositions tendant à prouver que la foi des protestants n'est pas revêtue du caractère d'infaillibilité. Il affirme d'abord que ce n'est pas seulement dans la lettre de l'Ecriture que consiste la parole de Dieu, mais surtout dans le sens que le Saint-Esprit y a attaché. Puis il cherche à

¹ Luc, ch. 19, v. 22.

prouver que les Protestants n'ont pas en eux-mêmes de quoi interpréter infailliblement les textes de l'Écriture Sainte, pour en découvrir le véritable sens. Ni l'Église protestante, ni ses docteurs ne sauraient fixer leurs doutes sur un point de cette importance. En vain compteraient-ils sur l'inspiration du Saint-Esprit. Il dit ensuite que la confrontation des textes sacrés, quelque clairs qu'ils paraissent, ne sera jamais une voie sûre pour calmer leurs inquiétudes et leurs incertitudes. Enfin il faut nécessairement conclure qu'il doit y avoir dans l'Église de Jésus-Christ un tribunal souverain pour interpréter l'Écriture Sainte et terminer toutes les controverses qui pourraient naître par les variations des hommes. Il conclut que c'est dans l'Église romaine seule qu'on peut trouver ce tribunal souverain et que c'est la seule Église par conséquent où l'on puisse posséder la véritable foi.

« Je prie le Seigneur, dit F. Vernet en terminant, que ces paroles de saint Augustin que j'ai déjà eu l'occasion de citer, et que je répète ici parce qu'elles me semblent avoir été dites pour vous, ne s'effacent jamais de votre esprit :

« Quelque régulière que puisse être la vie d'un » chrétien, s'il est séparé de l'Eglise catholique, de » là même il ne peut avoir part à la vie éternelle, » et il n'a qu'à s'attendre à toutes les rigueurs de » la colère divine. » Je souhaite de tout mon cœur, mon cher frère, que ce passage si pressant, que rien ne peut affaiblir, soit pour vous un flambeau qui vous aide par sa lumière à sortir promptement des ténèbres épaisses qui vous environnent et qui vous empêchent de voir le droit chemin du salut. Ce sont là les vœux que je ne cesserai de faire devant Dieu jusqu'à ce que je les voie exaucés. »

La deuxième épître de F. Vernet porte pour titre : *Seconde lettre apologétique du Sr François Vernet... à M. J. Vernet son frère, dans laquelle il se propose de lui prouver l'usage perpétuel de la Prière pour les morts et la constante créance du Purgatoire dans l'Eglise universelle.*

« Les absurdités ne sont pas la seule chose qu'on peut reprocher aux prétendus Réformés, lisons-nous dans la *Préface* de ce nouveau volume : on peut encore leur soutenir que la plupart d'entre eux ne connoissent notre doctrine

que par les peintures affreuses que leur en font leurs Ministres, et ils ne la reconnoissent plus quand elle leur est montrée dans son naturel. Et comme la Prière pour les Morts, et le dogme du Purgatoire, sont l'objet sur lequel ils ont coutume de s'égayer et de plaisanter avec le moins de retenue, j'ai cru à propos de faire de la défense de ces deux articles de notre créance, le sujet d'une seconde Lettre apologétique, que j'adresse comme la première à mon frère cadet, ministre, professeur en belles-lettres et recteur de l'Académie des Sciences à Genève, notre commune patrie. »

Au début de sa lettre, F. Vernet reproche à son frère le sermon d'un de ses collègues, fort approuvé, dit-il, des réfugiés français qui y assistaient, et où l'orateur avait déclaré « que le purgatoire est un pur fantôme, une invention nouvelle, fruit de la superstition et de l'avarice, dogme contraire à la Sainte Ecriture, souffrant des difficultés inexplicables, détruisant l'espérance chrétienne, étouffant toute consolation intérieure, contredit par plusieurs âmes reçues dans le Ciel immédiatement au sortir du corps, appuyé sur un fondement très ruineux, renfermant en soi le blasphème et rendant Dieu cruel ;

dogme enfin dont il ne se trouve pas la moindre trace dans les divines Ecritures. »

F. Vernet trouve dans le Nouveau Testament des preuves négatives et positives en faveur de la prière pour les morts. Les preuves négatives sont que Jésus et les Apôtres, ayant très exactement condamné les abus qu'ils ont rencontrés dans les pratiques des Juifs, ils n'eussent pas manqué de condamner cette prière, si elle était effectivement un abus. « Notre Seigneur eût dit aux Sacrificateurs, dont il reprenoit si librement les désordres, que c'étoit une invention de leur avarice, et les Apôtres auroient sans doute averti les Juifs qui se convertissoient de renoncer à une telle pratique. »

Les preuves positives se tirent, selon F. Vernet, de l'histoire du brigand converti : « Il étoit prêt de mourir avec Jésus-Christ ; cependant il ne lui dit pas : Faites-moi entrer avec vous dans votre Royaume ; il souhaite seulement d'y entrer après lui ; c'est pourquoi il lui dit : *Souvenez-vous de moi quand vous serez entré dans votre Royaume.* Il concevoit donc que pendant que la mort conduiroit notre Seigneur dans son Royaume, elle le conduiroit non pas seulement dans ce Royaume,

mais dans un état où Jésus-Christ régna pourroit lui faire miséricorde. »

L'auteur trouve encore une preuve en faveur de sa thèse dans la prière que saint Paul, dans la seconde épître à Timothée, fait pour Onésiphore qui, dit-il, était bien mort quand l'apôtre écrivit cette épître.

Puis notre controversiste accumule les citations des Pères de l'Eglise sur le même sujet, et il termine par une apostrophe destinée à arrêter les plaisanteries des adversaires de la prière pour les morts :

« Que ceux donc, mon cher frère, qui rejettent comme un abus la Prière pour les Morts viennent s'égayer et plaisanter sur les soins charitables que les catholiques exercent envers les défunts et qu'ils les tournent en ridicule, quoique cet usage soit bien autorisé, notre défense sera toujours toute prête. Nous leur dirons tranquillement : examinez le catalogue des anciennes Hérésies, ou plutôt : instruisez-vous de ce qu'a enseigné Aëtius. Voyez si votre doctrine n'est pas la même que la sienne ; et si vous ne pouvez y remarquer de différence, comme vous n'y en trouverez aucune, cessez de vous égayer et de

plaisanter aux dépens de votre salut, et de vous faire un sujet de joye et d'aplaudissement de vous voir associés à un infâme Hérésiarque. »

L'auteur remarque en passant que les Luthériens n'ont pas rejeté comme les Calvinistes l'*oblation pour les morts*, non plus que Henri VIII en Angleterre.

Après avoir ainsi établi, par des preuves qu'il juge évidentes, que la prière pour les morts est autorisée, F. Vernet en déduit la nécessité d'un Purgatoire. Il cherche à démontrer que cette sorte de prière suppose nécessairement que les défunts ont besoin de notre aide et que nous pouvons leur en donner : il faut donc un troisième lieu distinct du paradis et de l'enfer, car dans le premier les âmes n'ont pas besoin de secours, et dans le second elles ne peuvent en recevoir.

F. Vernet voit une allusion au Purgatoire dans le passage de saint Luc où il est dit : « Je vous déclare que vous ne sortirez point de cette prison que vous n'avez rendu jusqu'au dernier denier. » Tertullien, dit-il, enseigne positivement que par la *prison* dont il est parlé dans l'Évangile, il faut entendre les lieux souterrains où sont reléguées

les âmes, et par le *dernier denier* les petits péchés qu'il faudra expier en attendant la résurrection. Puis F. Vernet cite la parole de saint Paul sur les fidèles qui seront « sauvés comme par le feu » et le verset de l'Apocalypse : « Rien d'impur et de souillé n'entrera dans le Royaume des Cieux. »

Il s'attache ensuite à démontrer que la doctrine du Purgatoire est tout à fait conforme à la droite raison ; il déclare aussi que cette croyance, bien loin d'être un sujet légitime de séparation, fournit des motifs pressants de réunion entre les deux confessions ; puis il fait un appel chaleureux à son frère pour le ramener à l'Eglise romaine. « Quelle consolation ne sera-ce pas pour vous de savoir que, quand vous serez dans le redoutable passage du jugement de Dieu à l'éternité bienheureuse, toute l'Eglise sera pour vous en prières, comme elle l'étoit pour saint Pierre, au rapport de l'Ecriture, tandis qu'il étoit dans la prison. »

La dernière épître est intitulée : *Troisième lettre apologétique du sieur François Vernet, dans laquelle il expose à I. Vernet, son fils, l'impression qu'a fait sur lui le parallèle de la*

Voye d'examen *soutenue par les Protestans, avec la Voye d'Autorité propre à l'Eglise romaine.* — Avec une lettre adressée à M. Jacob Vernet son frère, etc.

« Flatté, dit l'auteur, de l'accueil favorable que ma première et seconde lettre apologétique ont reçu du public; de l'approbation gracieuse dont divers Prélats du Royaume les ont honorées, et des bons effets qu'elles ont produit dans l'esprit et dans le cœur de quelques-uns de nos Frères séparés, je me suis volontiers déterminé à faire encore paroître celle-ci par le désir d'apprendre, particulièrement à ma famille, par quels moyens j'ai eu la douce consolation de ramener mon fils au bercail de l'Eglise de Jésus-Christ. »

La lettre à Jacob Vernet n'est au fond qu'une courte introduction à ce troisième traité de controverse, que François déclare spécialement écrit pour son fils Isaac. Il se justifie de paraître s'engager dans une entreprise au-dessus de ses forces, en essayant d'établir un parallèle entre la *voie d'examen* et la *voie d'autorité*.

La voie d'examen est, selon lui, une source de dissensions et d'égarements; tout homme de bon sens et chrétien ne saurait la suivre. C'est

ce que son fils a compris. Il s'est convaincu que la Religion dans laquelle il avait été élevé n'était point celle que Jésus-Christ et ses Apôtres avaient enseignée aux premiers chrétiens, et que l'Eglise romaine, seule dépositaire, a fidèlement conservée dans toute sa pureté et transmise de même à la postérité de génération en génération.

F. Vernet tient à relever le fait que la conversion de son fils vient de sa propre détermination. Il veut fermer la bouche d'avance à ses ennemis et à ses parents, s'ils étaient tentés de dire que Isaac Vernet a suivi l'exemple de son père par séduction.

« Je gémissais sans cesse dans le fond de mon cœur, dit-il en terminant, de vous voir attaché à une société de philosophes, dont le Christianisme n'est qu'une philosophie, où chacun raisonne comme il lui plaît, où personne n'a droit de faire suivre son opinion aux autres. Vous ne savez pas distinguer la Religion chrétienne d'avec une simple philosophie humaine...

» Quoi qu'il en soit, mon cher frère, je ne cesserai de prier le Père des miséricordes qu'il daigne lever le bandeau qui est sur vos yeux et

qu'il veuille en même tems dissiper vos préjugés, qui doivent être bien forts, puisque tout votre bon sens, toute votre raison, toute votre étude, et toutes vos lumières, loin de vous approcher de la vérité, semblent vous en éloigner davantage. Cependant, comme je suis très persuadé que Dieu vous a créé pour vous sauver et non pas pour vous perdre, j'espérerai toujours votre réunion à la sainte Eglise Catholique, et j'aurai la douce satisfaction de vous entendre dire un jour avec saint Augustin : « Recevez le sacrifice de mes confessions, que vous présente ma bouche, ô mon Dieu ; cette bouche que vous avez formée et que vous portez à publier vos grandéurs et vos bienfaits. »

Quant à l'ouvrage lui-même, nous nous bornons à en donner en quelques lignes un rapide aperçu. L'auteur veut établir que la religion révélée contient des faits qu'on ne peut constater que par la *voie d'autorité*. Cette autorité est nécessaire à l'Eglise, soit pour convaincre par la persuasion, soit pour réprimer l'hérésie. Elle conserve l'union et la paix. La voie d'autorité a été connue de tout temps, et les protestants eux-mêmes ont été forcés d'y revenir, mais ils

n'ont jamais pu avoir une autorité légitime. — F. Vernet termine par une sorte de long Credo théologique en vingt propositions, suivies d'une prière qui les résume.

Le clergé, qui avait obtenu si facilement l'abjuration d'un esprit inquiet et mal équilibré comme l'était François Vernet, espérait peut-être faire par son intermédiaire une conquête plus importante. Mais le pasteur genevois comprit qu'il ne devait pas même faire aux controversistes qui se cachaient derrière son frère, l'honneur de se mesurer avec eux. Il ne répondit ni à ces épîtres imprimées, ni aux lettres particulières dont le nouveau catholique le harcelait. Mais il est évident qu'il dut éprouver un vif chagrin soit de cette conversion, soit de la polémique dans laquelle on tentait de l'entraîner. Toutefois il ne devait pas tarder à éprouver des tracas plus sérieux, lorsqu'il se vit obligé, malgré la douceur de son caractère, d'entrer en lutte ouverte avec des adversaires plus redoutables, ainsi que nous allons le voir.

CHAPITRE XI

Vernet et Voltaire.

30

Vernet, ainsi que nous l'avons vu, avait connu Voltaire à Paris en 1733. Ils n'eurent au début que des relations agréables, et entretenrent une correspondance assez fréquente.

« Votre conversation, écrit Voltaire à Vernet, me fit extrêmement désirer d'avoir avec vous un commerce suivi; je vois avec une satisfaction extrême que vous n'êtes pas de ces voyageurs qui visitent en passant les gens de lettres, comme on va voir des statues et des tableaux, pour satisfaire une curiosité passagère : vous me faites sentir tout le prix de votre correspondance, et je vous dis déjà, sans aucun compliment, que vous avez en moi un ami. Car sur quoi l'amitié

peut-elle être fondée, si ce n'est sur l'estime et sur le rapport des goûts et des sentimens? Vous m'avez paru un philosophe pensant librement et parlant sagement; vous méprisez d'ailleurs ce style efféminé et plein d'afféterie et vuide de choses, dont les frivoles auteurs de notre Académie française ont énérvé notre langue. Vous aimez le vrai, et le style mâle qui seul appartient au vrai. Puis-je avec cela ne pas vous aimer? »

Ils s'écrivirent longtemps sur ce ton. Voltaire dit plus d'une fois à son correspondant qu'il voudrait être près de lui pour le consulter. Il va même jusqu'à l'assurer qu'il préfère son amitié à celle du roi de Prusse. On nous permettra de transcrire en partie une longue lettre datée de Colmar, le 1^{er} juin 1744.

« Monsieur, un des grands avantages de la littérature est de procurer des correspondances telles que la vôtre. J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré et nous avons parlé de vous avec le Père Jacquier¹ que vous avez vu à Genève; et je lui ai bien envié cette satisfaction.

¹ François Jacquier, minime, savant mathématicien, né à Vitry-le-Français le 7 juin 1711, mort à Rome le 3 juillet 1788.

» Je ne décide point entre Genève et Rome¹,

comme vous savez ; mais j'aimerais à voir l'une et l'autre², et surtout votre Académie, dans laquelle il y a tant d'hommes illustres, et dont vous faites l'ornement. L'amitié qui m'a fait refuser tous les établissemens considérables dont le roi de Prusse voulait m'honorer à sa cour, me retient en France. C'est elle qui m'empêche de satisfaire le goût que j'ai toujours eu de voir votre république ; c'est elle qui fait que Cirey est mon royaume et mon académie.

» Je suis flatté que mes petites réflexions sur l'histoire ne vous aient pas déplu ; j'ai tâché de mettre ces idées en pratique dans un *Essai*, que j'ai assez avancé, sur l'Histoire universelle depuis Charlemagne. Il me semble qu'on n'a guère encore considéré l'histoire que comme des compilations chronologiques ; on ne l'a écrite ni en citoyen ni en philosophe. Que m'importe d'être bien sûr que Adaloaldus succéda au roi Agiluf en 616, et de quoi servent les anecdotes de leur cour ? Il est bon que ces noms soient

¹ *Henriade*, liv. II, v. 5.

² Voltaire vit Genève en 1755 ; il ne vit jamais Rome.

écrits une fois dans les registres poudreux des tems, pour les consulter peut-être une fois dans la vie ; mais quelle misère de faire une étude de ce qui ne peut ni instruire, ni plaire, ni rendre meilleur ! Je me suis attaché à faire, autant que j'ai pu, l'histoire des mœurs, des sciences, des lois, des usages, des superstitions. Je ne vois presque que des histoires de rois ; je veux celle des hommes. Permettez-moi de vous soumettre ce que je dis dans l'avant-propos de mon *Essai*.

» Voici comme je m'exprime : « Je regarde
» la chronologie et la succession des rois
» comme mes guides, et non comme le but de
» mon travail. Ce travail serait bien ingrat si
» je me bornais à vouloir apprendre en quelle
» année un prince, indigne de l'être, succéda à
» un prince barbare. Il me semble, en lisant
» les histoires, que la terre n'ait été faite
» que pour quelques souverains et pour ceux
» qui ont servi leurs passions ; presque tout le
» reste est abandonné. Les historiens en cela
» ressemblent à quelques tyrans dont ils par-
» lent ; ils sacrifient le genre humain à un seul
» homme ¹. »

¹ Cet alinea fait partie presque textuellement de l'introduction composée par Voltaire pour la première ébauche de son

» Je voudrais, Monsieur, être à portée de vous consulter sur cet *Essai*, que j'ai écrit dans cet esprit. Peut-être un jour le ferai-je imprimer dans votre ville.

» A l'égard de mes autres ouvrages de littérature, tous les recueils qu'on en a fait sont très mauvais et très incorrects. J'ai toujours souhaité qu'on en fit une bonne édition, et puisque vous voulez bien m'en parler, je vous dirai que si quelque libraire de votre ville voulait en faire une édition complète, je lui donnerais toutes les facilités et tous les encouragemens qui dépendraient de moi ; je lui assurerais même le débit de trois ou quatre cents exemplaires que je lui payerais au prix coûtant, avec un bénéfice dont nous conviendrions ; je lui en remettrais l'argent, qui serait entre les mains d'un banquier, et lui serait délivré quand il livrerait les trois ou quatre cents exemplaires.

» Je suis extrêmement mécontent des libraires d'Amsterdam, et peut-être les vôtres me serviront-ils mieux. Mais c'est une entreprise que je voudrais très secrète, attendu les mesures que

Essai sur les mœurs, dont J. Néaulme donna, en 1753, une édition subreptice et défigurée, sous le titre d'*Abrégé de l'Histoire universelle*.

je dois garder en France. Vos libraires pourraient être sûrs qu'ils seraient seuls dépositaires des pièces que je leur ferais tenir et que leur édition ferait infailliblement tomber toutes les autres. Le marché même que je leur propose serait un bon garant.

» Si vous trouvez donc, Monsieur, quelque libraire à qui cette entreprise convint, je vous aurais l'obligation de me voir enfin imprimé comme il faut.

» Vos réflexions sur le *Postquam nos Amaryllis*¹ et sur les rois de Naples me paraissent d'un homme qui connaît très bien les livres et le monde. »

Nous ignorons ce que Vernet répondit à cette lettre. Il est probable qu'il ne trouva pas à Genève un libraire disposé à accepter les propositions de Voltaire. Il comprit sans doute aussi que les amabilités du philosophe français n'étaient pas tout à fait désintéressées : celui-ci, en effet, n'aurait pas manqué de le prier de surveiller cette édition genevoise de ses œuvres, et c'était là une tâche dont un pasteur ne devait pas se soucier beaucoup, quoique Voltaire ait prétendu

¹ Virgile, *Bucol.* 1, 31.

plus tard qu'il eût été enchanté de s'en charger.

L'échange de lettres se ralentit et cesse bientôt complètement. En 1754, Voltaire renoue les relations interrompues, et c'est encore à propos d'une question de librairie.

« Vous m'avez, dit-il, honoré autrefois de vos bontés et de votre correspondance. Je viens vous rappeler ce souvenir, au sujet d'une nouvelle, qu'on me mande de plusieurs endroits, qu'un nommé Claude Philibert imprime, sous vos yeux, une édition de ce malheureux *Abrégé* d'une *Histoire* prétendue *universelle*, que Jean Néaulme s'est avisé d'imprimer en mon nom à la Haye, d'après un manuscrit très informe qu'il a trouvé le secret de rendre encore plus défectueux. Permettez que je joigne ici une des déclarations publiques que j'ai été obligé de faire.

» Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien avoir la bonté de me mander la vérité sur cette prétendue édition de Genève. Ce serait une grande consolation pour moi si cette occasion servait à renouveler la bienveillance que vous m'avez témoignée, il y a plusieurs années, et que je mériterai toujours par la véritable estime avec laquelle j'ai l'honneur, » etc.

Vernet répondit l'exacte vérité, savoir qu'on imprimait effectivement à Genève l'*Abrégé de l'Histoire universelle*, qu'il y avait découvert plusieurs fautes et les avait indiquées à Philibert, en lui conseillant de les corriger. Il assura Voltaire qu'il n'avait pas d'autre part dans l'entreprise : et il ajouta, pour l'obliger, qu'il veillerait amicalement sur une nouvelle édition de ce même *Abrégé*, s'il voulait le faire imprimer d'une manière correcte à Genève.

Sur ces entrefaites, lassé des disputes sans nombre qu'il avait eues à Berlin et des ennuis multiples qu'il s'y était attirés, Voltaire résolut de venir à Genève¹, où il s'imaginait trouver la paix, comme si un homme qui sème le vent partout où il va pouvait moissonner autre chose que la tempête. Averti par ses correspondants de

¹ Voir dans les registres du Conseil, à la date du 1^{er} février 1755: « On a lu une lettre de M. de Voltaire adressée à noble Tronchin, par laquelle il prie messieurs de lui permettre d'habiter le territoire de la république, alléguant l'état de sa santé et la nécessité où il est de se rapprocher de son médecin, respectable Tronchin. L'avis a été de permettre au dit sieur de Voltaire d'habiter le territoire de la république, sous le bon plaisir de la seigneurie. »

Prusse de la conduite de Voltaire, et plein d'appréhension sur son projet de s'établir à Genève, Vernet lui exposa très franchement de quelle manière il devrait s'y comporter.

« La seule chose, écrit Vernet (je vous le dirai librement en vertu du titre d'ami dont vous m'honorez), la seule chose qui a un peu troublé la satisfaction générale de voir arriver parmi nous un homme aussi célèbre que vous l'êtes, c'est l'idée que des ouvrages de jeunesse ont donnée au public de vos sentimens sur le fonds même de la religion, quoique des ouvrages d'un âge plus mûr semblent s'en prendre aux abus de la religion. Je ne vous dissimulerai point, Monsieur, qu'à cet égard, et les gens sages qui nous gouvernent, et la bonne bourgeoisie, ont manifesté dans leurs discours quelque inquiétude, qu'il ne tient qu'à vous de dissiper entièrement. Vous savez qu'il faut aux hommes une religion aussi bien qu'un gouvernement, et vous voyez que la nôtre est, par la grâce de Dieu, si simple, si sage, si douce, si épurée, qu'un philosophe ne sauroit en demander une plus raisonnable, ni un politique une plus convenable au bien public. Il ne faut donc pas l'ébranler ; et

autant il est digne d'un habile homme de couper des excrescences difformes, autant doit-il prendre garde d'aller jusqu'au vif. Je vous ai quelquefois vanté l'heureux accord qui règne entre nos théologiens, nos jurisconsultes et nos philosophes; c'est que les premiers ont la sagesse de s'en tenir au pur Evangile, qui s'allie si bien avec la théologie naturelle, et que les autres voient bien qu'en effet l'Evangile est nécessaire, ne fût-ce que pour donner à cette théologie naturelle une autorité, une consistance, une forme populaire, que la simple philosophie ou l'autorité civile ne lui donneroient pas. Il seroit, Monsieur, bien satisfaisant pour nous de vous voir entrer dans nos vues, et concourir, quand les occasions s'en présenteront, avec tous nos gens de lettres, pour détourner notre jeunesse de l'irréligion qui la conduit toujours au libertinage. Avec cette louable circonspection, soyez sûr que vous serez honoré de tous, chéri de tous et craint de personne. Si cela ne vaut pas les distinctions brillantes qu'attirent les beaux talens sur les grands théâtres du monde, c'est du moins toute la récompense qu'on ambitionne dans nos petites républiques, et elle a bien son prix aux

yeux du sage. Pardonnez-moi, si j'ai saisi cette occasion de vous ouvrir une fois mon cœur sur ce point important. Je le devois au désir général de notre ville, à la confiance que vous m'avez témoignée, et au vif intérêt que je prends à tout ce qui touche votre gloire et votre bonheur¹. »

Loin de s'offenser de la franchise avec laquelle Vernet pensa devoir lui parler, Voltaire, qui habitait alors Prangins, lui répondit aussitôt :

« Mon cher Monsieur, ce que vous écrivez sur la Religion est fort raisonnable.... Je déteste l'intolérance et le fanatisme, je respecte vos loix religieuses.... J'aime et je respecte votre république.... Je suis trop vieux, trop malade et un peu trop sévère pour les jeunes gens. Vous me ferez plaisir de communiquer à vos amis les sentimens qui m'attachent tendrement à vous.... »

Voltaire vint s'établir aux Délices peu de temps après. Au début tout alla bien, et il fut très fêté, se mettant lui-même en grands frais d'amabilité pour les Genevois, et en particulier pour Vernet. Mais bientôt son naturel frondeur reprit le dessus. Lorsqu'il fit imprimer lui-même, en 1756, son *Essai sur l'histoire universelle*, il

¹ Genève, le 8 février 1755.

y ajouta beaucoup de choses qui ne se trouvaient pas dans l'édition contrefaite par Philibert deux ans auparavant. Certaines assertions sur Genève et Calvin étaient de nature à le brouiller avec tous ceux qui respectaient la mémoire du grand réformateur. Sans doute l'ouvrage était séduisant par la peinture neuve et philosophique qu'il présentait des mœurs et des progrès de chaque siècle. Mais on y reconnaissait la manie qu'avait prise l'auteur de défigurer ce qui touche à la religion. Par ses réticences adroites, par de légères altérations dans l'exposé des événements, et surtout par sa malheureuse facilité à manier la raillerie, il cherchait à ébranler les esprits superficiels et à détruire la confiance aux faits historiques les plus constatés. « Les gens instruits qui aiment la vérité et qui la connaissent, furent, dit Saladin, particulièrement scandalisés de son chapitre des Juifs, de ses assertions sur Genève et sur Calvin et de la manière dont il raconte l'histoire de l'établissement de l'Eglise. On l'avertit honnêtement de ses erreurs sur ces divers sujets, mais jamais il ne revenoit sur ses pas. Toujours plus hardi, il ne cessoit de publier sous le voile de l'anonyme des productions dangereuses ;

rien n'étoit capable de l'arrêter, ni ses promesses, ni les plaintes du Corps ecclésiastique, ni la flétrissure publique de ses brochures ¹. »

Après avoir vainement essayé de faire revenir Voltaire à des sentiments plus équitables, Vernet dut cesser de le voir, et lui déclara qu'il serait obligé de réfuter publiquement ce qu'il trouvait de scandaleux dans ses écrits. Ses collègues le regardaient d'ailleurs comme l'homme le plus capable de défendre les intérêts de la religion menacée. C'est alors qu'il publia, dans la *Nouvelle bibliothèque germanique*, la *Lettre à Formey*². Il convenait de bonne foi que la sévérité de Calvin, dans le jugement de Servet, était blâmable ; mais en même temps il montrait, par des documents authentiques, que Voltaire avait sciemment travesti les faits. Le journal auquel Vernet s'était adressé devait publier la *Lettre* en deux articles ; mais les amis de Voltaire s'arrangèrent pour que le second ne pût paraître. Vernet fit alors imprimer l'ensemble de sa réfutation. Son adversaire

¹ Saladin, *Mémoire*, p. 50.

² *Lettre de M. le professeur Vernet à M. Formey, où l'on examine un chapitre de l'Histoire universelle de M. de Voltaire, intitulé : Genève et Calvin.*

se garda bien d'y répondre ; mais il renouvela ses attaques par la plume de d'Alembert. Nous ne reviendrons pas ici sur l'article de l'*Encyclopédie*. Rappelons seulement que les pasteurs genevois publièrent une déclaration qui contenait un désaveu formel de tout ce qu'on leur imputait. Comme on attribuait cette pièce à Vernet, Voltaire dirigea ses traits malins avec d'autant plus d'ardeur contre ce digne ecclésiastique. C'est ainsi qu'il écrivit et fit répandre dans Genève une brochure portant comme titre : *Dialogues chrétiens ou Préservatif contre l'Encyclopédie, par Mr V. à Genève.*

« Ce pamphlet débute, dit M. Gaberel¹, par quelques pages sérieuses, puis tourne graduellement à l'incrédulité, et enfin Vernet, qui est censé l'interlocuteur, avoue qu'il ne croit pas en Dieu, et déclare que tous ses collègues sont des hypocrites ou des individus immoraux faisant leur métier pour l'argent qu'il leur rapporte. Le Conseil ordonna que tous les exemplaires qui pourraient être saisis seraient brûlés par la main du bourreau ; et la générosité de Voltaire à faire distribuer ce libelle avait été si grande que, le jour

¹ *Voltaire et les Genevois*, p. 126.

de l'exécution (17 septembre), on put croire un instant, aux Rues-Basses, qu'il y avait un incendie à l'hôtel de ville. »

Vernet répondit aux odieuses calomnies de Voltaire par un mémoire justificatif adressé aux autorités civiles et religieuses de son pays. Nous avons pu consulter ce document inédit aux Archives de la Vénérable Compagnie de Genève, et nous croyons devoir en donner ici les principaux passages :

« J'avois eu l'honneur, dit Vernet en parlant de Voltaire, de le connoître à Paris. J'en ai reçu deux ou trois lettres pendant qu'il étoit encore en France. Je le perdis de vue tout le tems qu'il fut en Allemagne. Ce fut lui qui le premier, par une lettre de Colmar du 1^{er} février 1754, rappela notre ancienne connoissance, pour me prier de lui apprendre s'il étoit vrai, comme on le lui disoit, que le sieur Claude Philibert contrefit à Genève une très mauvaise édition faite par Néaulme à la Haye d'un morceau défiguré de l'*Histoire universelle* à laquelle il travailloit. Je lui répondis que cela étoit vrai, que je l'en aurois même averti si j'avois su où il étoit, que j'avois remarqué dans l'édition de Néaulme cent bévues

dont je purgerois l'édition du sieur Philibert, s'il le souhaitoit, mais que le mieux seroit qu'il voulût bien envoyer lui-même une copie correcte. Le sieur Philibert lui écrivit en même tems pour lui faire des excuses et lui demander ses ordres.

» M. de Voltaire approuva toutes mes corrections, y en joignit quelques-unes et me dit sur tout cela bien des politesses. Il n'est pas indifférent d'observer que ces deux petits tomes ne roulent que sur quatre ou cinq siècles de l'Histoire moyenne, vers le tems des Croisades, et qu'ils ne contiennent rien qui blesse ni le Christianisme, ni la Réformation, à l'exception d'un trait indirect dans le premier chapitre qui se trouva être déjà imprimé. A cela près, rien ne m'empêchoit de me mêler de cette édition, comme le désiroit l'auteur. Elle se trouva ainsi beaucoup moins fautive que celle de la Haye. Le libraire sait bien aussi qu'il ne fut point question entre nous d'aucun marché pécuniaire¹. Outre que la chose ne le méritoit pas, je n'ai jamais su ce que c'est que de mettre à prix des travaux littéraires; et toutes les personnes de qui je suis

¹ Voltaire avait accusé Vernet de tirer à son profit un louis d'or par feuille d'impression.

connu savent assez quelle est ma façon de penser sur les affaires d'intérêt. Quand je fis imprimer ici pour la première fois l'*Esprit des Loix* en 1748, corrigeant moi-même toutes les feuilles et entretenant une correspondance très suivie avec l'illustre auteur, je ne reçus pour ma peine et pour mes ports de lettres que quelques exemplaires du livre, dont j'eus le plaisir de faire des présens.

» Si, lorsque M. de Voltaire étoit loin d'ici, il eût trouvé à propos de m'adresser quelque'un de ses ouvrages marqué au bon coin (et sûrement il ne m'en auroit pas adressé d'autres), je me serois empressé de lui rendre le même service qu'au président de Montesquieu, ou plutôt j'aurois rendu ce service au public, avec le même soin et le même désintéressement. Mais, comme c'est mal connoître cet écrivain que de croire qu'il eût jamais recherché le nom et la profession d'un théologien pour servir de passeport à ses productions, c'est aussi me connoître mal que de croire que j'eusse voulu mettre mon attaché à un livre qui contiendrait quelque chose de dangereux. Outre que cela n'auroit fait que me

déshonorer sans aucune utilité pour le livre, mes sentimens religieux sont, Dieu merci, trop fermes et trop déclarés, pour qu'on me puisse soupçonner d'aucune bassesse ni d'aucune collusion avec ceux qui pensent autrement. J'ai toujours cru qu'il ne falloit ni mollir ni biaiser devant eux. Une partie de ma vie a été employée à défendre franchement et vigoureusement la Religion, quoique toujours avec la douceur qu'elle inspire. Je n'irai pas me démentir sur la fin de mes jours.

» Quand j'appris que M. de Voltaire avoit conclu le marché qui devoit fixer sa retraite près de nous, je me crus obligé en conscience, afin de prévenir les suites que j'en appréhendois, de lui écrire à Prangins, le 8 février 1755, une lettre bien sérieuse et bien forte sur la circonspection que tout exigeoit qu'il gardât dans ses discours et dans ses écrits. Il parut prendre mes conseils en bonne part, et si cette franchise me ferma l'entrée à des confidences auxquelles je ne prétendois point, elle ne diminua pas du moins son ton de civilité avec moi. Il seroit à souhaiter sans doute, et pour lui et pour nous, qu'il m'eût témoigné moins de réserve. J'aurois tâché de le

dissuader d'écrire bien des choses qui certainement ne lui font pas honneur et qui nous scandalisent.

» J'y aurois encore gagné de n'être pas obligé de renoncer enfin par bienséance à une liaison qui avoit des côtés agréables, et surtout de n'être pas obligé de faire une chose qui me coûte, mais que je dois à mon état et à l'honneur de notre Eglise, je veux dire de tourner ma plume contre lui; en quoi pourtant je n'oublierai jamais les égards qui lui sont dus, rien n'étant plus permis entre honnêtes gens que de contredire l'opinion sans offenser la personne. Il a déjà pu voir que je sais garder ce juste milieu, dans la lettre que j'adressai à M. le professeur Formey en septembre 1757, et qui fut insérée dans la *Nouvelle Bibliothèque germanique*. J'y réfute un de ses chapitres sur notre Réformation, en montrant qu'il a été mal informé sur cette partie de notre histoire, reproche qu'on peut également lui faire dans presque tout ce qui touche à l'Histoire ecclésiastique. N'est-il pas juste que de pareilles fautes soient relevées? Il connoit trop lui-même les droits de la critique pour trouver mauvais que l'on en use contre lui.

» C'est ainsi que, dans une sorte d'engagement assez délicat pour un homme de ma robe, j'ai toujours tâché d'allier ce qui est dû par civilité à un homme de sa réputation avec ce que je dois essentiellement à ma conscience, à mon caractère et à ma place.

» Le public, dit encore Vernet en terminant, peut tirer de ce petit événement une leçon très importante pour le tems où nous sommes. Je m'abstiens à cet égard de toute réflexion trop développée, par la même raison qui me fait supprimer toute plainte. Content de m'être blanchi, je n'accuse personne. On dit que les offensés sont toujours plus prêts à pardonner que les offenseurs. J'espère d'en être un exemple. Je sais ce que prescrit le Saint Evangile que je prêche. Tout ce que je demande à ceux qui m'ont voulu noircir, c'est qu'ils me pardonnent de m'être si bien justifié et qu'ils ne me traversent point par des voyes illicites, quand je n'emploie que de bonnes voyes pour combattre les ennemis de la Religion. »

Vernet, ayant obtenu de la Vénérable Compagnie une pleine et entière approbation, estima que l'honneur de son ministère était à couvert,

et il se contenta d'informer ses amis du dehors de l'éclatante justice qui lui avait été rendue.

Il va sans dire que Voltaire n'avait pas désarmé pour cela. Il ne jugea pas prudent de rentrer lui-même en lice pour le moment, mais il ne manqua pas d'exciter contre le pasteur genevois ses familiers, et en particulier d'Alembert. Les *Lettres critiques d'un voyageur anglais* lui en fournirent bientôt l'occasion. Lorsque les deux premières de ces *Lettres* parurent, il affecta d'abord de les ignorer. Il écrit de Fernex à d'Alembert, le 18 janvier 1763 :

« Nous ne connaissons point du tout ici les deux lettres de ce pauvre Vernet. Vous savez que le père du Cardinal Mazarin étant mort à Rome, on mit dans la *Gazette de Rome* : « Nous » apprenons de Paris que le seigneur Pierre » Mazarin, père du Cardinal, est mort ici. » De même nous apprenons de Paris qu'il y a à Genève un nommé Vernet qui a écrit deux lettres. »

Trois ans plus tard, lorsque Vernet publie l'édition complète des *Lettres critiques*, il continue à les traiter avec le même dédain apparent :

« Nous n'avons à Genève que des sottises ennuyeuses, écrit-il à Thieriot. Il vient de paraître

un ouvrage bien plat contre M. d'Alembert, M. Hume et les encyclopédistes ; j'y suis aussi pour ma part. Vous pensez bien que le libelle est d'un prêtre. Ce prêtre est un nommé Vernet, théologien huguenot de son métier ; c'est un homme à qui on rend toute la justice qu'il mérite, c'est-à-dire qu'il est couvert d'opprobre. Son livre est entièrement ignoré. »

Dans les lettres échangées sur ce sujet entre Voltaire et d'Alembert, le pasteur genevois devient tour à tour un « prestolet auquel on devrait donner sur les oreilles, » un « tartuffe, » un « sycophante, » un « petit socinien honteux, » un « jésuite presbytérien. »

Voltaire ne manque pas de mettre Vernet en scène dans sa *Satire sur l'hypocrisie*, où il lui dit :

Crois-moi, renonce à la cagoterie ;
Mène uniment une plus noble vie.
Rougeant moins, sois moins embarrassé.
Que ton cou tors, désormais redressé,
Sur son pivot garde un juste équilibre.
Lève les yeux, parle en citoyen libre.
Sois franc, sois simple, et sans affecter rien,
Essaie un peu d'être un homme de bien.

Ailleurs, la caricature est encore poussée plus loin :

Voici, grand roi, ce bénin sycophante,
A tête longue et de côté pendante.
Du nombre trois parfois il se tourmente.
A son air humble, au maintien qu'il a pris,
Du bon Tartuffe on le croirait le fils.

Mais Voltaire ne s'en tint pas là, et il revint à la charge par un infâme pamphlet publié prudemment sous le voile de l'anonyme, suivant son habitude. Ce libelle, odieux pour le fond, ignoble par la forme, parut en 1766 sous ce titre : *Lettre curieuse de Robert Covelle, célèbre citoyen de Genève, à la louange de Mr V., professeur en théologie de la même ville*. On trouve renouvelées dans cette brochure toutes sortes d'accusations ineptes ou ignobles contre Vernet : immoralité, vol de manuscrits, intrigues pour obtenir de devenir l'éditeur du philosophe français, etc.

Vernet parut devant la Vénération Compagnie pour lui faire part du chagrin que lui causait une pareille publication, et lui demander son avis. Sur le conseil qui lui fut donné, il composa un mémoire adressé au premier syndic. Une commission fut nommée pour examiner cet

écrit, ainsi que les pièces justificatives qui y étaient jointes, et la Compagnie déclara hautement qu'à ses yeux Vernet était blanc comme neige. On lui fit comprendre en même temps qu'il ne devait pas se contenter d'être réhabilité dans sa patrie, et que, puisque c'était la seconde fois que Voltaire produisait les mêmes allégations mensongères, il fallait que la réponse fût connue de tout le monde. Vernet consentit donc à laisser imprimer son *Mémoire*, mais à condition qu'on y joindrait le libelle de son adversaire, afin que le public vît à la fois l'attaque et la défense. Ces deux pièces furent publiées ensemble en 1767.

Cette justification publique ne faisait pas l'affaire de Voltaire, qui ne manqua pas de déclarer que ce mémoire n'était qu'un *sot libelle*. Il avait essayé, sous prétexte de conciliation, de faire signer à Vernet une déclaration compromettante, et il appelait cela « lui offrir une éponge pour le débarbouiller, et un croc pour le tirer de la boue ! »

Vernet prit le parti de se rendre lui-même à Fernex pour avoir une explication décisive avec Voltaire, qui le reçut fort poliment et parut reconnaître ses torts. « Allons, dit-il, vous avez

raison : nous avons tous de vieux péchés et de vieilles paroles à nous reprocher ; touchez-là et qu'il ne soit plus parlé de cette affaire ; dînez avec nous. » Vernet refusa, mais le philosophe insista du moins pour lui faire accepter une place dans sa voiture, qui amenait deux de ses visiteurs à Genève. Arrivé devant les remparts, Vernet, ne voulant pas s'exposer à être vu dans cet équipage satané, crie au cocher qu'il veut descendre ; mais celui-ci, qui avait reçu des ordres de son malicieux maître, presse ses chevaux et n'arrête qu'au beau milieu de la ville. La foule qui, selon son habitude, entourait le carrosse de Fernex à son arrivée, ne fut pas peu surprise d'en voir sortir Vernet. Celui-ci, loin de se déconcerter, saisit au contraire cette occasion pour déclarer à ses concitoyens que Voltaire avait reconnu lui-même la fausseté de ses allégations et l'avait prié d'oublier ses vieilles calomnies.

Inutile de dire que cette réconciliation n'était qu'apparente. Voltaire ne renonçait pas facilement à ses haines, et il continua, en toute occasion, à décocher contre sa victime les traits les plus sarcastiques. Il alla jusqu'à écrire les vers suivants :

« Mais si j'avise un visage sinistre,
Un front hideux, l'air empesé d'un cuistre,
Un cou jauni sur un moignon penché,
Un œil de porc à la terre attaché
(Miroir d'une âme à ses remords en proie,
Toujours terni de peur qu'on ne la voie),
Sans hésiter, je vous déclare net
Que ce magot est Tartuffe ou Vernet. »

A ces invectives, qui nous montrent Voltaire sous un jour peu favorable, nous opposerons volontiers le portrait que, dans ses *Lettres critiques*, Vernet traçait de son impitoyable adversaire. On jugera de quel côté se trouvaient la modération et la finesse du jugement.

« C'est véritablement un homme né avec beaucoup d'esprit, mais avec trop d'imagination, avec les passions vives et l'humeur inquiète. Son premier talent est celui de la poésie. Cependant on regarde sa prose comme aussi élégante que ses vers, quoique on lui reproche de rechercher trop les antithèses et les pensées épigrammatiques. Sa conversation est pleine de traits saillants et ornée d'agréables anecdotes qu'il a ramassées dans le commerce du grand monde. Cela

forme donc incontestablement un bel esprit. Mais quelle est sa philosophie ?

» Il a acquis dans la contrée de Gex, qui est territoire de France, des terres et des châteaux où il s'amuse à bâtir et jouer la comédie. Sa santé y gagne, sans que sa plume coure moins rapidement. Il a aussi résidé quelque tems près de Lausanne. On n'a pas manqué dans ces divers lieux de lui témoigner tous les égards dus à un étranger de sa réputation, qui a des correspondances honorables, qui montre beaucoup de politesse et qui, étant devenu fort riche, fait une très belle figure. Madame sa nièce tient sa maison sur un pié splendide, ce qui n'est pas un petit relief dans ce tems-ci. Mais tout en rendant justice à ses talens, on ne laisse pas de voir ce qui lui manque. »

Après la caricature que nous avons donnée plus haut, n'est-ce pas là un joli portrait qui, ainsi que le dit M. Desnoireterres, ressemble et ne grimace pas !

CHAPITRE XII

Vernet et Rousseau.



Ce fut encore la nécessité de réfuter des erreurs ou des théories dangereuses qui brouilla notre théologien avec son illustre compatriote J.-J. Rousseau. Lorsque ce dernier était venu à Genève en 1754, il avait vu plusieurs fois Vernet, dont l'esprit et la modération l'avaient charmé. Aussi demeura-t-il très volontiers en correspondance avec lui. Dans ses premières lettres, nous le voyons, comme Voltaire, témoigner au professeur genevois autant de déférence que d'estime. Lorsque, dans sa *Lettre à d'Alembert*¹, il prend la défense de ses compatriotes, il ne manque pas

¹ Notons en passant que, dans cet opuscule, Rousseau renvoie, à diverses reprises, aux ouvrages théologiques de Vernet.

d'envoyer cet ouvrage à son nouvel ami, lui demandant de dire franchement son avis. Voici une partie de la réponse de Vernet¹ :

« ... Je ne dois pas tarder à vous remercier du livre qui m'est parvenu il y a quinze jours. Vous ne pouviez, Monsieur, choisir un sujet plus utile pour nous, ni vous montrer meilleur patriote. On ne pouvoit mieux toucher l'article de notre théologie ; c'est précisément ce que devoit dire un laïque dans votre position. Je pense que vous serez aussi content de ce que nous avons dit dans notre *Déclaration*². Nous vous sommes obligés de n'avoir pas négligé ce point et de l'avoir tourné comme vous faites.

« Il me paroît que vous avez bien saisi les vrais principes sur la comédie en général, que vous analysez en maître la morale des théâtres et que vous indiquez bien les disconvenances relatives à notre constitution et à nos mœurs. En particu-

¹ Cette citation, ainsi que plusieurs des suivantes, est empruntée à l'intéressant article publié par M. Eug. Ritter dans les *Etrennes chrétiennes* de 1881, sous ce titre : *Jean-Jacques Rousseau et Jacob Vernet*.

² La *Déclaration* publiée par la Compagnie des pasteurs sur l'article *Genève* de l'Encyclopédie.

lier c'est une belle distinction que celle que vous faites entre une grande ville très corrompue, pour qui les spectacles sont allègement du mal, et une petite ville encore assez bien morigénée qui par là n'auroit qu'à perdre. C'est précisément l'état de la question. Vous insinuez aussi très justement que dans une constitution d'Etat tout est lié ; la nôtre, par exemple, est un régime moral et religieux qui nous est nécessaire ; pour cela des loix somptuaires, une discipline ecclésiastique, des coutumes simples, une certaine régularité dans la vie domestique, de la popularité, des exercices militaires, etc., et point de théâtre ; des danses, mais point de mascarade ; des jeux de commerce, et point de hasard.

» Tout cela a été fort sagement établi par nos pères, et c'est de tout cela que la génération présente tend de s'éloigner en détail, par amollissement et par imitation des grandes villes et des mœurs d'une monarchie. Vous dites là-dessus des choses bien senties, très fortes, et qui, j'espère, feront un bon effet ; elles en auroient fait davantage si certains articles étoient ou omis ou adoucis ; il y a, Dieu merci, moins d'ivrognerie que vous ne le dites dans les cercles, et moins de commères

babillardes dans les sociétés de femmes, excepté parmi le bas peuple. D'ailleurs bien des gens doutent que l'institution des cercles soit politiquement utile ; et nous croyons certainement que ceux des jeunes gens (que l'on supprime tant que l'on peut) sont moralement très mauvais. Le beau monde de Paris se plaindra que vous le traitez un peu durement, et bien des gens ne goûteront point votre digression sur la façon de corriger le faux point d'honneur, qui est pourtant judicieux dans ses principes.

» Voilà, je pense, par où votre livre, d'ailleurs excellent et écrit comme tout ce qui sort de votre plume, donnera quelque prise à la critique. Mais c'est de quoi, dans votre façon rigoureuse de penser, vous vous mettez peu en peine. Rien ne donne tant de supériorité à l'esprit que d'avoir toujours devant les yeux d'aussi grands objets que *Dieu*, la *vertu*, la *patrie* ; objets que l'Epicurisme à la mode éloigne, exténue, pour mettre à la place trois idoles : l'*argent*, la *gloriole* et la *volupté*. Votre généreux écrit me paroît bien propre, Monsieur, à ranimer dans le cœur de nos concitoyens ce qui reste des vertus mâles de nos pères. C'est par là principalement qu'il nous

sera utile. C'est le remède spécifique à plusieurs de nos petits maux provenant de relâchement et de délicatesse libertine. »

Rousseau répond à cette lettre, le 18 décembre 1758 :

« J'ai lu, Monsieur, avec d'autant plus de joie la dernière lettre dont vous m'avez honoré, que j'étois toujours dans quelque inquiétude sur l'effet de la mienne à M. d'Alembert, par rapport à ses imputations indiscrètes ; car, pour bien traiter des matières aussi délicates, rien n'est moins suffisant que la bonne intention, et rien n'est plus commun que de tout gâter en pensant bien faire. L'assurance que vous me donnez que je ne suis pas dans ce cas, m'ôte un grand poids de dessus le cœur, et ce n'est pas peu d'ajouter au plaisir que m'auroit fait votre lettre dans tous les tems.

» Vous avez raison de croire que j'ai été content de votre *Déclaration*, mais *content* n'est pas assez dire. La modération, la sagesse, la fermeté, tout s'y trouve : je regarde cette pièce comme un modèle qui, malheureusement, ne sera pas imité par beaucoup de théologiens. Tout ce qu'il falloit étant fait de part et d'autre, j'espère que

cette dangereuse tracasserie n'aura point de suite ; et, quand elle en auroit, je pense que le silence est le meilleur moyen de la faire finir. Du moins, par rapport à moi, c'est le parti que je crois devoir prendre dans les critiques qui me pleuvent sur ce point et sur tous les autres. Il m'est d'autant moins difficile de n'y pas répondre, que je me suis imposé de n'en lire aucune...

» Il est incontestable, par le reste de votre lettre, que vous avez vu le fond de la question plus nettement et plus clairement que moi. D'ailleurs connaissant mieux le local, vous faites des distinctions plus justes, et je ne doute pas que si j'avois eu quelque conversation avec vous sur cette matière avant que d'écrire mon livre, il n'en fût devenu meilleur. Si j'avois le bonheur de me retirer dans ma patrie, et que je me sentisse encore en état de travailler, je vous demanderois la permission de vous voir et de vous consulter quelquefois. Je n'aurois pas seulement besoin du secours de vos lumières, mais aussi de celui de votre sagesse ; car je me sens emporté par un caractère ardent qui auroit souvent besoin d'être retenu. Je m'aperçois du bien que me

font vos lettres, et je ne doute pas que votre conversation ne m'en fit encore davantage. Ce seroit satisfaire un besoin en me procurant un plaisir. »

Lorsque Vernet fut en butte aux grossières attaques de Voltaire, Rousseau se déclara ouvertement pour lui. Le pasteur genevois, indigné des calomnies dont il étoit l'objet, déverse l'amertume de son cœur dans une lettre¹ dont nous nous bornerons à citer de courts fragments.

« Croiriez-vous, Monsieur, qu'ils ont osé transférer ici la scène des libelles satiriques et scandaleux, qui a si indécement agité Paris l'année dernière. Il s'est lâché une brochure anonyme, imprimée à Lyon et envoyée ici avec affectation, intitulée : *Dialogues chrétiens, ou Préservatif contre l'Encyclopédie, par M. V..., à Genève.* Ce sont deux mauvais dialogues, le premier entre un Encyclopédiste, faisant le beau rôle, et un prêtre catholique des plus furieux ; le second entre le même prêtre et un ministre fourbe et avare, qui fait ligue avec le dit prêtre contre les philosophes, et qui avoue grossièrement des tours de coquin qu'il a faits... On m'a fait l'hon-

¹ 4 novembre 1760.

neur de me regarder comme un homme qu'il falloit noircir... Heureusement j'ai conservé autant de pièces qu'il en falloit pour prouver l'intégrité de ma conduite. Aussi ai-je parlé devant la Compagnie et le Consistoire, qui ont été pleinement édifiés et m'ont dit sur tout cela des choses bien consolantes... Ne laissez pas ignorer à vos amis de Paris le tour qu'on a voulu me jouer ; il est bon que la chose se divulgue. »

Rousseau répondit que, s'il avait reçu cette lettre quinze jours plus tôt, il aurait pu faire mention de l'affaire en question dans les notes d'un ouvrage qui était sous presse¹. Il en exprime tous ses regrets et assure Vernet que, bien qu'il soit à la campagne et loin du commerce des hommes, il ne manquera pas l'occasion de témoigner la juste indignation que lui causent de pareils procédés.

« En attendant, poursuit-il, je me réjouis de tout mon cœur que l'évidence de votre justification ait confondu la calomnie, et fait retomber sur ses auteurs l'opprobre dont ils voudroient couvrir tous les défenseurs de la foi, des mœurs et de la vertu.

¹ Il s'agit de la *Nouvelle Héloïse*.

» Ainsi donc la satire, le noir mensonge et les libelles sont devenus les armes des philosophes et de leurs partisans ! Ainsi paie M. de Voltaire l'hospitalité dont, par une funeste indulgence, Genève use envers lui ! Ce fanfaron d'impiété, ce beau génie et cette âme basse, cet homme si grand par ses talens et si vil par leur usage, nous laissera de longs et cruels souvenirs de son séjour parmi nous. La ruine des mœurs, la perte de la liberté qui en est la suite inévitable, seront chez nos neveux les monumens de sa gloire et de sa reconnoissance. S'il reste dans leur cœur quelque amour pour la patrie, ils détesteront sa mémoire et il en sera plus souvent maudit qu'admiré.

» Ce n'est pas, Monsieur, que j'aie aussi mauvaise opinion de l'état actuel de notre ville que vous paraissez le croire. Je sais qu'il y reste beaucoup de vrais citoyens qui ont du sens et de la vertu, qui respectent les lois, les magistrats, qui aiment les mœurs et la liberté. Mais ceux-là diminuent tous les jours ; les autres augmentent, *mox daturus progeniem vitiosiore*. La pente donnée, rien ne peut désormais arrêter le progrès du mal ; la génération présente l'a commencé : celle qui vient l'achèvera. La jeunesse

qui s'élève tarira bientôt les restes du sang patriotique qui circule encore parmi nous : chaque citoyen qui meurt est remplacé par quelque agréable¹. Le ridicule, ce poison du bon sens et de l'honnêteté, la satire, ennemie de la paix publique, la mollesse, le faste arrogant, ne nous forment dans l'avenir qu'un peuple de petits plaisans, de bouffons, de baladins, de philosophes de ruelle, et de beaux esprits de comptoir, qui, de la considération qu'avoient ci-devant nos gens de lettres, les élèveront à la gloire des académies de Marseille ou d'Angers ; qui trouveront bien plus beau d'être courtisans que libres, comédiens que citoyens, et qui n'auroient jamais voulu sortir de leur lit à l'Escalade, moins par lâcheté que par crainte de s'enrhumer. Je vous avoue, Monsieur, que tout cela n'est guère attrayant pour un homme qui a encore la simplicité, peut-être la folie de se passionner pour sa patrie, et auquel il ne reste d'autre ressource que de détourner les yeux des maux qu'il ne peut guérir.

» J'aime le repos, la paix ; la haine du tracas

¹ C'est le nom qu'on donnait souvent aux petits-maîtres de cette époque.

et des soins fait toute ma modération, et un tempérament paresseux m'a jusqu'ici tenu lieu de vertu. Moins enivré que suffoqué de je ne sais quelle petite fumée, j'en ai senti cruellement l'amertume sans en pouvoir contracter le goût, et j'aspire au retour de cette heureuse obscurité qui permet de jouir de soi. Voyant les gens de lettres s'entre-déchirer comme des loups, et sentant tout à fait éteints les restes de chaleur qui, à près de quarante ans, m'avoient mis la plume à la main, je l'ai posée avant cinquante pour ne la plus reprendre. Il me reste à publier une espèce de traité d'éducation, plein de mes rêveries accoutumées, et dernier fruit de mes promenades champêtres ; après quoi, loin du public et livré tout entier à mes amis et moi, j'attendrai paisiblement la fin d'une carrière déjà trop longue pour mes ennuis, et dont il est indifférent, pour tout le monde et pour moi, en quels lieux les restes s'achèvent.

» Je suis charmé du voyage chez les montagnons¹ ; cela montre quelque souvenir de leur

¹ Un des frères de Vernet avait fait, peu de temps auparavant, un voyage dans les montagnes du pays de Neuchâtel et y avait été fort bien reçu.

panégyriste chez des personnes qu'il aime et qu'il respecte : il se réjouit de n'avoir pas été trouvé menteur. Le luxe a fait du progrès parmi ces bonnes gens. C'est la pente générale, c'est le gouffre où tout périt tôt ou tard. Mais ce progrès s'accélère quelquefois par des causes particulières, et voilà ce qui avance notre perte de deux cents ans. Je ne puis vous quitter, Monsieur, comme vous voyez, à moins que le papier ne m'y force. Tirez de cela, je vous prie, la conclusion naturelle, et recevez les assurances de mon profond respect. »

Jusqu'alors, comme on vient de le voir, les rapports de Rousseau avec Vernet avaient été très cordiaux. Mais bientôt les circonstances changèrent. Déjà en 1764, le Consistoire de Genève crut devoir demander aux autorités d'agir contre la *Nouvelle Héloïse*, qu'il estimait un livre dangereux. L'année suivante, le petit Conseil, prenant brusquement une décision inattendue, décréta Rousseau de prise de corps et condamna l'*Emile* à être brûlé par la main du bourreau. Rousseau, qui venait de quitter la France, se réfugia alors dans le Val-de-Travers. Là, nous voyons que son ami Moultou le tient au courant

de ce qui se passe à Genève. Il rend hommage à la modération de Vernet ; celui-ci est affligé de ce que Rousseau a écrit, mais il reste cependant plein d'estime pour lui. Obligé de prendre la plume pour le réfuter, il ne le fait qu'avec beaucoup de ménagements.

Rousseau se figurait que Vernet, qui était son ami, ne se rangerait pas dans le camp de ses adversaires, et que cette réfutation serait plutôt une défense. Aussi en demandait-il d'avance des exemplaires pour les distribuer. Vernet lui répondit une longue lettre¹ dont nous allons transcrire les principaux passages.

« Mes sentimens, Monsieur, sur ce qui vous regarde vous sont assez connus. J'ai toujours rendu justice à vos talens, et j'ai admiré bien des choses dans vos ouvrages, surtout celles qui tendent fortement aux bonnes mœurs. On a eu raison de vous dire qu'en lisant votre beau tableau de la Religion naturelle, je m'écriai, comme Tertullien parlant de quelque ancien philosophe : *O testimonium animæ naturaliter christianæ !* Mais on ne vous a pas non plus caché que j'ai pensé comme tous mes collègues sur les endroits

¹ 21 septembre 1762.

qui ont été justement repris dans le troisième tome d'*Emile* et dans le *Contrat Social*, quoique j'aie tempéré ce blâme par la plus grande modération, relativement à votre personne...

» L'exposé de mes sentimens par rapport à vous, Monsieur, peut vous faire juger de l'esprit que je porte dans l'espèce d'engagement que j'ai pris de vous réfuter. L'honneur de notre Eglise au dehors et son édification au dedans exigent quelque chose. Nos prédicateurs ont fait leur devoir. Mais on demande quelque écrit. Ma place et la nature de mes précédens travaux semblent m'imposer cette tâche. Je suis bien aise, Monsieur, d'apprendre de vous que vous le verrez sans peine. Croyez qu'en contredisant l'écrit, je ménagerai autant qu'il est possible l'écrivain, et que je n'aurai garde de le confondre avec le grand contempteur de toute religion...

» Je crois que si vous prenez la peine de relire attentivement soit le troisième tome d'*Emile*, soit les deux premiers tiers du dernier chapitre du *Contrat Social*, soit divers traits semés çà et là dans ces deux ouvrages, vous sentirez vous même qu'encore que l'exception alléguée pour

excuse à M. de Montmollin¹ convienne à quelques articles, votre candeur ne vous permettroit pas de l'étendre à tous. Il faudroit certainement quelque chose de plus ; il faudroit, pour que le public ne voie plus en vous un agresseur du Christianisme, une rétractation formelle et aussi publique que l'a été l'agression. Plus la Religion est chose libre et sainte, plus elle exige et de franchise et d'humilité. »

Rousseau fut stupéfait à la lecture de cette lettre. La demande d'une rétractation publique le mit dans un tel courroux, qu'il s'en plaignit amèrement à Moultoy :

« Que les ministres se conduisent étourdiment dans cette affaire ! Ils avoient si beau jeu pour pousser toujours les prêtres en avant et se tirer de côté ! Mais ils veulent absolument faire cause commune avec eux. Qu'ils fassent donc, ils me mettront fort à mon aise, j'aurai moins à discerner où portent mes coups ; et je vous réponds que, tout rogues qu'ils sont, je suis fort trompé

¹ Dans une lettre écrite à M. de Montmollin, pasteur à Mottiers, Rousseau avait témoigné le désir de rester membre de l'Eglise réformée, et à la suite de cette déclaration il avait été admis à la sainte Cène.

s'ils ne les sentent. Quand l'on veut s'ériger en juges du Christianisme, il faut le connoître mieux que ne font ces messieurs, et je suis étonné qu'on ne se soit pas encore avisé de leur apprendre que leur tribunal n'est pas si suprême qu'un chrétien n'en puisse appeler. »

Pendant ce temps le fanatique admirateur de Rousseau, Moulton, jetait de l'huile sur le feu et excitait l'auteur de l'*Emile* contre Vernet, de façon à rendre une rupture inévitable.

« M. Vernet est un sot, lui écrit-il ; qu'il vous éclaire s'il croit que vous vous trompez, mais qu'il attende que vous soyez instruit avant de vous proposer de vous rétracter. On ne fait une pareille proposition qu'à un malhonnête homme. Mais, mon cher concitoyen, le parti de Voltaire riroit bien si vous attaquiez nos ministres, qui dans le fond vous aiment. »

Dans une autre lettre, il représente Vernet comme un hypocrite, un homme fin, qui craint de donner prise contre lui et qui voudrait tout ménager, sachant bien que Rousseau est un adversaire redoutable. « Son ouvrage, continue-t-il, ne paroitra qu'au commencement de l'année prochaine; et si vous le vouliez, je ferois jouer

des ressorts pour l'empêcher de paroltre. Vernet se connoît bien, et il vous connoît mieux encore ; il sait que sa plume n'est qu'un fuseau que vous briseriez d'un coup de massue. »

Et ailleurs, en parlant de la *Lettre à l'Archevêque de Paris*, que Rousseau venait de publier en Hollande :

« Quand vous aurez reçu des exemplaires de votre écrit, je vous conjure d'en envoyer quelques-uns ici. Je crois vous donner un bon conseil en vous disant d'en donner à Messieurs Mussard, Jalabert, Deluc ; point à Perdriau, bon homme, mais faible ; et point à Vernet, qui joue l'évêque, et qui n'est qu'un doucet que je connois très bien à présent. »

Le jeune ministre genevois ne remplissait pas là un rôle très honorable. Il s'en aperçut sans doute. Reconnaissant qu'il avait été trop loin en excitant Rousseau au point de lui faire envisager le vénérable pasteur comme « un fourbe », il essaya de le lui dépeindre sous des couleurs plus vraies. Il lui rapporte une déclaration que Vernet lui a faite. « Je ne doute plus qu'il ne soit chrétien, me dit-il, quoiqu'il ne le soit pas comme moi ; mais enfin il l'est, et on n'a plus rien à lui

dire. Si je réfutois à présent le *Vicaire savoyard*, je regarderois M. Rousseau comme un vrai chrétien, qui s'est trompé sur diverses choses et qui par là a fourni *sans le vouloir* des armes aux incrédules. »

Mais la tentative de Moultou arrivait trop tard. Le coup était porté, et Rousseau ne pardonna pas à Vernet, quoique celui-ci, par esprit de conciliation, eût renoncé à publier une critique du *Vicaire savoyard* qu'il avait préparée. Toutefois, quelques années plus tard, le professeur genevois, cédant aux vœux de ses collègues, dut composer encore une réfutation des principes politiques contenus dans les *Lettres de la montagne*. Dès lors, il ne fut plus pour Rousseau qu'un des nombreux ennemis qu'il croyait ligüés contre lui et sans cesse occupés à lui nuire. « Vernet, dit-il dans ses *Confessions*, me tourna le dos comme tout le monde, après que je lui eus donné des preuves d'attachement qui l'auroient dû toucher, si un théologien pouvoit être touché de quelque chose. »

CHAPITRE XIII

Fin de la vie de Vernet.



Après avoir examiné les ouvrages de Vernet et les polémiques auxquelles il se trouva mêlé, nous devons revenir à sa biographie proprement dite.

Le travail incessant auquel il se livrait avait fini par altérer sa santé. Un rhumatisme goutteux dont il avait été atteint dans sa jeunesse continuait à le faire souffrir, mais d'une façon modérée et à intervalles éloignés. Ce mal revêtit tout à coup, en 1754, un caractère de fréquence et de gravité qui inquiéta ses amis. Il fut obligé de demander un congé, et le rapport fait à ce sujet à la Vénérable Compagnie montre qu'il en avait grand besoin : « Il ne sauroit, disent les

Registres, parler sans risquer de perdre la voix ; il n'a ni les pieds ni les mains absolument dégagés de ce rhumatisme goutteux qui l'a si souvent incommodé. Il sent la fatigue et souffre d'insomnies et de fermentations de sang. Les médecins l'avertissent qu'ils ne sauroient prévenir les dangereux effets de son mal s'il ne se conforme à un certain régime et s'il ne goûte du repos. »

La Compagnie le déchargea provisoirement de l'enseignement du grec, du latin, de la rhétorique, en ne lui laissant que les leçons d'histoire.

L'année suivante, un congé lui fut accordé pour lui permettre d'aller faire une cure dans le Valais, qui parut lui faire du bien.

Mais le repos qu'on était forcé de lui imposer lui était pénible et il lui tardait de reprendre sa vie de travail. A cet esprit ardent il fallait une occupation continuelle, et nous avons déjà vu comment il menait de front les travaux les plus variés. C'est en lisant les registres de la Vénérable Compagnie qu'on peut avoir une juste idée de son activité. Sa tâche de professeur ne l'empêchait pas de s'acquitter consciencieusement de ses fonctions ecclésiastiques ; et s'il fut tou-

jours un orateur médiocre, comme il le sentait lui-même, il n'en fut pas moins chargé de prédications nombreuses, que suivait un auditoire assidu. Il est regrettable que ses sermons n'aient pas été recueillis, car, à défaut de l'éloquence pompeuse alors à la mode, ils devaient offrir pour le fond de sérieuses qualités. Il trouvait le temps de faire de nombreuses visites pastorales et l'on peut juger de l'action bénie qu'il dut exercer sur ses paroissiens. Ainsi que nous l'avons dit, c'est à la jeunesse surtout qu'il vouait ses soins et il ne renonça que le plus tard possible à l'enseignement religieux qu'il avait si fortement contribué à relever.

Vernet fit longtemps partie du comité directeur de la Bibliothèque publique de Genève; il fit don à cet établissement de douze têtes en plâtre d'après l'antique, représentant les douze Césars.

Comme nous l'avons vu, il fut recteur et doyen de l'Académie et il sut remplir ces fonctions, parfois délicates, à la satisfaction générale. On se rappelle combien, dans la cérémonie annuelle des *promotions*, le public appréciait les *récapitulations* qu'il était chargé de faire des discours latins prononcés par ses collègues. Il apportait

d'ailleurs à tout ce qu'il faisait le même zèle consciencieux, qu'il s'agit d'une harangue inaugurale ou de la dictée d'un thème de piété.

Il s'abstint toujours de se mêler aux luttes politiques qui divisaient si souvent ses concitoyens. Dans les troubles auxquels il assista, s'il lui arrivait de prendre la parole, c'était toujours en vue de la pacification des esprits, comme on peut le voir par sa *Lettre d'un citoyen*, brochure qu'il eut l'occasion d'adresser aux Genevois en 1764 et qui produisit un heureux effet. C'était seulement pour défendre la religion contre les attaques de la secte voltairienne, qu'il devenait un polémiste habile et infatigable. C'est ainsi que nous le voyons, en 1780, reprendre encore la plume pour adresser au *Journal helvétique* une lettre en réponse à une allégation de d'Alembert dans son *Eloge de Milord Maréchal*. L'encyclopédiste était, au bout de vingt ans, revenu à la charge pour accuser les pasteurs genevois de ne plus croire à la divinité de Christ, à la Trinité, au Saint-Esprit. Vernet, dans sa *Lettre*, déclare que ses collègues croient à tout ce qu'enseigne l'Écriture, et qui se résume dans le Symbole des Apôtres.

La réputation dont Vernet jouissait à l'étranger lui attirait souvent des consultations intéressantes. C'est ainsi que, en 1770, les Eglises presbytériennes de la Nouvelle-Ecosse et de Philadelphie lui demandèrent son avis sur la discipline ecclésiastique et sur la méthode d'enseignement religieux qu'il regardait comme la meilleure. Il leur conseilla sagement d'éviter les disputes dogmatiques et de s'en tenir aux points capitaux de la foi, à ceux qui influent le plus sur la pratique de la piété.

Quelques années plus tard, il fut consulté sur une autre question beaucoup plus délicate : « Que peut-on et que doit-on faire aujourd'hui en faveur des protestants de France ? »

Vernet avait rencontré à Paris, au commencement du siècle, diverses personnes qui avaient été les témoins de la révocation de l'Edit de Nantes ; il avait appris des détails intéressants sur la cause et les circonstances de ce funeste événement, et il en rapporte quelques-uns dans le mémoire qu'il envoya en réponse aux personnes qui le lui avaient demandé. Exposons en peu de mots l'opinion de Vernet sur l'objet même de la consultation.

Il partait de ce principe que c'est une idée injuste et fautive d'obliger despotiquement un grand royaume à ne connaître et ne professer qu'une seule religion. Cela est contraire à la liberté de l'homme. Il montrait ensuite que, comme on ne peut jamais laisser un peuple sans un culte religieux, on ne peut pas non plus contraindre personne à professer un culte contraire à sa conscience. Par conséquent il fallait rendre aux réformés la liberté de leur culte, de leurs livres, de leurs écoles, telle qu'ils la conservèrent même après que le cardinal de Richelieu les eut politiquement abaissés. Et il ajoutait qu'à cet égard il ne suffirait pas de fermer les yeux sur leurs assemblées, mais qu'il faudrait les légitimer et les mettre en sûreté sous l'autorité du gouvernement. Puis, passant à l'examen des droits de chaque citoyen d'un Etat, il distinguait sagement les droits *naturels et civils*, de la faculté de parvenir aux emplois. Il demandait qu'on rendit aux réformés la plus parfaite liberté dans l'exercice des *droits naturels* et qu'on annullât par des lois révocatoires très précises toutes les ordonnances de Louis XIV sur cet objet. Et comme la faculté de parvenir aux emplois n'appartenait pas à un

droit étroit, mais était une affaire d'équité, il se contentait de rappeler que Richelieu n'avait jamais dépouillé les protestants de cette faculté et qu'on ne s'en était pas mal trouvé. Tel est en abrégé l'extrait de ce mémoire, aussi sage que bien raisonné. On répondit à Vernet, écrit Saladin auquel nous empruntons ces détails, qu'il est plus difficile de réparer le mal que de faire le bien.

Nous avons vu, dans un des chapitres qui précèdent, une sorte de joute poétique qui eut lieu entre Vernet et Reybaz¹. Ce même poète a mis directement le professeur genevois en scène dans une de ses productions les mieux réussies, le *Catogan vainqueur*. Le sujet de ce poème est, nous dit Reybaz dans sa préface, « la guerre que les pasteurs de la Compagnie de Genève avaient déclarée à la mise séculière des *apôtres*,

¹ Salomon Reybaz fut tour à tour ministre du Saint Evangile et représentant de la République de Genève à Paris, collaborateur de Mirabeau, dont il composa quelques-uns des grands discours. Il eut une existence curieuse, que M. le pasteur A. Guillot nous a retracée dans une notice pleine d'intérêt : *Un poète de la Suisse romande au XVIII^{me} siècle, Etienne-Salomon Reybaz (1739-1804)*. Genève, Imp. Carey, 1887.

c'est-à-dire des ministres non placés et qui n'avaient point encore ce qu'on appelle cure d'âmes. Les pasteurs prirent le parti de mander les apôtres et de leur représenter que leur costume était un scandale public, surtout le *catogan*, qui devait le céder aux cheveux frisés en rond, ce qui caractérisait particulièrement l'état ecclésiastique. C'est là-dessus que l'auteur fit ce badinage, où les pasteurs tiennent tous un langage analogue à leur caractère et au genre d'éloquence qu'ils portaient en chaire. Les apôtres tinrent bon et portèrent le *catogan* comme ils l'avaient fait précédemment, au grand dépit du clergé, qui se regardait par là comme nargué et déchu de son inspection sur les apôtres¹. »

La scène se passe dans la salle de la Vénérable Compagnie. Vernet prend la parole en qualité de Modérateur²:

« Chers frères ! vous savez quel sujet nous rassemble. Sans doute il nous est doux de converser ensemble. Cet heureux passe-temps, fruit du don de penser,

¹ Voir les Registres de la Vénérable Compagnie des 11, 18 et 25 février 1774.

² Président de la Compagnie.

Chez nous ne passe point et ne peut nous lasser.
Quand notre liste ¹ est faite, on ne peut pas se taire ;
Alors un mot, un rien, tout devient une affaire.
Nous vaquons au sujet qui doit nous convoquer,
Et nous nous convoquons encor pour y vaquer.
En vain midi qui sonne à finir nous conjure :
Allons, Messieurs, partez, la cuisinière jure.
On se lève ; et chacun, causant encor debout,
Risque une sauce en huile et du mauvais ragoût.
Hélas ! ils ne sont plus, ces moments pleins de charmes,
Et vos yeux paternels vont répandre des larmes ! »

A ce moment les autres pasteurs de la ville et de la campagne demandent à l'envi ce que le Modérateur veut dire ; Vernet reprend :

« Quoi ! vous n'entendez pas ? quoi ! faut-il vous le dire ?
Et le cri du public ne peut-il vous instruire ? »

Alors éclate dans l'assemblée une clameur unanime, déclarant qu'il faut prendre en considération l'opinion publique. Dans cette circonstance, Reybaz prête à Vernet les paroles suivantes, quelque peu jésuitiques :

« Quel ravissant accord ! Quelle heureuse harmonie !
Même cœur, même esprit unit la Compagnie.

¹ Tabelle des prédicateurs, publiée chaque semaine.

Oui, Messieurs, le public doit être ménagé :
C'est sa faveur qui fait le crédit du clergé.
Heurter l'opinion, c'est erreur, c'est sottise.
La flatter, s'en servir, c'est tout l'art de l'Eglise.
Enfin il nous suffit : ce public est blessé ;
Un scandale est ici par ma voix dénoncé.... »

Avant la fin de la pièce, Vernet prend encore deux fois la parole en termes vifs et piquants ; d'abord pour se plaindre de la conduite des apôtres :

« Qu'ils osent en public, mis cavalièrement,
De nos saints attributs décliner l'ornement,
Qu'ils rompent, en bas blancs, l'habitude où nous sommes
D'être couverts de deuil pour les péchés des hommes ;
Cet excès vous surprend. Mais vous allez frémir.
Etonnez-vous, ô mœurs, ô siècles à venir !
On ne voit plus chez eux ni cheveux, ni perruques
En marrons arrondis badiner sur leurs nuques.
Ils portent une bourse ; et sous l'aspect des cieux
Le Catogan, dit-on... »

Interrompu par des exclamations indignées, le Modérateur reprend la parole pour expliquer ce que c'est que cet affreux *catogan* à un vieux pasteur de la campagne, qui demande si c'est

peut-être le nom d'une nouvelle comète dont il a
oui quelque rumeur :

« O transports innocents ! Sainte erreur d'un chrétien
Qui, l'œil toujours aux cieus, ici-bas ne voit rien !
Frère, le Catogan n'est pas une comète :
C'est un flot de cheveux qu'un cordon empaquette,
Qui, serré par le centre et bouffant des deux bouts,
Montre par les côtés deux effroyables trous.
Son siège est l'occiput. Dans sa pesante masse,
Il peut faire équilibre à la plus lourde face.
Il se vautre à plaisir sur un habit tout gras
Et gourme le chignon de qui double le pas.
Tel est le Catogan. L'Eglise en est émue.
Le Ciel doit éclater. Il est vrai, dans la nue,
Nul astre menaçant vers nous n'a pris l'essor.
Mais ce qui n'est pas fait pourra se faire encor. »

Ce poème héroï-comique eut un grand succès à Genève. Si quelques esprits susceptibles en furent froissés, le Modérateur ne dut pas être du nombre et il est probable qu'il fut au contraire le premier à en rire. Une plaisanterie de ce genre n'était pas de nature à altérer l'estime que l'Eglise de Genève portait à son digne pasteur et qu'on lui témoignait toutes les fois que l'occasion s'en présentait. C'est ainsi que, en 1780, la Véné-

nable Compagnie lui offrit un banquet pour fêter sa cinquantième année de pastorat, et cette touchante cérémonie émut profondément le vieillard. Les autorités civiles avaient voulu prendre part indirectement à cette fête et avaient donné des ordres en conséquence.

« Mr le premier, lit-on dans les registres publics ¹, a rapporté que Sp. Maurice, Modérateur, est allé chez lui, étant chargé par la Vénérable Compagnie de le prier de témoigner au Conseil la respectueuse reconnoissance de la Compagnie, de ce qu'il a bien voulu ordonner relativement à la fête qu'elle a donnée à Sp. Vernet, le dit Modérateur ayant informé Mr le premier qu'on avoit porté dans ce festin les santés de Messieurs les syndics et conseillers, et qu'on y avoit exprimé les vœux les plus ardents pour la tranquillité et la prospérité de la république. »

Vernet avait alors quatre-vingt-deux ans et, malgré toute son énergie, il finissait par sentir le poids de l'âge. Il dut à cette époque renoncer à la prédication, sa voix étant devenue trop faible. Cependant il ne regardait pas sa tâche comme terminée. Il continua, pendant plusieurs années

¹ Registres du Petit Conseil, lundi 22 mai 1780.

encore, ses leçons de théologie, en même temps qu'il mettait la dernière main aux travaux qu'il ne voulait pas laisser inachevés. Ce fut seulement en 1786 que, sur sa demande, il fut déchargé de tous ses emplois, avec les témoignages d'estime qu'il méritait. Les registres publics déclarent « qu'il s'est rendu également recommandable par ses talens, son savoir, ses travaux et ses vertus. Le Conseil aura toujours Spectable Vernet en estime singulière ; il est plein de reconnaissance pour ses longs et utiles travaux, et il le considère comme un des citoyens qui ont le mieux mérité de leur patrie... » On lui maintint par faveur spéciale ses appointements, ainsi que son rang de pasteur et de professeur.

Depuis lors la santé de Vernet déclina graduellement, mais en laissant intactes ses facultés intellectuelles, qu'il entretenait encore par un travail modéré. On dit que, peu de temps avant sa mort, trompant la surveillance des siens, il sortait furtivement de son lit pour noter quelques réflexions théologiques. Sa mémoire ne s'était pas affaiblie ; l'on se plaisait à entendre sa conversation aussi animée qu'instructive et semée d'anecdotes piquantes. Loin d'éprouver l'antipa-

thie que montrent souvent les vieillards pour les innovations, il s'intéressait à tout ce qui remuait les nouvelles générations, à tous les progrès de l'esprit humain et les jeunes gens trouvaient profit à recevoir encore ses judicieux conseils.

Vernet vit approcher sa fin sans angoisse : il se préparait, disait-il, à aller rajeunir ailleurs. Il s'éteignit doucement en répétant ces paroles : « Je sais en qui j'ai cru. » C'était le 26 mars 1789. « A sept heures du soir, au Bourg de Four, disent les registres de la Chancellerie, Jacob Vernet mourut de caducité, âgé de nonante ans et sept mois. »

La Compagnie, avertie que la fin du digne vieillard était proche, avait envoyé près de lui le pasteur Waldkirch, pour lui transmettre un suprême témoignage de l'affection de ses collègues. Vernet exprima son respect et sa vive reconnaissance pour les marques de bonté dont la Compagnie le comblait depuis soixante ans.

On offrit à la famille la députation d'usage. Mais les gendres de Vernet refusèrent cette marque d'honneur, tout en remerciant le corps ecclésiastique de sa bienveillance à l'égard de leur beau-père, et le priant de la conserver à ses

enfants, qui la considéraient comme une partie de leur héritage.

A la date du 27 mars 1789, nous voyons que la mort de Vernet est communiquée aux Eglises de Zurich, Bâle, Berne, Neuchâtel, Schaffhouse, et à l'archevêque de Cantorbéry.

Le même jour on transcrit dans les registres de la Compagnie des pasteurs ce court éloge, par lequel nous nous plaignons à terminer cette étude :

« Vernet, homme rare par ses talents, a rempli ses diverses fonctions d'une manière également utile et honorable. Comme pasteur, les Eglises qu'il a desservies conservent de lui un tendre souvenir. Comme prédicateur, ses sermons étoient également édifiants, instructifs et solides. Comme écrivain, il a publié un grand nombre d'ouvrages intéressans. Déjà nonagénaire, il a publié le dixième volume de son *Traité de la vérité de la Religion chrétienne*. Dans les discours qu'il a prononcés comme Recteur, il se montre digne chef de notre Académie. Professeur de Belles-Lettres, puis en Théologie, un grand nombre de membres de cette Compagnie se rappellent avec attendrissement d'avoir été ses disciples. Modèle d'activité, de zèle, de mo-

dération, de prudence, tel il a vécu jusqu'à la fin de sa belle et longue carrière, et les dernières années de sa vie sembloient avoir donné à son âme une nouvelle énergie. »

Nous nous plaisons à remercier ici publiquement, pour leurs bons conseils ou leurs utiles communications, MM. Théophile Dufour, bibliothécaire de la ville de Genève ; Louis Dufour, archiviste ; Braschoss, secrétaire du Consistoire ; Rivoire et Mayor, de la Société d'histoire et d'archéologie ; E. Moroy, professeur. Enfin nous tenons à dire combien nous devons à notre regretté et savant collègue M. Philippe Roget.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
CHAP. I ^{er} . Jeunesse de Vernet.....	5
CHAP. II. Suite des voyages de Vernet.... ..	32
CHAP. III. Ouvrages de Vernet.....	70
CHAP. IV. Ouvrages de Vernet (<i>suite</i>).....	93
CHAP. V. Ouvrages de Vernet (<i>suite</i>).....	105
CHAP. VI. Vernet éditeur.....	129
CHAP. VII. Ouvrages de Vernet (<i>suite</i>).....	150
CHAP. VIII. Les Thèses de Vernet. — Sa Théologie.....	183

	Pages.
CHAP. IX. Suite de la vie de Vernet. — Ses fonctions à l'Académie.....	202
CHAP. X. Un frère de Vernet cherche à le convertir au catholicisme.....	224
CHAP. XI. Vernet et Voltaire....	241
CHAP. XII. Vernet et Rousseau	268
CHAP. XIII. Fin de la vie de Vernet	286



